Vers l'Orient : [exposition, Paris], Bibliothèque nationale, [16 mars-30 avril] 1983 / [catalogue par Annie Berthier, [...]



Vers l'Orient...

Bibliothèque
Nationale
1983

VERS L'ORIENT...

VERS L'ORIENT...

«... aprez avoir donné à ma curiosité la satisfaction de la veuë des bastiments et du païs, j'ay commencé d'en estudier les langues afin d'en connoistre les hommes.»

(Du Loir, *Les Voyages du sieur du Loir...*,
Paris, G. Clouzier, 1654, p. 76.)

Sur la couverture : catalogue : 112, *Selim nâme* f. 144 v°.

VERS L'ORIENT...

Bibliothèque Nationale
1983

Cette exposition a été conçue par Annie BERTHIER, *conservateur à la Division des Manuscrits orientaux, avec la collaboration de* Francis RICHARD, *conservateur à la Division des Manuscrits orientaux, le concours de* Françoise KARRO, *conservateur au Département des Livres Imprimés, et des conservateurs des différents départements de la Bibliothèque nationale.*

La décoration est due à Michel BRUNET, *les encadrements à l'Atelier de restauration du Département des Estampes et de la Photographie.*

Les clichés ont été réalisés par le Service photographique.

Le Service des expositions, le Service des publications, le Service de presse ont contribué à la réalisation de cette exposition et de son catalogue.

Ont concouru par leurs prêts à cette exposition : le Musée instrumental du Conservatoire, le Musée de l'Homme, la Bibliothèque et les Archives provinciales des Pères Capucins à Paris, la Bibliothèque du Musée Guimet, la Comédie Française, et le Mobilier national.

Que soient ici plus particulièrement remerciés : Michel LESURE, *maître de travaux à l'E.P.H.E.,* Geneviève DOURNON, *chargée des collections au Département d'ethnomusicologie du Musée de l'Homme,* Florence GÉTREAU, *conservateur au Musée instrumental du Conservatoire, les Pères* C. VAN DIJK *et* J. MAUZAIZE *de la Bibliothèque et des Archives provinciales des Capucins de Paris,* James R. HAMILTON, *maître de recherche au C.N.R.S.,* Francis MACOUIN, *conservateur de la Bibliothèque du Musée Guimet, pour leur généreuse participation.*

Cette exposition n'aurait pu être réalisée sans le soutien actif de Monique COHEN, *chargée de la direction de la Division des Manuscrits orientaux, et de l'ensemble de ses conservateurs.*

Galerie Mazarine

16 mars - 30 avril 1983

ISBN 2-7177-1665-3
Prix de vente : F 60



Avant-Propos

« De l'ardeur portée aux études orientales, il résulte que l'Orient, soit comme image, soit comme pensée, est devenu pour les intelligences autant que pour les imaginations, une sorte de préoccupation générale ». Cette considération de Victor Hugo, en marge des « Orientales », n'a, un siècle et demi plus tard, rien perdu de son actualité.

Vers l'Orient...? En effet, on ne peut qu'aller vers lui sans jamais l'atteindre. Un paradis ou un paradigme, un mythe ou un rite, qui suscitent une interrogation en même temps qu'une réponse, celle de l'imaginaire et de son exigence. Nous rêvons l'Orient, comme nous rêvons un certain Moyen-Age et sans doute ne faisons-nous que rêver ce que l'Occident a créé de toutes pièces. Onirique autant qu'exotique, l'Orient s'exprime chez des peintres, des écrivains et des musiciens, mais si l'Orient des artistes mérite des recherches toujours renouvelées, n'est-il pas cependant par bien des traits, tributaire et dépendant de celui des érudits et des savants ?

Certes la démarche des peintres et des poètes « orientalistes », l'approche de certains voyageurs en quête de nouvelles mœurs et de nouveaux paysages, diffèrent quelque peu de la compétence des hommes de science. Les philosophes du XVIIIe siècle n'étudiaient directement et pour elles-mêmes, ni les civilisations, ni les cultures offertes à leur curiosité investigatrice. Ils cherchaient plutôt à les intégrer à l'ordre du monde européen. Mais, de fait, comment les dissocier de tous ceux qui se sont efforcés de connaître les langues et les civilisations foisonnantes des pays orientaux ? A travers le rêve et l'exotisme, n'affichent-ils pas un certain souci de l'authenticité lié aux travaux les plus poussés ? C'est seulement à ses heures de loisir qu'Antoine Galland, historien et numismate, traduit *les Mille et une nuits*. Comment n'y point voir un symbole ?

La dernière décennie a vu se développer la réflexion des orientalistes. En 1973, après un siècle d'existence, leur Congrès international décidait dans sa résolution finale de se dénommer désormais « Congrès international des Sciences Humaines en Asie et en Afrique du Nord ». Ainsi reconnaissait-il enfin à l'Orient une existence à la fois plurale et multiple.

Cette diversité, bien des manifestations culturelles - dont quelques-unes des plus récentes - ont pu la mettre en lumière. Aussi, pour comprendre la lente métamorphose de la notion d'Orient dans la sensibilité européenne, faut-il jeter sur l'histoire un nouveau regard, connaître comment l'ont perçue ceux qui nous ont précédés, nuancer nos idées préconçues et infléchir des concepts trop longtemps figés. Quel meilleur moyen pour y parvenir, que d'examiner de près les documents qui aujourd'hui l'illustrent ?

Dans la singularité de son singulier, l'Orient désoriente. Puisse cette riche exposition nous fournir l'occcasion d'une juste orientation.

ALAIN GOURDON

Administrateur Général
de la Bibliothèque Nationale

Introduction

L'Orient... Des lieux, des hommes, des réalités, mais aussi mille et un mythes et espaces imaginaires. Insaisissable dans sa pluralité, ce serait gageure que de vouloir le circonscrire. Cette exposition propose d'en faire découvrir un *aspect*, à partir de Constantinople, point de rencontre séculaire entre deux mondes et point d'aboutissement du lent cheminement des peuples turcs à travers l'Asie centrale, d'où rayonna l'empire ottoman, créateur d'une culture originale.

Un bref rappel sur l'origine asiatique, peu connue, des Turcs, a semblé nécessaire. On trouve chez les Ottomans des réminiscences de l'époque pré-islamique où des peuples turcs furent, en Asie centrale, bouddhistes, manichéens ou nestoriens, et employèrent d'autres alphabets que les caractères arabes. Des textes de notre littérature médiévale évoquent les luttes des Croisés contre les Turcs Seldjoucides, mais aussi, car toutes les rencontres n'eurent pas lieu sur des champs de bataille, les premières études sur les langues orientales en Europe dès cette époque. En même temps a lieu la première et magnifique floraison littéraire et artistique du monde turc non-ottoman.

Sur la toile de fond de l'histoire politique (alliance turque avec ses partisans et ses détracteurs, ambassades, «grand dessein» de Louis XIV), l'essentiel de l'exposition retrace, depuis le XVIe siècle, une partie de l'histoire littéraire, scientifique et artistique de l'empire ottoman. Sa grande fécondité fut particulièrement sensible dans l'art du livre. Maintes interférences se font jour entre cette culture et la nôtre. A y regarder de plus près, que ce soit dans notre vocabulaire, notre littérature, et jusqu'au paysage qui nous entoure, nombreux sont les emprunts à la civilisation qui fleurit sur les rives du Bosphore. Les pièces réunies ici sont là pour l'illustrer : récits de voyageurs au discours divers (Nicolas de Nicolay, Du Loir, Grelot, Tournefort) ; recherches des savants qui dès le XVIe siècle se mirent à composer grammaires et dictionnaires de langues orientales et à traduire des textes (Postel, Savary de Brèves, du Ryer-Malezair, Gaulmin, Galland) ; missions répétées en Orient pour rechercher des manuscrits (Laisné, Vansleb, Sevin et Fourmont) ; création de l'École des Jeunes de langues en 1669, ancêtre de l'École des Langues orientales vivantes ; travaux d'élèves et d'érudits, souvent mal connus, mais sur lesquels sont encore fondées les études actuelles. Et l'on verra que la présence de

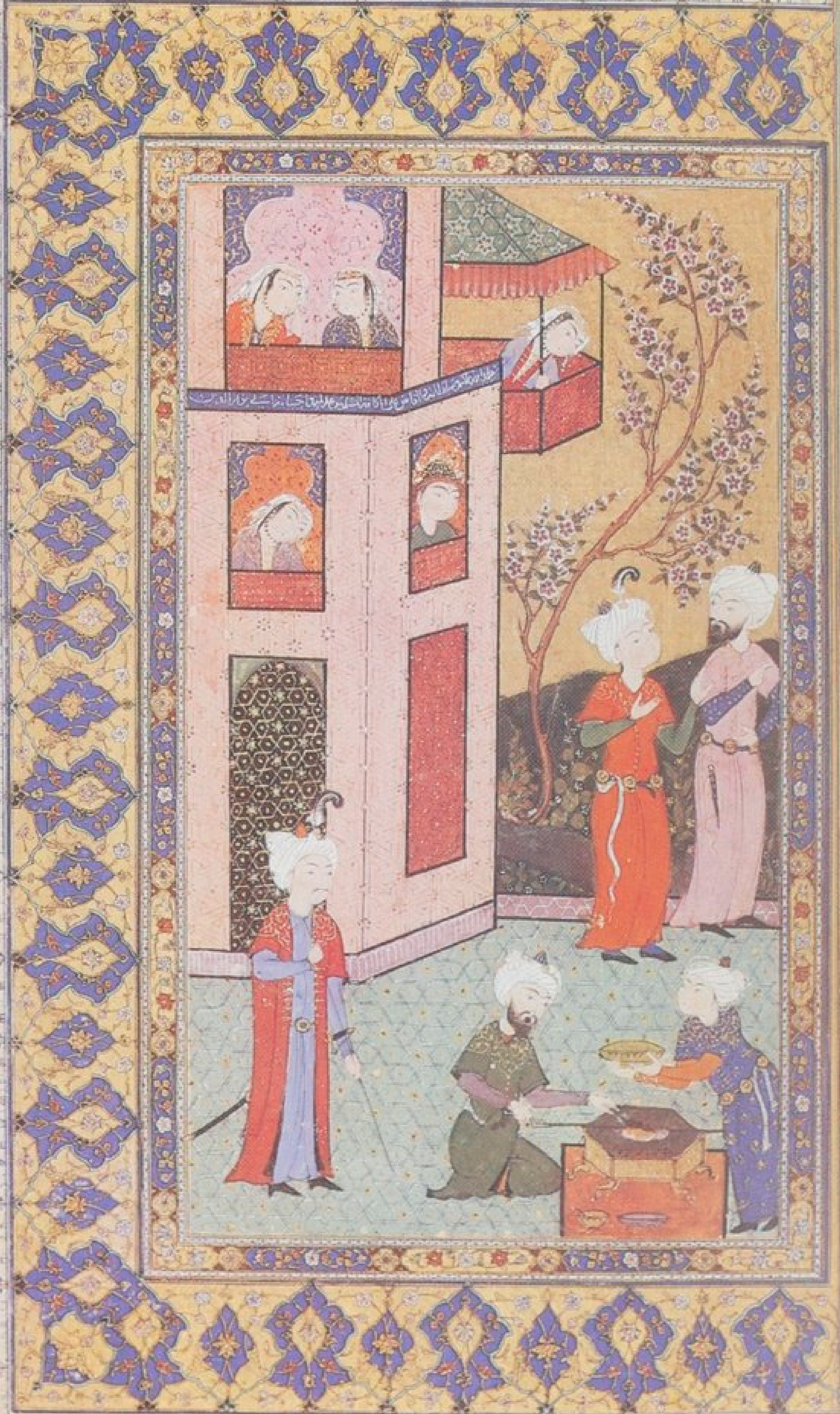
manuscrits orientaux à la Biliothèque Nationale, héritière de l'ancienne Bibliothèque Royale, loin d'être un fait du hasard, reflète la détermination de nos prédécesseurs à connaître de façon directe d'autres pensées, d'autres littératures, d'autres langues. Ces volumes, outre l'intérêt qu'ils présentent pour le bibliophile ou le savant, méritent aussi d'être considérés d'une autre manière et étudiés comme un ensemble dans la perspective de l'histoire de la genèse de nos collections, témoignant de motivations diverses, politiques ou commerciales, missionnaires ou scientifiques.

Parallèlement, on fera apparaître, grâce aux collections de la Bibliothèque-Musée de l'Opéra, la vogue du pittoresque et le goût de l'exotisme dans les spectacles qui se sont manifestés surtout au XVIII[e] siècle. Le siècle suivant reprend les deux courants ; on y retrouve le rêve, mais aussi l'érudition : face aux «turqueries», s'affirme la turcologie. Les premiers cours, lors de la fondation de L'École des Langues orientales vivantes, furent donnés à la Bibliothèque Nationale dès 1795, tandis que l'orientalisme était fondé comme science. Dans l'actuelle redéfinition du terme, la variété des documents rassemblés ici, reflétant la complexité des relations qui a toujours existé entre Orient et Occident, pourra peut-être aider à répondre à certaines des interrogations qui sont aujourd'hui les nôtres. Il semble que l'Occident n'a pas encore fini de rechercher un peu de son âme vers l'est, vers l'Orient...

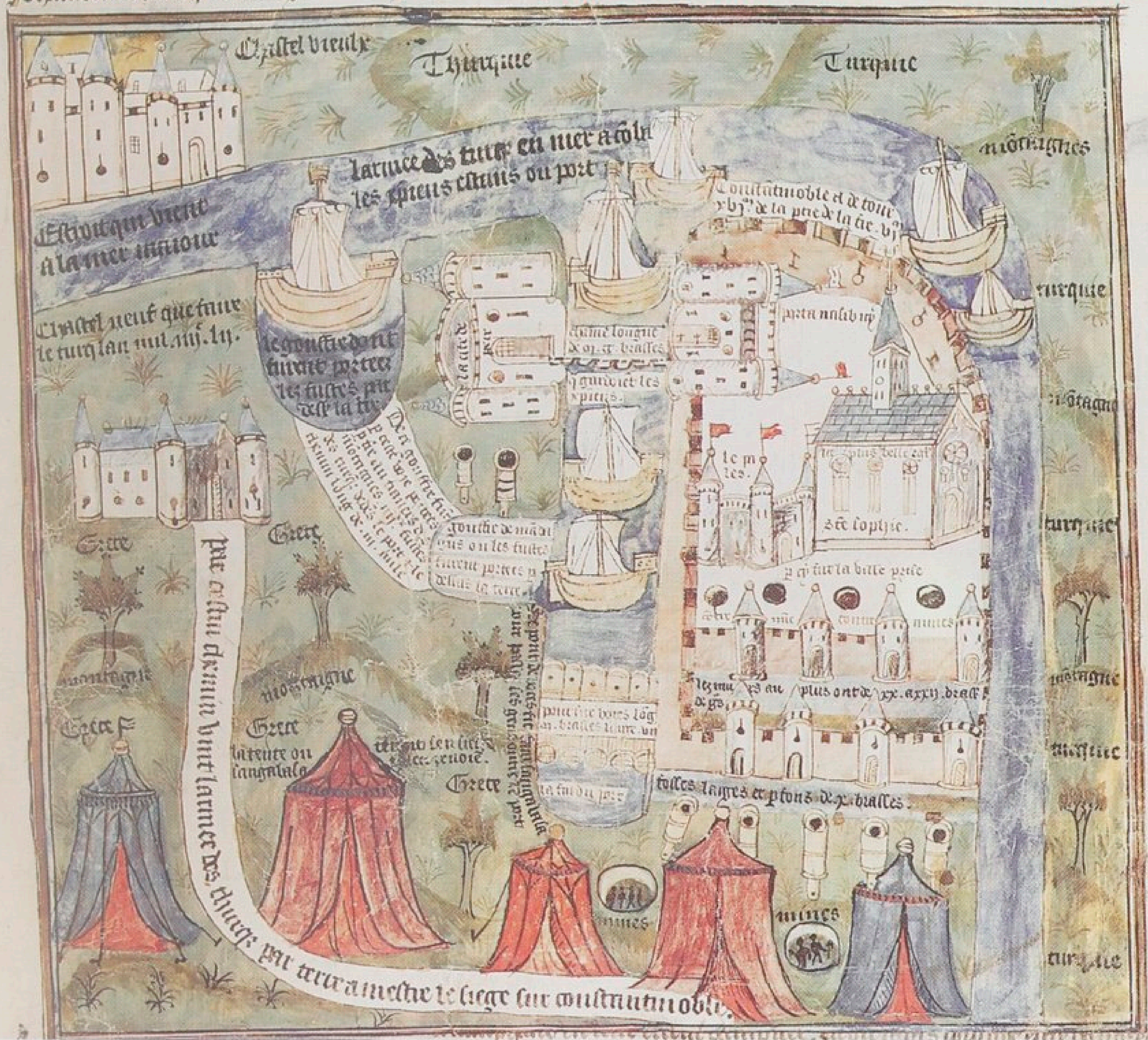
ANNIE BERTHIER
Conservateur à la Division des Manuscrits orientaux



28



X



Chastel vieulx
Thurquie
Turquie
montaignes
turquie
Grece
montaigne
mines
sce sophie

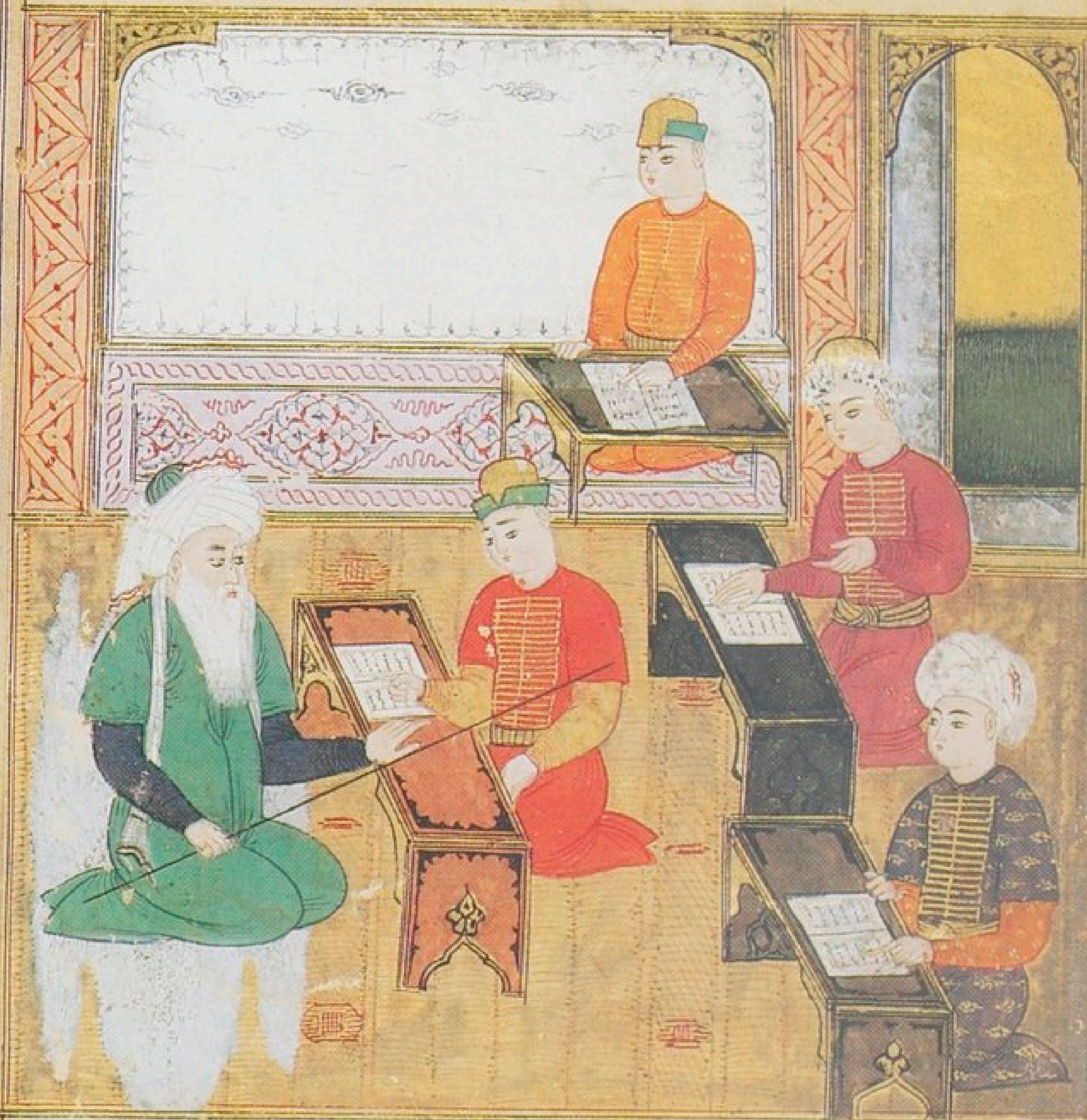
41

XI

مودا سنجه اطفال بيدانشك خوبي ايله خوكر اولور وقال

الجاحظ قسم الله الحمق مائة جزء فجعل تسعة وتسعين

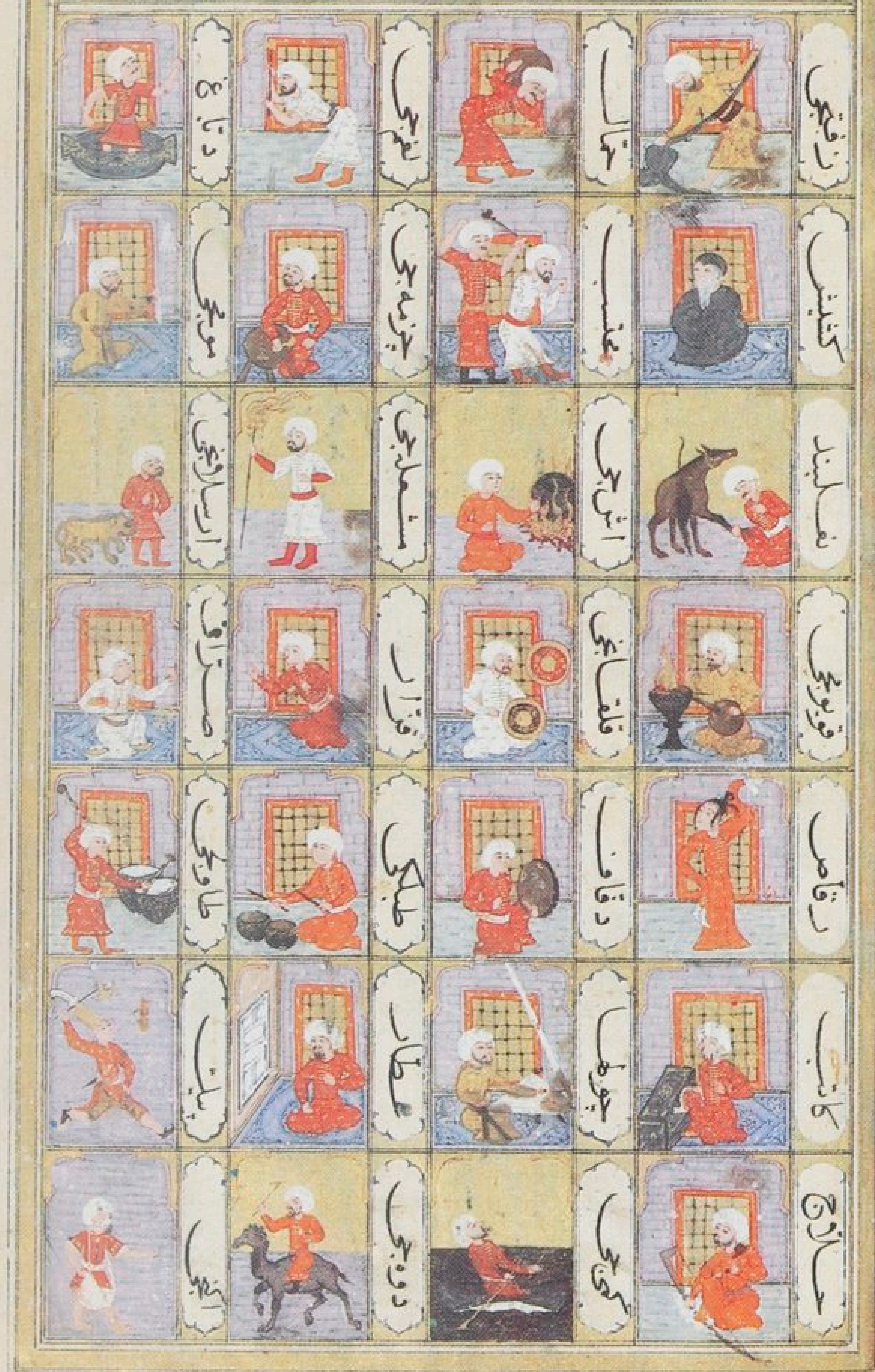
للمعلّمين والآخر لسائر النّاس



وكاتب خوشنويس جاهل قالدوغي مقرردر زيرا احوال

امورنك مباشرتيله اخروك انتفاسي ظاهر وباهر امّا ندرت

اوزره حسن خط شرف فضايله وصول عربيه



XIII

بیان شرف وهبوط مریخ وشمس

جدیده شرف مریخ

سرطانده هبوط مریخ





حملده شرف شمس

میزانده هبوط شمس





XIV

54

XV

ایندی آتدن چون شهی گوروی سریر شاه اوکنده بیر اوپندی دبیر

پرنوازش ایتدی شه داخی انکا کیم آنی کورن کیشی قالدی انکا



XVI

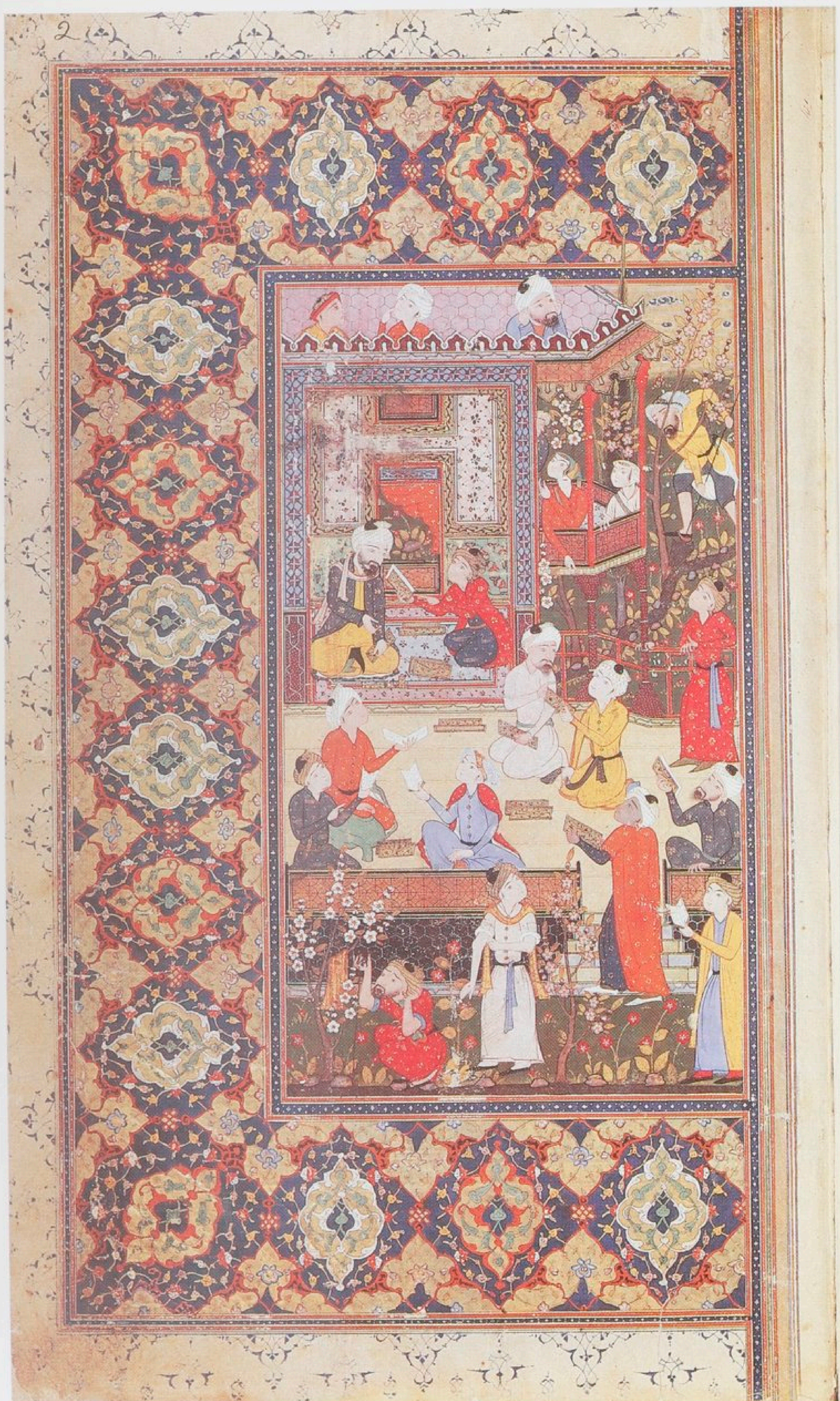

چون کیومرث اولدی خلقه شهریار
لطفله خلقه امارت ایلدی
گیردی انونک فرمانینه شهر و دیار
عدلیله ملکه عمارت ایلدی
ایتدی خلقه علم توحیدی بیان
دیدی چونکیم کوستره معجز رسول
هم نبوت حالنی قیلدی عیان
واجب اولور حکمنی قیلمق قبول

XVII



60

XVIII



XIX



جبل قصران زمین سندده بر طاغدر و قصران بر شهرك اسمیدر كه
اول طاغ اول شهره قریبدر شیخ رئیس دیر كه قصران طاغنده بال
چه كبی یاغوب دوشدیكی یر حسبیله متفاوت اولور مثلا اغاجلر
و طاشلر اوزرینه واقع اولان ظاهر اولور آنی خلق دوشورلر
و اوتلر ایچنده نهان اولانی آرولر جمع ایدرلر جبل الكحل اندلسده

I

Des origines au XVe siècle

1 - Période pré-islamique. Origine asiatique des Turcs.

Si nous observons une carte de l'Asie, du Nord de la Chine au Bosphore, nous constatons que de nombreux peuples, lieux, villes, montagnes et rivières portent des noms d'origine turque : Altin Tagh (la Montagne d'Or), Kyzyl Koum (les Sables Rouges), Tachkent (la Cité de Pierre), Tarim (la Terre de Labour)... Ils sont autant de jalons de la route suivie par les peuples turcs à partir de l'Asie centrale depuis le Vᵉ siècle. Longtemps, on se contenta sur l'origine des Turcs de récits mythiques et légendaires, qu'il s'agisse d'Oghuz Khan (le « Khan Taureau »), (enfant miraculeux de Kara Khan, lui-même descendant de Japhet, fils de Noé), ancêtre éponyme des Turcs *oghuz,* ou de ses descendants issus d'une louve et qui vécurent de nombreuses générations dans le pays mystérieux de l'« Erkéné Koun » jusqu'au jour où ils sortirent de la caverne sous la conduite du forgeron ou homme de fer.

En fait, issus de la région de l'Altaï et du nord de la Mongolie, les Turcs établirent dès le VIᵉ siècle, autour du fleuve Orkhon, un empire (552-744), celui des « Türks » ou « T'ou-kiue », laissant gravées dans la pierre des inscriptions en caractères runiques en l'honneur de leurs princes Kül Tegin et Bilge Khan. Ce seraient les premiers écrits en turc ; ils furent déchiffrés pour la première fois, par V. Thomsen en 1894. Les « T'ou-kiue » se séparèrent en deux groupes : les Turcs orientaux sur le Haut Orkhon et les Turcs occidentaux, qui s'étendirent vers l'ouest et atteignirent Boukhara et Samarkand. Un des chefs de ces derniers, Istemi (552-573) fut l'allié du roi de Perse Khosroès Anouchirvan et reçut une ambassade byzantine. (Plusieurs ambassades se succédèrent d'ailleurs en Asie centrale durant le VIᵉ siècle.)

Plus tard, au IXᵉ siècle, le peuple des Ouïgours (les « rassemblés »), tribu guide d'une confédération de neuf peuples dits « Dokuz Oghuz », et connu entre autres par les sources chinoises, domina en Mongolie sur le Haut Orkhon, à Karabalghasun, de 744 à 840. Cette période importante politiquement, le fut aussi culturellement et socialement ; dans le domaine de l'écriture et de l'art, les Ouïgours apportèrent d'importantes contributions : convertis au manichéisme depuis 762 (dans l'inscription chinoise de Karabalghasun, rédigée au

nom du Khagan des Ouïgours mort en 821, on trouve le récit de leur conversion), ils avaient adopté par cet intermédiaire l'écriture sogdienne (elle-même dérivée de l'écriture araméenne) qui devint plus tard celle des Mongols et des Mandchous. Du point de vue social, ce fut une époque de transition du nomadisme à un genre de vie plus sédentaire avec construction de cités, commerce et agriculture.

Chassés en 840 par un autre peuple turc, les Kirghizs, ils allèrent fonder dans le Turkestan chinois le royaume de Qotcho (Kao-tch'ang) (840-1240) où fleurit une civilisation turque originale, tandis que l'Europe orientale et les Balkans voyaient déferler des vagues successives d'autres peuples turcs (Petchenègues, Kiptchak, Oghuz).

De cette époque subsistent des textes manichéens, mais aussi chrétiens nestoriens, et des textes bouddhiques assez abondants, dont on trouve quelques spécimens dans les fonds Pelliot-Ouïgour et Pelliot-Chinois de la Bibliothèque Nationale (pour l'histoire des fonds Pelliot, se reporter au catalogue de l'exposition *Trésors de Chine et de Haute-Asie. Centième anniversaire de Paul Pelliot. Paris, 1979*).

1
Fragment de texte en turc runiforme. — B.N., Mss., Pelliot-tibétain 2132.

2
Monnaies hephtalites et turques shahies du Gandhara. — B.N., Cabinet des Médailles.

a) Nesak Tarkhan (651-709/710) ; argent. Droit et revers.
b) Srio-Shawa. VIe s. ; argent. Droit.
c) Fromo Kesaro. Av. 650 ; argent. Droit et revers.

A partir du VIe siècle, les Turcs occidentaux atteignent l'ancienne Bactriane. En 567, leur chef Istemi, allié au Sassanide Khosroès Anouchirvan, y anéantit les Hephtalites (d'origine turque ou mongole et venus eux aussi de l'Est deux siècles plus tôt). Dès lors, les princes hephtalites tombent sous la domination soit des Turcs, soit des Iraniens. Au début du VIIIe siècle, alors que la conquête arabe s'étend vers l'Asie centrale, l'un de ces princes, Nesak Tarkhan résidant à Bâdaghis près de Hérat et dépendant du roi de Thokharistan Djabghu de la peuplade turque des Kharluks, est vaincu et tué par Qutaïba ibn Muslim après un siège de deux mois dans la citadelle d'al-Kurz vers le Ferghana. En 714 le général arabe s'empare de Tachkent.

Cf. Geo Widengren. *Xosrau Anošurvan, les Hephtalites et les peuples turcs,* dans : *Orientalia suecana,* vol. I, Uppsala, 1952, p. 69-94.

3
Conte bouddhique du Bon et du Mauvais prince. Langue et caractères ouïgours. Xe siècle. — B.N., Mss., Pelliot-chinois 3509.

Le Bon prince, fils du roi de Bénarès, parti vers le palais du Roi des dragons à la recherche du joyau « cintâmani » avec cinq cents compagnons dont le Mauvais prince finit, après plusieurs aventures, par réussir dans son entreprise. Le Mauvais prince profite d'un naufrage au retour

pour s'emparer du joyau. Kalyânamkara, le Bon prince, parvenu au pays de sa fiancée est guéri par un taureau ; pour éviter la condamnation de son frère, il décide de garder l'aspect d'un mendiant, ravit les foules en jouant de la guitare, puis travaille pour le jardinier de son beau-père. De ce conte, il existe une version chinoise antérieure et des versions tibétaines postérieures.

Le conte bouddhique du Bon et du Mauvais prince en version ouïgoure. Manuscrits ouïgours de Touen-houang. Texte établi, traduit et commenté par J.R. Hamilton. Mission Pelliot. Documents conservés à la Bibliothèque Nationale. III. Paris, C.N.R.S., 1972.

Traduction des p. 38-39 du manuscrit : « Alors il s'adressa au prince en ces termes : « Mon fils, partant d'ici, dans la direction de l'est, il y a une montagne d'or. Est-elle visible ? Regardez. » dit-il. Le vieillard parla ainsi : « Si vous atteignez cette montagne d'or, vous verrez les lotus bleus. (Sous ?) chacun de ces lotus il y a un serpent venimeux. Leur haleine de venin apparaît de loin de telle façon que c'est comme si chacun des lotus lançait de la fumée. Quant à cela, il faut dire que c'est un danger des plus redoutables. Si vous pouvez frayer le chemin de ces lotus, ensuite vous parviendrez à la ville et au palais, parés des joyaux du Khan des dragons. Autour de cette ville, et à l'intérieur du septuple fossé, gisent partout des dragons et des serpents venimeux. Si vous pouvez marcher à travers ceux-là, vous entrerez à l'intérieur de la ville, vous paraîtrez devant le Khan des dragons et vous obtiendrez le joyau »...

4
Texte de piété bouddhique, en caractères ouïgours. Xe siècle. — B.N., Mss., Pelliot-ouïgour 13.

5
Bouddhas assis sur des fleurs de lotus. Texte sogdien. Rouleau. — B.N., Mss., Pelliot-sogdien 26.

A la suite de divers mouvements religieux et politiques et l'établissement de courants commerciaux, l'écriture araméenne fut adoptée en Asie au-delà de l'Iran par des populations de langue indo-européenne et de langue altaïque. L'écriture sogdienne, dérivée de l'araméenne, s'écrivait de droite à gauche ou verticalement. La langue elle-même fut une langue de relation en Asie centrale, important foyer du bouddhisme pendant plusieurs siècles. Les Ouïgours empruntèrent cette écriture sous des formes peu modifiées. On lit à la deuxième ligne un nom turc : *Qutuz*.

6
Fragment en tokharien A. IXe-Xe s. Probablement rapporté par la mission Pelliot (1906-1909) ; provenance : Nord-Est du bassin du Tarim (Turkestan chinois). Dimensions (en mm.) : largeur 109 à 137, hauteur 48 à 98 ; environ le tiers de la largeur d'une feuille, à droite du trou d'enfilage. — Bibliothèque du Musée Guimet.

Ce manuscrit sur papier est calligraphié dans l'écriture *brâhmî* — d'origine indienne — en usage dans les établissements bouddhiques de la « Route du Nord », section de la Route de la soie qui menait de Touen-houang à Kachgar, au Nord du grand désert du Takla-makan. Cette écriture (également appelée « koutchéenne »), destinée d'abord à la copie de textes bouddhiques en sanskrit, a servi, avec quelques adaptations, à la notation d'une autre langue indo-européenne : le tokharien, qui est connu par deux dialectes assez différents : *A* « agnéen » (ou oriental) et *B* « koutchéen » (ou occidental). La plupart des textes tokhariens sont des traductions, plus ou moins libres, d'ouvrages tirés du canon des Sarvâstivâdins ; on ne trouve de textes profanes que dans le dialecte *B*. L'écriture *brâhmî* a accompagné l'expansion du bouddhisme vers l'Est et a été adoptée par les Ouïgours établis dans la région de Turfan, à partir du IXe siècle. Ce texte en tokharien *A*, dont la provenance exacte est inconnue, est certainement en vers, d'après les chiffres au recto et au verso. Il se rattache à la littérature abondante consacrée au Buddha futur

Maitreya, dont le culte fut particulièrement florissant en Asie Centrale jusqu'à l'installation de l'Islam. Les fidèles souhaitent pouvoir « rencontrer le saint Maitreya » : c'est le sujet d'un ouvrage important, la *Maitreyasamiti*, dont une version dramatique a été écrite en tokh. *A* et traduite en turc. Selon un usage largement répandu, les dévots qui ont copié ou fait copier le texte formulent des vœux (ici « atteindre le *nirvâna* hors de toutes les souffrances ») et donnent leurs noms ; en effet, la copie de textes sacrés constitue en elle-même un « acte méritoire ». Plusieurs des noms figurant au recto (lignes 2 à 4) sont clairement de forme turque et sont connus comme éléments d'anthroponymie ou de titulature chez les Ouïgours. Ce fragment est le reflet d'une situation historique et linguistique dont les grandes lignes peuvent être restituées. Le vocabulaire technique des traductions turques de textes bouddhiques comporte de nombreux emprunts au tokh. *A*, qui était déjà figé en *lingua sacra*, alors que le tokh. *B* était, à l'époque de nos documents, la langue vivante dans toute l'aire linguistique tokharienne. Comme véhicule de la culture bouddhique, le tokh. *A* jouissait d'un grand prestige : des notables turcs récemment convertis pouvaient se charger de la copie de manuscrits dans cette langue.

7
Caractères d'imprimerie ouïgours. Bois. Touen-houang. XIIIe-XIVe siècles. — Bibliothèque du Musée Guimet.

Ces pièces de bois gravées ont été trouvées dans une des grottes de Touen-houang (Mo-kao). Cette grotte, qui porte le n° 181 dans la numérotation de Pelliot, fut décorée à l'époque mongole. Les quelques 960 pièces existantes présentent des dimensions constantes (la hauteur en papier, 22 mm, et le corps, 13 mm) et une troisième, variable en fonction de la longueur du « mot » représenté. Il s'agit donc de caractères typographiques appartenant à une même police. Ils furent utilisés pour imprimer des textes bouddhiques, probablement en langue ouïgoure. Bien que celle-ci s'écrivît à l'aide d'un alphabet, chacun des caractères reproduit, non pas une lettre, mais un morphème lexical ou grammatical ; ainsi, par exemple, certains correspondent à des noms et d'autres à différents suffixes fonctionnels qui peuvent leur être affectés. Il est possible de les dater des XIIIe-XIVe siècles ; ce serait donc les plus anciens caractères typographiques à nous être parvenus.

8
Texte bouddhique en langue turque ancienne et écriture tibétaine. Rouleau. — B.N., Mss., Pelliot-tibétain 1292.

Avant d'adopter l'écriture en caractères arabes au moment de leur conversion à l'Islam, les Turcs utilisèrent différents alphabets : les runes, les caractères ouïgours, le tibétain. Le plus ancien texte proto-turc connu qui date du IVe siècle est rédigé en caractères chinois. Même après l'adoption de l'écriture en caractères arabes au début du Xe siècle, on continua de trouver le turc écrit à l'aide d'autres alphabets, comme le grec, les caractères hébraïques, l'arménien, le cyrillique, et l'alphabet latin (avant même la réforme de 1928).

9
Combat de Šariputra, disciple du Bouddha contre les « Six maîtres hérétiques ». Rouleau. VIIIe-IXe s. original et fac-similé. — B.N., Pelliot-chinois 4524 et 4° Fac-sim. or. 80.

Version chinoise d'une légende bien intégrée à la littérature hagiographique du bouddhisme. Le manuscrit qui provient de Touen-houang date sans doute du VIIIe ou du IXe siècle. On sait qu'à cette époque les Chinois étaient en contact dans les régions proches du Turkestan avec d'autres peuples, ce que semblent prouver les illustrations de ce rouleau. A plusieurs reprises, on remarque dans l'entourage du roi, à côté de personnages habillés à la chinoise, certaines figures étrangères dont l'une est vêtue de la longue tunique à revers des seigneurs de Kyzyl.

Cf. Nicole Vandier-Nicolas. *Šariputra et les six maîtres d'erreur, fac-similé du ms. chinois 4524 de la B.N.*, Paris, 1954.

10
Mirâdj nâme, de MIR HAYDAR, (suivi de la traduction du « Mémorial des Saints » de Ferid ed-Din Attar). Turc oriental en caractères ouïgours. Daté de 840 H./1436. – B.N., Mss., Suppl. turc 190.

L'écriture ouïgoure continua à être utilisée aux siècles suivants même en milieu musulman, notamment par les Khans de la Horde d'or et les Princes Timourides ; cette œuvre qui fut calligraphiée à Hérat par Mâlik Bakhchî et raconte le voyage du Prophète Muhammad au paradis et en enfer, constitue un témoignage de l'usage tardif de cette écriture, en même temps qu'il montre le degré d'art atteint par les artistes des ateliers de Hérat dans la première moitié du XV[e] siècle.

f. 49 : le prophète Muhammad monté sur sa jument Boraq et accompagné par l'archange Gabriel se trouve dans le paradis où les houris s'amusent dans les jardins.

11
Tevarikh-i âl-i Seldjûq, de YAZIDJI-ZÂDE ALÎ EFENDÎ. Histoire des Seldjoucides. Copie du XVII[e] siècle. – B.N., Mss., Supp. turc 737.

Dès le XV[e] siècle, les sultans ottomans furent soucieux de faire écrire leurs hauts faits par des historiographes et c'est sur l'ordre de Murad II (1421-1451) que Yazidjizade ᶜAlî Efendi rédigea cette chronique. La première partie contient l'histoire des clans altaïques et l'exposé de la lignée des fils d'Oghuz Khan (qui sont en particulier les ancêtres des Seldjoucides), avec leurs armoiries et leurs *damga.*

f. 13 v°-14 : *damga* des *Oghuz.*

2 - Premiers contacts au Moyen-âge. Les croisades.

Les contacts de l'Europe avec le monde turc existèrent dès le Moyen-âge, très tôt même si l'on reconnaît une origine commune aux peuples « turks » et aux Hiong-nou (les Huns) dont le groupe occidental, les Jouan-jouan, déborda en Occident au Vᵉ siècle avec Attila (lequel, rappelons-le, parlait parfaitement le grec et le latin). A partir de la fin du IXᵉ siècle, et du début du Xᵉ siècle, les populations turques en contact avec les marchands venus du Khwarizm, de la Transoxiane et du Khorassan, se convertirent à l'Islam : il se forma des états turcs musulmans qui se mirent à employer l'écriture en caractères arabes, système d'ailleurs peu approprié au génie de la langue turque (langue ni sémitique, ni indo-européenne mais asiatique, « ouralo-altaïque », appartenant au groupe des langues dites agglutinantes et comportant un grand nombre de voyelles, alors que l'on sait que l'alphabet arabe ne les note pas).

a) Du Xᵉ au XIIIᵉ siècle : conversion à l'Islam. Les Turcs Seljoucides. Premières croisades.

A la fin du Xᵉ siècle, lorsque les Turcs pénètrent en Asie Mineure, ce sont donc des Musulmans que vont trouver en face d'eux les Byzantins, puis les Croisés. Déjà en 1071, des aventuriers normands et francs au service de l'empereur byzantin Romain Diogène avaient rencontré les Turcs d'Alp Arslan (« le Grand lion ») à Mantzikiert, et la défaite byzantine avait ouvert l'Anatolie aux Turcs seldjoucides, établis également à Bagdad et en Syrie ; ce fut principalement contre eux que se battirent les Croisés et c'est surtout à partir de cette époque que s'établit une véritable confrontation. Avant les croisades, l'Orient c'est Byzance, et les textes concernant les Musulmans (à part l'Espagne) sont très rares. Dès la première croisade, débute une littérature française sur les Turcs, où la notion de Turc se confond avec celle du sarrasin et du musulman, au panthéon d'ailleurs disparate puisqu'à côté de Mahomet, il vénère aussi Apollon, Jupin et Tervagant. Ce qui compte ce n'est pas la race, mais la foi différente, et les textes présentent un chevalier turc idéalisé, très peu différent du chevalier chrétien sinon par la foi qu'il professe, contre lequel on vitupère sans manifester à son égard aucune curiosité.

Tandis que les Croisés reprennent Jérusalem et fondent les royaumes francs d'Orient, tandis qu'Al-Qaïsarani, courtisan du Turc Nour ed-Din, le chef de la Syrie du Nord, chante en arabe les femmes franques d'Antioche et loue la beauté de ses monuments, le florissant royaume turc des Qarakhanides, établi en Kachgarie, puis en Transoxiane, voit la création de la première littérature islamique turque. Kachgar devient le point de départ de l'expansion de la culture et de l'Islam dans le bassin du Tarim.

12
Fleur des histoires de la terre d'Orient, de HAYTON. Copie du XIVᵉ siècle. – B.N., Mss., N.a.fr. 888.

Composé à Poitiers en 1307 par Hayton, prince arménien de Gorighos en Cilicie, le *Livre des histoires de la terre d'Orient* ou *Fleurs des histoires de la terre d'Orient,* comporte une description de l'Asie, une histoire des empires d'Asie et une histoire des Tartares. Apportant d'importantes informations sur l'Orient, cette œuvre connut un grand succès et fut de nombreuses fois copiée.

f. 9 v°-10 : combat entre les Turcs et les Croisés.

Cf. *Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen-âge.* Paris, 1964.

13
Chanson d'Antioche, de « Grainsdor de Dijon » [GRAINDOR DE DOUAI], trouvère flamand. Copie du XIVᵉ siècle. – B.N., Mss., Français 12558.

La Chanson d'Antioche, due au poète Richard le Pèlerin qui assista à la première croisade, et remaniée par Graindor de Douai vers 1180, raconte sur un ton épique la traversée de l'Anatolie par les Croisés et leurs batailles contre les Turcs seldjoucides Kilidj Arslan et Gümüchtekin.

f. 58 v°-59 : début de *La Chanson d'Antioche.*

Cf. Lewis A.M. Sumberg, *La Chanson d'Antioche,* Paris, 1968.

14
Miroir urtukide. Bronze. XIIIᵉ s. – B.N., Cabinet des Médailles.

Les Urtukides, issus d'une tribu turcomane, jouèrent un grand rôle dans le gouvernement à l'époque seldjoucide, notamment en Syrie. Le revers de ce miroir circulaire est orné d'un haut-relief qui pourrait reprendre un modèle textile sassanide. C'est un bel exemple de l'art du métal de cette époque.

Cf. David Talbot Rice, *Islamic art,* London, 1975, p. 181.

15
La Chanson des Chétifs. Poème épique, composé par un chanoine de Saint-Pierre d'Antioche au XIIᵉ siècle et inséré par Graindor de Douai dans son œuvre. Copie du XIVᵉ siècle. – B.N., Mss., Français 786.

Composée à la demande du prince d'Antioche Raymond de Poitiers, la *Chanson des chétifs* est une œuvre originale, car à la différence d'autres œuvres nées de la croisade mais en Occident, elle fut élaborée en Syrie franque. Le héros, Richard de Caumont, triomphe seul d'un combat contre deux Turcs, d'autres chevaliers se battent contre un dragon, des lions, un singe énorme et des brigands. Séduit par un certain merveilleux oriental qui caractérise la *Chanson des Chétifs,* Graindor de Douai l'a reliée par des transitions de son cru à celle d'Antioche et de Jérusalem pour en faire un cycle continu. Certains ont voulu voir dans *les Chétifs* une influence d'œuvres orientales, comme l'épopée grecque de *Digenis Akritas,* ou celle de *Seyyid Battal Ghazi,* le héros turc.

f. 214 : combat de Richard de Caumont contre les Turcs.

Cf. Cahen (Cl.), *La Syrie du Nord au temps des croisades et la principauté d'Antioche.* Paris, 1940.

16

Kitab-i Seyyid Battal Ghazi. Roman des aventures de Seyyid Battal Ghazi. Copie de 909 H./1504. – B.N., Mss., Turc 318.

Dans ce roman en prose, contemporain de la première croisade, le héros Seyyid Battal Ghazi, modèle du preux chevalier personnifie l'histoire des guerres des premiers musulmans contre les Byzantins. Son nom est encore vivant dans de nombreuses légendes anatoliennes.

f. 1 v° : page de titre.

Cf. EI 2, p. 1137.

17

Traduction latine du Coran par Robertus Ketenensis de Tolède, faite en Europe pour Pierre le Vénérable, abbé de Cluny. Copie du XIIIe s. – B.N., Mss., latin 3390.

En Europe, les historiens semblent se laisser influencer par les récits romancés et la littérature populaire ; une certaine image inexacte du Turc musulman se forme qui se perpétuera longtemps.

C'est pourtant à cette époque que, représentant le courant de ceux qui fondent leur connaissance sur les textes, Pierre le Vénérable, abbé de Cluny fait traduire le Coran en latin (1139), pour en composer ensuite une réfutation. Cette copie, qui date du XIIIe siècle, a appartenu à Charles d'Orléans.

f. 28 : début de la traduction du Coran.

18

Divan. Recueil des poésies mystiques d'AHMAD YASAVÎ. Copie faite en Transoxiane à la fin du XVIIe siècle. – B.N., Mss., Suppl. turc 1191.

Les plus anciens documents de la littérature islamique turque datent de la deuxième moitié du XIe siècle ; ce sont le *Divan lugat-it türk,* à la fois dictionnaire et recueil de poésies, écrit par Mahmud de Kachgar (connu par un unique manuscrit), et le grand poème intitulé *Qutadghu Bilik* ou « Science du bonheur », dû à Yûsûf de Balasaghun, témoignage sur la diffusion du Soufisme en terre qarakhanide. Dans un milieu identique apparaît, environ un siècle plus tard, Ahmad Yasavî (mort en 1166). Sa confrérie fut largement répandue en Asie centrale et ailleurs, et il devint en quelque sorte un saint national turc. Le mausolée érigé sur sa tombe par Tamerlan est resté un centre de pèlerinage.

On peut avoir des doutes sur l'authenticité des poèmes attribués à Ahmad, car ils ne sont attestés que dans des copies tardives, les plus anciennes ne remontant pas au-delà du XVIIe siècle. Mais on peut penser que, transmis par voie orale, ces poèmes ont du moins gardé l'esprit du fondateur. La présente copie (du XVIIe siècle) fut réalisée aux environs de Boukhara, donc en Asie centrale, ainsi d'ailleurs que la reliure.

f. 73 v° : *qaside,* contenant un panégyrique du calife ʿOsman. Un des possesseurs du manuscrit l'a orné de motifs floraux à la plume.

Cf. A. Bombaci, *Histoire de la littérature turque,* traduction par I. Melikoff, Paris, 1968, p. 88.

b) XIII[e] et XIV[e] siècles : naissance de l'empire ottoman. Changement en Occident.

Après la dévastatrice invasion mongole du début du XIII[e] siècle, tandis que s'installe en Asie antérieure l'empire mongol des Ilkhanides (1256-1336) centré sur Tabriz et dans lequel les Turcs prirent une place importante, la littérature turque islamique d'Asie centrale connaît une belle renaissance ; d'autre part à la cour des Khans de la Horde d'Or (1237-1357) descendants de Gengis Khan, éclôt une littérature à but artistique, dépendant toutefois de modèles persans.

En Asie mineure, tandis que naît et meurt l'empire latin de Constantinople (1204-1261), se développent sur tout le territoire de l'Anatolie de petits émirats turcs indépendants desquels émergent vers 1290 celui d'Osman, fils d'Ertoghrul, fondateur de l'empire ottoman.

Durant tout le XIV[e] siècle, cet empire ne cesse de s'étendre en Asie, mais aussi en Europe : Andrinople conquise en 1361 devient la capitale européenne du sultan Murad I[er], qui meurt victorieux à la bataille de Kossovo en 1389 ; en 1396, Bayezit I[er] Yildirim (la Foudre), remporte la victoire sur les armées hongroises, françaises et allemandes à la bataille de Nicopolis. L'esprit de croisade subsiste en Occident, mais tranformé en lutte défensive de l'Europe contre l'expansion turque ressentie comme un péril. Aucune expédition ne suscite plus le même élan que durant les siècles précédents.

La vie culturelle turque islamique possède encore durant cette période un aspect persan et arabe. C'est à cette époque que vit à Konya Mevlana Djelal ed-Din Roumî, fondateur de la confrérie des Derviches mevlevis (derviches tourneurs), qui écrivit surtout en persan, mais composa aussi quelques vers en turc. Il mourut quelques années après Saint Louis.

En Europe, s'opère au XIII[e] siècle un changement esquissé au XII[e], par exemple par les travaux de Pierre le Vénérable. A l'initiative des papes s'ébauche un mouvement pour apprendre les langues d'outre-mer. C'est l'âge de Roger Bacon, de Raymond Lulle, qui compose son traité *De Modo convertendi infideles,* proposant la création de centres d'études des langues orientales dans plusieurs villes d'Europe. Mais à la différence de l'arabe, du grec, de l'hébreu et du syriaque, le turc *(lingua comanica)* parlé de la Mer Noire à la Chine et servant de véhicule à la prédication chrétienne n'est pas enseigné en Occident. Les missionnaires se rendent eux-mêmes à Péra ou à Caffa en Crimée pour s'instruire.

19
Khosrau ve Chirin, de QUTB ED-DIN. Roman des amours de Khosrau et Chirin en turc du Kïptchak. Copie datée de 1383, dédiée à la mémoire de la princesse Khan Melik de la Horde Blanche de la lignée du prince Oridé. – B.N., Mss., Turc 312.

C'est en 1341-1342 que Qutb ed-Din traduisit en turc le roman de Khosrau et Chirin du persan Nizâmî ; cette copie, qui semble être la plus ancienne du fonds turc est aussi presque contemporaine de l'œuvre. Il s'agit davantage d'une adaptation que d'une traduction et Qutb ed-Din a fait preuve d'un réel génie. L'ambiance persane fait place au cadre turco-mongol de la Horde d'or ; l'auteur refait l'ouvrage avec son propre vocabulaire, son propre style, ajoute de nouveaux vers. Son œuvre se détache nettement de celles des auteurs précédents et annonce la floraison littéraire et artistique de l'époque timouride.

f. 115 v°-116 : colophon du manuscrit. « Copié par Berké fils de Berakiz, fils de Qandoud... mois de Safar 785 [avril 1383] ». (Copiste kiptchak d'origine.)

20

Relation du voyage de Tcherkes Agha Yûsûf Pacha, de Constantinople à Bassorah, en 1602-1603. Copie de 1014 H./1605-1606. – B.N., Mss., Turc 127.

f. 7 v°-8 : Yûsûf Pacha assiste à Konya à une séance extatique chez les derviches mevlevis réunis suivant l'enseignement de leur fondateur. Dans la mosquée, il se recueille sur les tombeaux des sultans seldjoucides.

21

ABU-MAHÂMID MUHAMMAD B. ALÎ B. IBRAHIM B. ABD-ULLAH AL-SIJISTANÎ, dit NASIR (I) AL-RAMMAL AL-SÂᶜATI AL-SIVASI : 1) Traité d'astrologie et de magie en persan, incomplet. 2) *Daqâ'iq al-Haqâ'iq,* composé en persan en 670 H./1272 à Aksaray. 3) *Mu'nis al-ᶜAvârif,* poème écrit en persan, en 671 H./1273, à Kayseri et dédié au sultan seldjoucide de Roûm Ghiyas ud-din Kay Khusraw III, qui règne sous la tutelle mongole. – B.N., Mss., Persan 174.

f. 125 : un ange. La copie, du XIIIᵉ siècle, élaborée en Asie mineure à Aksaray et Kayseri, semble contemporaine de la composition. Les peintures, très curieuses, paraissent combiner plusieurs influences ; ne retrouve-t-on pas ici certains traits rappelant les fresques d'églises de cette région, à côté d'éléments plus orientaux ?

22

Gharib-nâme, d'ACHIQ PACHA (*in* Recueil, f. 166 v° sq.). Copié en 1444-1445. – B.N., Mss., Turc 313.

Depuis 1290, c'est dans un contexte nouveau qu'évoluent missionnaires et marchands ; prenant pour base l'ancienne Phrygie, les Ottomans ont conquis et continuent de conquérir de plus en plus de territoires, amorçant le début d'une expansion qui ne prendra fin que plusieurs siècles plus tard. Les nouveaux dynastes encouragent les écrivains qui leur dédient souvent leurs œuvres. A côté des traductions d'ouvrages persans ou arabes, sont créées des œuvres originales, surtout lyriques et mystiques ; en effet, les courants mystiques, le soufisme surtout, jouèrent un rôle important dans la formation de la littérature turque. La personnalité la plus marquante en est Yunus Emre, mort vers 1320. Le *Gharib nâme* d'Achiq Pacha ou « Livre du Pèlerin », composé en 730 H/1329, témoigne du développement du courant mystique turc et est une production originale de cette époque. C'est un ouvrage d'érudition en vers à but d'instruction générale, comportant des accents de morale élevée.

f. 166 v° : page de titre.

23
Qïsaᶜ i Melik Dânichmend Ghâzî Ahmed ibn ᶜAlî. Aventures extraordinaires du roi Melik Danichmend. Copie de 1577. – B.N., Mss., Turc 317.

A côté des ouvrages lyriques ou mystiques, des récits épico-religieux accompagnèrent l'apparition d'une historiographie en langue turque.

La première version de ce récit épique, composée au XIIIᵉ siècle, fut reprise au XIVᵉ siècle et par la suite. Le héros, fondateur de la dynastie des Danichmendides, qui régna en Cappadoce de la fin du XIᵉ siècle à 1178, se trouva mêlé aux événements de la première croisade. Il se situe dans la même veine que le roman en prose de Seyyid Battal Ghazi.

f. 1 v°-2 : début de l'ouvrage orné d'un *sarloh.*

Cf. Irène Mélikoff, *La Geste de Melik Dânişmend. Étude critique du Dânişmendnâme...*, Paris, 1960. 2 vol.

24
Codex Cumanicus. Glossaire trilingue latin, persan, turc. Daté de 1330. Fac-similé de l'exemplaire conservé à la Bibliothèque Saint-Marc de Venise. – B.N., Mss., 4° Fac-sim. or. 68 (1) A.

Connu, entre autres, par les récents travaux de V. Drimba, le *Codex Cumanicus* témoigne de l'existence d'échanges culturels et linguistiques dès le Moyen-âge et de l'intérêt professé par les Européens pour la connaissance des langues, motivé dans le cas présent par l'esprit missionnaire. Même si l'on n'en a gardé que peu de traces, il est certain que la circulation des populations et les échanges ont été, en plusieurs moments du Moyen-âge, beaucoup plus importants qu'on a coutume de l'imaginer habituellement : n'y a-t-il pas dans la peinture et l'ornementation gothiques des motifs dont l'origine est orientale ou extrême-orientale ? Dans des lettres datées de 1321 et 1323, le franciscain Johanca regrette que les Français et les Italiens soient de piètres turcologues à la différence des Hongrois, des Allemands et des Anglais qui parlent bien le turc.

f. 74 v°-75 : Credo et chant grégorien en turc.

Cf. J. Richard, *la Papauté et les missions d'Orient au Moyen-âge (XIIIᵉ-XVᵉ siècles)*, Rome, 1977.

c) XVᵉ siècle : éclat de la civilisation timouride en Asie centrale. Premiers récits de voyage en Occident. Dernières croisades.

En Asie antérieure, se succèdent les dynasties turcomanes des Qaraqoyunlu (1410-1467) («du Mouton Noir»), et Aqqoyunlu (1467-1502) («du Mouton Blanc»), dont l'un des sultans, Chah Djahan fut aussi poète sous le nom de Haqîqî et possédait dans sa bibliothèque de Tabriz un «oghuz nâme» en caractères ouïgours; ces dynasties avaient gardé le souvenir des traditions ethniques *oghuz* turcomanes.

En Asie mineure, la littérature ottomane crée quelques œuvres nouvelles. Mais avant le XVIᵉ siècle, les œuvres majeures en turc sont élaborées en dehors de l'Anatolie, en Asie centrale.

En Asie centrale, au XVᵉ siècle, sous les princes timourides (descendants de Timur, connu en Europe sous le nom de Tamerlan), s'épanouit une civilisation musulmane de symbiose turco-persane centrée sur Hérat, qui connut un

bel éclat, en particulier avec l'essor de la littérature turque dite *tchagatay* (on dit parfois turc oriental). C'est l'époque du sultan Chah Rokh, du sultan poète Husayn Bayqara, du peintre Behzad, de l'historien Mirkh^{w}and, du poète Nevaï.

En Europe, l'information sur les Turcs (surtout Ottomans) qui sont alors bien implantés en Asie mineure et en Europe, et dont l'empire s'étend de plus en plus, se fait plus dense et plus exacte. La littérature des livres de pèlerinage ou relative aux guerres d'outre-mer s'accroît : aux œuvres de Guibert de Nogent, Villehardouin, Marco Polo, Odoric de Pordenone, Jean de Mandeville qui continuent à être copiées, viennent s'ajouter celles de Bertrandon de la Broquière, Bernard von Breydenbach, Ph. de Commines. A la fin du XIVe siècle, la bataille de Nicopolis a réuni contre les Turcs la fleur de la chevalerie française et bourguignonne : Jean sans Peur, le maréchal de Boucicaut et d'autres furent faits prisonniers, mais revinrent de captivité avec une image nouvelle de ceux qui les avaient bien traités. Gilles de Bouvier dit « le Héraut Berry » écrit en 1402 dans son *Livre de la description des pays :* « Ces gens sont franches gens là où ils s'adonnent et sont les plus honnestes de tous les Sarazins, et meilleurs gens de guerre... et sont les plus forts hommes de toutes les nations. »

25

Ettore Rossi. *Il « Kitab-i Dede Qorqut ». Racconti epico-cavallereschi dei Turchi Oguz. Tradotti e annotati con « facsimile » del Ms. Vat. Turco 102,* Città del Vaticano, 1952. – B.N., Mss., 8° Impr. or. 3268.

Vers la fin du XIVe siècle, fut rédigé le *Kitab-i Dede Qorqut,* (encore populaire actuellement), dans lequel se reflète l'époque où les Turcomans du Mouton Blanc étaient encore établis dans la région de Diyarbekir, à l'est de l'Anatolie. C'est un ensemble de douze récits qui se rattache au cycle épico-chevaleresque des luttes d'Oghuz contre les Chrétiens ; de narration originale, il met en scène divers héros, comme le souverain Bayindir Khan, Bamsi Beyrek enfermé dans le château de Bayburt et délivré par la fille du seigneur, Basat luttant contre Depegöz « le Cyclope », dans un épisode ressemblant beaucoup à celui de Polyphème.

p. 324-325 : début du texte.

26

Iskender nâme, de TADJ ED-DIN AHMED IBN IBRAHIM EL-AHMEDI. Copie de 1416. Amasya. – B.N., Mss., Turc 309.

Composé en 1390, l'*Iskender nâme* (Livre d'Alexandre) d'Ahmedi, accomplit la transition entre les récits légendaires et l'histoire, encore entourée toutefois d'épisodes fantastiques. Il est suivi d'un récit des événements de l'empire ottoman jusqu'à la mort de Bayezit Ier en 1402. La calligraphie du manuscrit, presque contemporaine de l'auteur, est d'une qualité remarquable. Quant aux peintures, certaines furent découpées anciennement sur un autre manuscrit et ressemblent aux peintures à fonds rouge de Bagdad du XIIIe siècle ; d'autres également découpées, semblent d'un style différent, plutôt iranien ; enfin, une dernière série peinte directement sur le volume, et plus récente, pourrait attester d'interférences artistiques entre l'Orient et l'Occident. La copie fut réalisée à Amasya, ville où Mehmed II Fatih (le Conquérant) passa sa jeunesse vers la même époque.

27

Makhzen el-Esrar (« Trésor des mystères »), de HAYDAR KHWARIZMI. Copie de 1550. – B.N., Mss., Suppl. turc 978.

C'est au XVe siècle, lorsque naquit puis s'affirma la dynastie des Timourides dont la classe dominante était turco-mongole, mais de civilisation avant tout persane, que la littérature turque d'Asie centrale (dite *tchagatay*) trouva son apogée. Le poète *tchagatay* Haydar Khwarizmi qui appartenait à l'entourage du sultan de Chiraz, Iskandar (mort en 1415), rival du souverain timouride Chah Rokh, s'inspire du poète persan Nizami pour écrire, comme lui, un « Trésor des mystères » au contenu moralisant et illustré par de courts récits. Il trace par exemple un portrait réaliste d'un marchand d'étoffe de Kufa bien adapté au milieu des marchands de la cité timouride :

f. 25 v° et suiv. : « Le mercier déroula l'étoffe , y jeta un coup d'œil et grogna en faisant gicler sa salive : « le coton est de très mauvaise qualité, le tissage est grossier ; le tisserand a dû travailler à la hâte ; à moins de la teindre, elle n'est pas bonne pour un vêtement ; c'est du temps perdu que de la laver ; elle n'est même pas bonne pour faire une chemise ou un caleçon, comment l'acheteur pourrait-il jamais en avoir satisfaction ? Où trouverai-je un idiot capable de l'acheter ? » Il vola sur la mesure et le client lui donna deux dirhams... Un client se présente pour acheter de l'étoffe. Il lui dit : « Viens, viens seigneur. Je te donnerai une étoffe dont tu n'as jamais vu la pareille ; un coton plus fin que de la soie ; un tissage plus délicat que du lin ! » Il lui fit un prix très élevé (litt. plus profond que la mer) et lui vendit le coton comme étant du lin. » (E. Rustamov, *Uzbekskaja poezija...,* p. 81-82).

28

Œuvres complètes en prose et en vers de MIR ALI CHIR NEVAI. – En turc *tchagatay,* 934 H./1527. – 2 volumes. – B.N., Mss., Suppl. turc 316-317.

Dans la ville de Hérat se réalisa une sorte de symbiose turco-persane, dont le grand poète Ali Chir Nevaï peut donner un exemple, car il s'exprima dans les deux langues et est revendiqué à la fois par les Turcs et par les Persans. Il composa le *Muhakemet ul-lugheteyn* (suppl. turc 317, f° 277 v°), ou « Débat des deux langues », dans lequel il s'attache toutefois à démontrer la supériorité du turc, sa langue maternelle, sur le persan. Ses poésies sont divisées en quatre parties : 1) « Les prodiges de l'enfance ». 2) « Les raretés de la jeunesse ». 3) « Les merveilles de l'âge mûr ». 4) « Les utilités de la vieillesse ». Cette copie, réalisée à Hérat en 1526-1527, montre l'éclat que connaissait encore la ville à cette époque malgré l'exode des hommes de lettres et artistes vers Samarkand et Boukhara lors de la venue des Ouzbeks en 1506, puis des Safavides chiites en 1510.

« Lorsque j'entrai dans l'âge de la conscience... il m'apparut nécessaire de tenir également compte de la langue turque : il s'ouvrit alors à mes yeux un monde dans lequel il y avait plus d'ornement que dans les dix-huit mille mondes de la création ; un ciel plus vaste et plus sublime que les neuf cieux se découvrit à mon esprit ; il s'offrit un trésor dont les perles étaient plus brillantes que les gemmes des étoiles... » (Ali Chir Nevaï. Débat des deux langues. Ed. Quatremère, p. 21).

f. 350 v° : chasse de Bahram Gur ; deux musiciennes.

f. 330 v° : histoire des prophètes et des sages depuis Adam jusqu'à Jésus, de Saint Georges et des philosophes grecs. Beau *sarloh.*

29

Biographies des poètes turcs et persans, par MIR ALI CHIR NEVAI. Copie du XVIe siècle. – B.N., Mss., Suppl. turc 965.

Poète, Ali Chir s'appliqua également à rédiger en turc sans intention artistique marquée des travaux d'érudition et de divulgation ; il composa notamment un ouvrage biographique contenant les portraits de plus de cent écrivains de son temps, qui montre le nombre important de ceux qui se consacraient alors à la littérature.

f. 1 v°-2 : page de titre ornée d'un *sarloh.*

30

Divan-i Hüseynî, de HUSEYN MIRZA BAYQARA. Copie de 890 H./1485. Hérat. – B.N., Mss., Suppl. turc 993.

Sultan Huseyn Bayqara, souverain timouride, régna à Hérat de 873 H./1468 à 911 H./1505. Lettré et artiste en même temps que guerrier valeureux, il s'entoura de poètes, dont Mir Ali Chir Nevaï (qui était également homme d'état et son vizir), de peintres comme Behzad, d'historiens comme Mirkh^{w}and et Kh^{w}andamir. Il construisit des palais magnifiques. Il s'adonna lui-même à la poésie et l'on a gardé de lui son *Divan*. Le présent exemplaire, de luxe, fut exécuté pour Sultan Huseyn lui-même. En fait, un des principaux mérites d'Huseyn envers la littérature turque est d'avoir soutenu la cause d'Ali Chir en protégeant son œuvre.

f. 36 v° : le sultan assis sur un trône. Musiciens.

31

Traité sur les étoiles fixes, de ᶜABD AL-RAHMAN AL-SÛFÎ. Manuscrit arabe. Copie du XVᵉ siècle. – B.N., Mss., Arabe 5036.

Si les Timourides protégèrent les lettres, ils cultivèrent également les sciences. Ulugh Beg, « l'astronome roi » (850 H./1447-852 H./1449) fut aussi savant que lettré, et réussit certainement mieux d'ailleurs dans l'étude que dans la science du gouvernement. Cet exemplaire de l'œuvre de l'astronome persan al-Sûfî, composée au XIᵉ siècle, fut copié pour la bibliothèque de ce sultan qui s'entourait de savants. Dans les illustrations, on remarque une nette influence chinoise, ainsi que mongole. Toutes les constellations sont représentées.

f. 175 v°-176 : le verseau et tableau des étoiles composant la constellation.

32

Oghuz nâme. Copie du XVᵉ siècle. – B.N., Mss., Suppl. turc 1001.

La présente version de la légende d'Oghuz Khan, ancêtre des Turcs oghuz, rédigée en ouïgour de Turfan vers 1300, a été remaniée en pays kirghiz dans le courant du XVᵉ siècle. Elle témoigne de l'emploi tardif de l'écriture ouïgoure dans ces régions, même en milieu musulman ; elle ne contient aucune allusion à l'Islam ni à aucune autre religion étrangère et prouve la permanence des légendes et pratiques ancestrales, souvent chamanistes, en pays turc.

f. 1 : « ... Ils ont dit : Soit ! Son image est ceci. Et après cela, ils étaient contents. Aussi, un jour d'entre les jours, reine Aï a eu mal aux yeux, a enfanté, et accoucha d'un enfant mâle. La couleur du visage de ce garçon était bleue, sa bouche était rouge comme du feu ; ses yeux étaient brillants ; ses cheveux et ses sourcils étaient noirs. Il était plus beau que les plus beaux des hommes.

Ce garçon a pris la première tétée du sein de sa mère. (Page suivante.) Il n'en a pas sucé d'autre. Il a demandé de quoi manger, de la viande, des mets et des boissons. Il a commencé à parler. Au bout de quarante jours, il est devenu grand, il a marché et joué... » Traduction d'après Riza Nur.

Cf. P. Pelliot. TP, 2ᵉ série, 1930, XXVII, p. 247-358.

33

Fac-similé de l'album de SIYAH QALEM (« la Plume noire »), conservé à Topkapi Saray à Istanbul. XVᵉ siècle. – B.N., Mss., Fol. Fac-sim. or. 80.

L'art de l'époque timouride ne se limita pas à la sphère culturelle iranienne, et même à cette époque on put rencontrer au Turkestan des écoles régionales de peinture où pouvait s'épanouir librement le génie païen des peuples de la steppe non touchés par l'islamisation. La série de peintures attribuée au « Maître Mehmed la Plume Noire », est en fait due à plusieurs mains. Il s'agit là d'une tradition picturale qui remonte à un passé dont l'origine nous est inconnue, et qui nous



32

présente un monde très différent des autres peintures timourides avec le récit de la dure vie des nomades de la steppe ; certains feuillets nous renseignent sur le monde religieux de ces peuples, probablement lié au chamanisme.

f. 67 B-67 C : caravane et danse (noter l'influence chinoise). D'après : M.S. Ipsiroğlu, *Chefs-d'Œuvre du Topkapi. Peintures et miniatures,* Bibliothèque des Arts, Paris, 1980. Traduit par Marianne Barrucand. (B.N., Mss., 4° Fac-sim. or. 203) :

f. 31 : camp de nomades.

34
Khurchid nâme, de DJEMALIZÂDE. Copie de la fin du XVe siècle. – B.N., Mss., Turc 355.

Cette œuvre fut composée à la fin du XIVe siècle par Cheykh Oghlu, dit Djemalizâde, qui choisit de s'inspirer du poète persan Nizami pour conter les amours de Khurchid et Farrukhchad. Il dédia son ouvrage à Bayezit Ier. Cette copie, exécutée à la fin du XVe siècle est intéressante par ses dessins à la plume parfois non terminés, dont l'examen approfondi montre une réelle maîtrise de la part de l'artiste. Œuvre marginale, c'est une production d'imitation de peintures persanes (?), qu'il est pour l'instant difficile de localiser.

f. 28 v° : scène de jardin.

35
« Le Livre des Merveilles » ; récits de voyage de divers auteurs. Copie du XVe siècle. – B.N., Mss., Français 2810.

Ce beau manuscrit du XVe siècle est un recueil de relations de voyage de divers auteurs du XIIIe et du XIVe siècles : Marco Polo (1271-1296), Odoric de Pordenone (ou de Frioul) (1331), Guillaume de Boldenselle (1336), Jean de Mandeville (1332-1356), Hayton (1307), Ricold de Montecroix (1294-1309). Ces textes furent souvent copiés et connurent un grand succès au moment de l'invention de l'imprimerie, surtout le récit de Marco Polo qui fut édité de nombreuses fois. Les illustrations du manuscrit veulent reproduire des scènes dont furent témoins les voyageurs. F. 226 : « Le livre des hystoires des parties d'Orient » de Hayton.

f. 234 : « Comment les Turquemens eurent premiement Roy ». Couronnement du fondateur de la dynastie turque seljoucide.

36
« Livre des fais du bon messire Jehan le Maingre dit Bouciquaut... », anonyme. Copie du XVe siècle. – B.N., Mss., Français 11432.

Né à Tours en 1368, Jean le Maingre dit le Maréchal de Boucicaut, élevé à la cour de Charles V avec le dauphin, se révéla un valeureux chevalier et consacra sa jeunesse à guerroyer en Prusse, et en Orient contre les Turcs et Sarrasins ; une des dernières manifestations de l'esprit de croisade. « Ha Dieu que on doibt bien priser, aimer et honorer si noble gent, qui leur corps et leurs vies exposent pour le bien de la crestienté », s'écrie l'auteur anonyme (peut-être Christine de Pisan) qui dans le « Livre des fais » raconte les aventures survenues au héros.

Fait prisonnier avec le jeune comte de Charolais, fils aîné du duc de Bourgogne dit Jean Sans Peur, à la bataille de Nicopolis (1396) livrée contre le sultan Bayezit Ier, il fut libéré contre rançon : « les plus beaux aultours et faucons... et gants à les porter, tous couverts de perles et de pierres précieuses..., fins draps, riches toiles de Rheims... » ; où l'on voit comment la guerre favorise parfois les échanges culturels et commerciaux !

f. 25 v°-26 : récit de la bataille de Nicopolis. « De la fière bataille que on dit de Honguerie qui fu de crestiens contre les Turcs ».

89

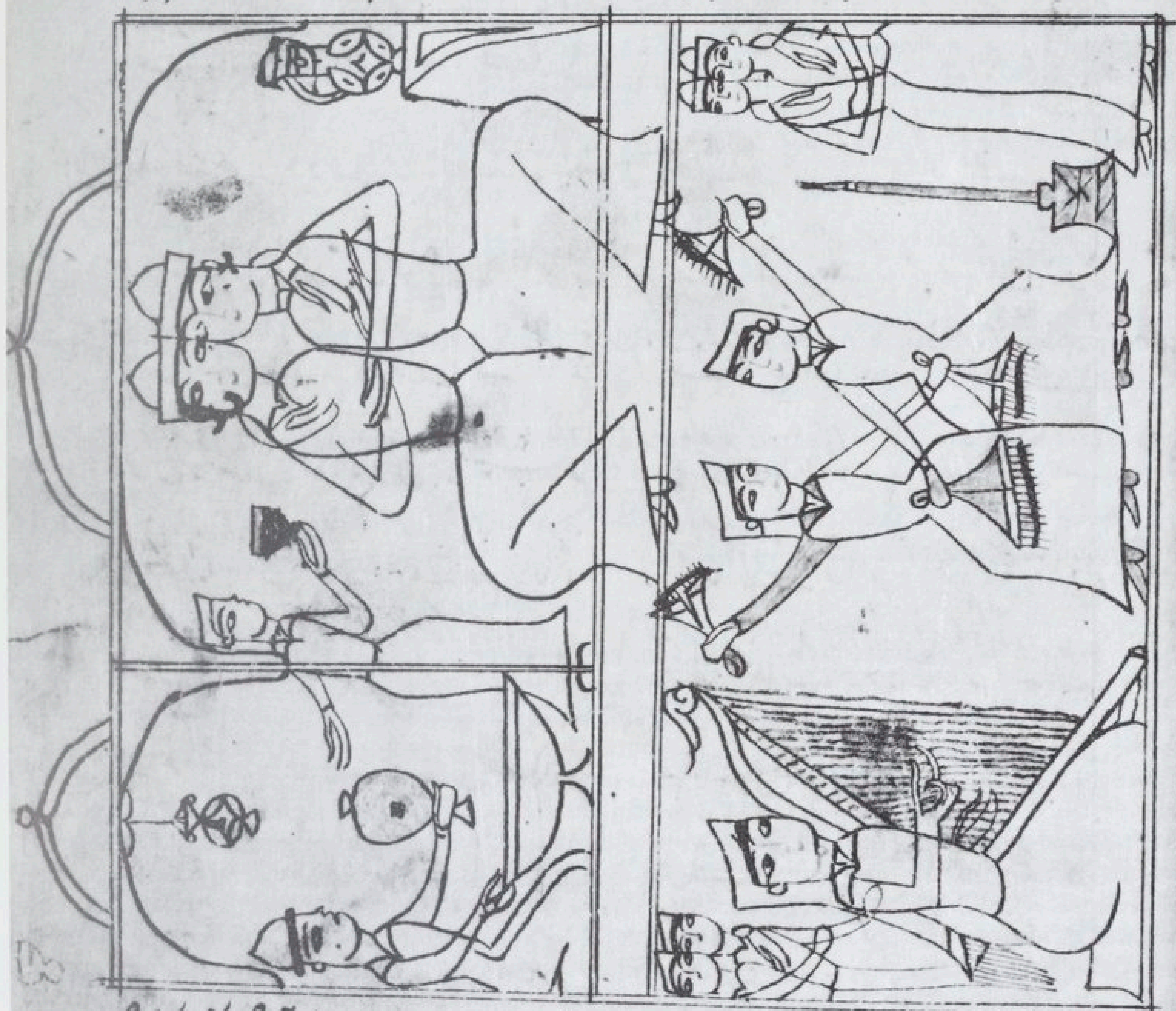
قلوبز آهنگی چنگک حالی تغییر — اکلدوسی زنابلک یوزکن پر

اولرقا نو نیله غوذک نو آسیی — صناسیی کوکلومک دردک دواسی

خصوصا سازیله خوش درر خوش آواز — جو خوش آوازیله ساز اولادم ساز

هیچ اولوک خوشلو غینه خوشلق ارمز — نشان عاشق انلک عقله وزمز

کرو اولماه زولر اغزن اجدی — طودقدن سوز یرنیه انجو سجدی



مشرف اولدی خورشید فرحشاد — فلک دن درلو درلو آلدلر داد

بیلدیو اچلدی خان شربت — دکلدی دونکیه هیچ درلو نیت

Cf. travaux de E. Sims, notamment dans les *Actes du congrès d'art turc,* Munich, 1979, où elle compare certaines peintures des *Riches heures du duc de Berry,* et certaines tapisseries de la même époque avec des paysages orientaux, après la bataille de Nicopolis.

37

« Advis directif pour faire le passaige d'oultre mer » composé en 1332 par Brocard l'Allemand et traduit en français en 1455 sur l'ordre de Philippe le Bon, duc de Bourgogne par Jean Miélot. F. 153 : « Voyage de Bertrandon de la Broquière qu'il fist en Terre d'oultre-mer l'an de grâce 1432 ». Exemplaire du XVᵉ siècle dédié à Philippe le Bon, duc de Bourgogne. – B.N., Mss., Français 9087.

Pendant la mission qu'il effectua en Orient en 1432, Bertrandon de la Broquière, conseiller et premier écuyer tranchant de Philippe le Bon, séjourna à Constantinople qui, à cette époque, faisait encore partie de l'empire byzantin, mais était cernée par les Ottomans qui avaient depuis longtemps pris pied sur la rive européenne. Ayant « ung peu hanté les Turcs et vue leur manière de faire tant du côté d'Andrinople qu'en Asie Mineure jusqu'à Bursa », il donne dans la relation de son voyage des informations sur le gouvernement, l'armée et les façons de vivre de ce peuple. Il admire en particulier la supériorité militaire des Turcs, leur vitesse de mobilisation, leur facilité de mouvement, la rapidité de leurs chevaux, leur discipline et leur sobriété.

f. 207 v° : siège de Constantinople par Mehmed II en 1453.

38

« Christofori Buondelmonti itinerarium archipelagi ». XVᵉ s. – B.N., Mss., N.a.lat. 2383 et Latin 4825.

En 1422, le Florentin Buondelmonte voyagea en Orient et constitua cet atlas des îles et villes du Levant. Sur le premier exemplaire, les noms sont inscrits en caractères arabes.

f. 34 v° : plan de Constantinople (N.a.lat. 2383).

f. 27 v° : Constantinople (Latin 4825).

39

« Sanctae peregrinationes... », de Bernard de BREYDENBACH, Mainz, 1486. – B.N., Impr., Rés. O²f. 15.

Publiée en Allemagne en 1486, cette relation du pèlerinage à Jérusalem de Bernard de Breydenbach, chanoine puis doyen de Mayence, eut un grand succès et connut de nombreuses rééditions et traductions, (qui influencèrent par exemple Nicole Le Huen qui publia lui-même à Lyon en 1488 *Des Sainctes Peregrinations de Jherusalem*) reproduisant des scènes prises sur le vif en Orient ; ce serait le premier livre imprimé illustré de voyage, qui contient également le premier alphabet arabe imprimé.

Gravure sur bois : les janissaires.

Cf. *Exposition Le Livre et le Liban jusqu'en 1900,* Paris, 1982, p. 221.

40

Histoire du siège de Rhodes par les Turcs, de GUILLAUME CAOURSIN. Avec l'histoire de sultan Djem, frère de Bayezit Iᵉʳ. Copie du XVᵉ siècle. – B.N., Mss., Latin 6067.

Peu après la prise de Constantinople, Mehmed II reçut dans son palais d'Andrinople les ambassadeurs des États de l'Archipel ; firent défaut ceux des Chevaliers de Saint Jean alors installés à Rhodes. Comme le grand maître refusait de payer tribut, Mehmed II lui déclara la guerre. En 1480, Mesih Pacha débarquait sur l'île. Guillaume Caoursin, vice-chancelier de l'ordre, écrivit l'histoire du siège qui se termina par la victoire des Chevaliers de Saint Jean. L'entreprise fut renouvelée par Soliman le Magnifique.

Caoursin poursuit avec l'histoire de Sultan Djem (Zizim) fils de Mehmed II et frère rival malheureux de Bayezit II qui se réfugia auprès du grand-maître de Rhodes ; accueilli avec les plus grands honneurs mais considéré comme captif et exilé, il eut l'étrange destin de vivre longtemps en Europe. Un moment à Nice, il se livra à son penchant pour la poésie et composa entre autres un distique sur la ville ; il y tint une petite cour de poètes, chantant le *carpe diem* : « Bois la coupe de Djem, ô Djem, voici le pays des Francs. Le destin écrit sur le front de chaque créature, s'accomplit !... La fortune est inconstante et le monde périssable ; jouis de la vie avec le prince franc... Ils jouent de la harpe, de la timbale et de l'orgue semblable au psalterion. La langue des Francs est toute une lamentation, accompagnée de la plainte des flûtes... Douze princes, fils de princes en face de toi, boivent dans des coupes d'or... La vie est belle... Ô jeune prince, ô sultan Djem, se réjouir une nuit avec eux vaut mieux pour toi que toute autre chose ! Va donc Bayezit, profite si tu le veux de ta fortune ! Si l'on te dit que ton règne est éternel, ne le crois pas, c'est un mensonge. » Gibb, VI, 60-61. A. Bombaci, p. 278-279.

En 1483, il séjourna plusieurs mois au Puy, puis fut transféré à Sassenage (où il eut une aventure avec la chatelaine Philippine Hélène), Bourgneuf, Monthuel... Au bout de sept ans de captivité, il passa du pouvoir de l'Ordre à celui du Pape et fut gardé au château Saint-Ange. Lorsque Charles VIII entama les guerres d'Italie et pénétra dans Rome en 1494, il se fit remettre le prisonnier par le pape Alexandre VI Borgia. Ce dernier qui avait envoyé à Bayezid II un ambassadeur chargé de négocier la captivité de Djem pour 40.000 ducats par an ou sa mort pour 300.000, ordonna de l'empoisonner. En 1495, le fils du Conquérant mourut à Teano près de Capoue, à trente-six ans.

f. 186 : sultan Djem (« Zyzymy ») reçu par Pierre d'Aubusson, grand-maître des Chevaliers de Rhodes.

41
Fragment de chronique anonyme des années 1449 à 1453. Copie du XVe siècle. – B.N., Mss., Français 6487.

29 mai 1453. Sultan Mehmed II, surnommé de ce jour Fatih (c'est-à-dire « le Conquérant »), s'empare de Constantinople. Depuis longtemps déjà la ville était entourée par les Turcs qui avaient conquis des territoires sur la rive européenne du Bosphore : un religieux de l'ordre des frères Mineurs, résidant à Constantinople, écrivait en 1442 au Prieur de Saint-Jean de Jérusalem, se plaignant déjà à cette époque de ce qu'il appelle « le joug turc » ; mais, c'est aussi avec un esprit de croisade bien particulier, qui montre combien celui-ci s'était dénaturé, que frère Barthélémy de Gênes essayait d'exhorter dans sa lettre à la lutte contre les oppresseurs : « et se vous amez plus à avoir grans richesses, grans seignouries et terriennes honneurs, icy les poez tres legierement acquerir. Certes les richesses et grans avoirs sont icy sans nombre et sans mesure. Pourtant hastez vous de tout avoir des mains aux larrons et ennemis de la foy ; car tout est vostre, se vous vollez et vous ayez le couraige » !... En fait, malgré le retentissement certain de la chute de Constantinople en Europe, et malgré les exhortations alléchantes de frère Barthélémy, il n'y eut en Occident, aucune levée d'armes ; du côté français, on était bien plus préoccupé alors par le problème anglais que par les Turcs : 1453, c'est aussi la date de la bataille de Castillon, qui mettait enfin un terme à la Guerre de Cent ans. De toutes façons, l'Europe tournait déjà ses regards non pas tant vers Constantinople que vers Jérusalem et les Lieux Saints. Malgré un début de renaissance durant le XIVe siècle, l'Empire byzantin ne s'était jamais vraiment relevé du contrecoup des croisades ; affaibli depuis longtemps par des luttes internes, économiquement dépendant de la présence étrangère (Venise, Gênes) et n'ayant jamais pu surmonter le dissentiment religieux entre Grecs et Latins, il recevait des Turcs le coup de grâce ; ce ne fut d'ailleurs pas pour déplaire en Occident où Pétrarque s'en fit l'écho.

f. 21 : plan du siège de Constantinople par Mehmed II.

II

De la prise de Constantinople au XIXe siècle

Fin du XVe siècle. A l'ouest le nouveau monde, à l'est un monde nouveau. Le changement de perspectives qu'ouvrit pour l'Europe la prise de Constantinople par Sultan Mehmed II Fatih en 1453, fait parfois choisir cette date pour clore le Moyen-âge. L'ancienne Byzance aux deux rives européenne et asiatique, continuait son histoire en devenant capitale de l'Empire ottoman, en même temps que métropole et centre culturel de l'Islam. Ce fut d'une part l'aboutissement d'un long processus de déplacement d'un peuple qui, après la traversée d'immenses territoires l'amenant d'Asie centrale, trouva sur les rives du Bosphore un point fixe pour des siècles. Ce fut aussi le développement d'une pensée, d'une littérature, d'un art qui furent en Europe différemment connus, perçus, appréciés ou objet de controverses, selon les époques et selon les hommes.

1 - 1453-1610 : Expansion de l'empire ottoman. Récits de voyageurs. Premiers essais sur la langue.

Avec la prise de Constantinople par Mehmed II, les contacts entre l'Europe et l'Empire ottoman se trouvèrent accrus. Adversaire des chrétiens, Mehmed II fut cependant, comme beaucoup de souverains occidentaux, un homme de la Renaissance. En marge des guerres, les échanges diplomatiques et culturels, touchant le domaine du commerce, de l'art, des idées se développèrent. Des artistes italiens furent appelés à la cour du sultan qui se fit construire un palais décoré à l'italienne avec des statues européennes rapportées de ses campagnes victorieuses, et orné de fresques. Tandis que Matteo de Pasti, puis Costanzo da Ferrara, en 1478 et 1481, fondaient des médailles à l'effigie de Mehmed II, qu'en 1479-1480 Gentile Bellini s'occupait à faire le portrait du sultan et d'autres personnages de la Cour, des artistes turcs partaient vers l'Italie, terre d'échanges et pont jeté entre l'Orient et l'Occident. Sous Süleyman Ier Qanûnî

(« le législateur ») (1520-1566) connu en Europe sous le nom de *Soliman le Magnifique,* apparurent les premières conventions spéciales touchant notamment au commerce, appelées Capitulations. Peu à peu, l'image du Turc destructeur, quasi-diabolique, fondée sur celle du sarrasin médiéval, saisi avant tout comme l'usurpateur du tombeau du Christ, laissa la place à une représentation différente, plus véridique : soit le visage d'un ennemi, mais semblable à tous les autres, et même puissant et fastueux, soit, comme le montre la lutte entre partisans et adversaires de « l'Union du lys et du croissant » sous François Ier, celui d'un ami.

Toutefois, durant le XVIe siècle encore, « le Turc » en phase d'expansion sous la bannière de l'Islam ne cesse pas d'être craint et redouté. Mais, dans ces temps troublés pour la Chrétienté, même si Charles Quint s'intitule encore « roi de Jérusalem » et, malgré le « Vœu du faisan » prononcé à Lille à la Cour du duc de Bourgogne Philippe le Bon, où l'on fait vœu de croisade contre le Turc, l'unanimité ne se fait plus ou à grand peine : les luttes religieuses qui divisent l'Europe ont des répercussions sur l'alliance turque et l'on voit même des protestants chercher refuge à la cour du sultan ottoman.

a) Expansion de l'empire ottoman. La guerre, les lettres, les arts, les sciences.

Le XVIe siècle est pour l'Empire ottoman une période de grande expansion où la supériorité de l'armée, son ordonnance, sa discipline et son silence sont admirés par ses adversaires eux-mêmes. Après l'Egypte soumise sous Selim Ier, les conquêtes s'étendent dans toutes les directions : Afrique du Nord, Hongrie, Iraq avec Bagdad, sans oublier la lutte dans l'océan indien contre les Portugais, vers la côte ouest de l'Inde à Diu, la côte africaine à Zeila (le pacha turc de Zebid fournit des armes à Ahmed Grange le gaucher, musulman, contre le roi d'Ethiopie soutenu de son côté par quatre cents Portugais) et jusqu'à Monbasa (en 1585-1588 Ali Bey assiégé dans la ville sera vaincu par les Bantous d'un côté et les Portugais de l'autre), ni au Nord les raids turco-tatars jusqu'à Kazan et Moscou.

Soucieux du faste de leur empire, les souverains ottomans privilégient les arts et la culture. De nombreux savants s'adonnent à l'étude de la théologie, de la philologie arabe et persane, des sciences juridiques. Le XVIe siècle voit chanter l'un des plus grands poètes turcs, Bâqî. On fait preuve d'une certaine prédilection pour l'histoire qui raconte les conquêtes, et pour la géographie qui les fixe sur les cartes. C'est également à cette époque que naît l'art du livre ottoman qui se dégage d'une certaine façon des influences persane et autres.

Pendant cette période, la culture turque mais non-ottomane s'exprime aussi à l'est. En Asie antérieure, la victoire de Chah Ismaïl sur les Aqqoyunlu a provoqué l'avènement des Safavides, dynastie régnant sur la Perse, mais culti-

vant beaucoup le turc : Chah Tahmasp (1525-1576) versifie en turc ; c'est à Chah Ismaïl que le grand poète bilingue Fûzûlî Bagdadi offre ses œuvres.

Encore plus à l'est en Asie centrale, lorsque les Timourides sont chassés par les Ouzbeks, la littérature *tchagatay* perd de son importance ; on reprend les vieux modèles sans rien créer de neuf ; les artistes quittent Hérat pour Boukhara et Samarkand qui deviennent de nouveaux centres culturels très vite iranisés. Cependant, l'œuvre originale du sultan Babur, conquérant de l'Inde, tranche par sa vivacité dans cette époque de rareté littéraire.

42
Janissaire allant à la guerre. D'après Nicolas de Nicolay. XVIe s. – B.N., Est. Od 9 f. 86.

Créés dès le XIVe siècle par les Ottomans, les régiments d'infanterie des Janissaires (*Yeni Tcheri*, littéralement : nouvelle troupe) furent l'une des principales forces de l'armée ottomane, organisée bien avant la création en France des armées permanentes de Charles VII. Le recrutement fondé sur le système particulier du « devchirme », consistait à lever parmi les populations chrétiennes soumises par la conquête des enfants de tribut qui, convertis à l'islam, recevaient un enseignement spécial. Coiffés du bonnet de feutre blanc d'Hadjdji Bektach, leur protecteur (fondateur de l'ordre religieux des Bektachis), ils se réunissaient pour tenir conseil autour de la grande marmite de bronze ; le renversement de la marmite était signe de révolte ; ceci se produisit de plus en plus fréquemment à partir de la fin du XVIIe siècle, où la règle du « devchirme » tombait en désuétude.

43
« Histoire générale des Turcs, contenant l'Histoire de Chalcondyle, traduite par Blaise de Vigenaire, avec les Illustrations du mesme autheur, et continuée jusques en... 1612 par Thomas Artus et... par le Sr de Mezeray en... 1661. » Paris, 1662-1663, 2 vol. – B.N., Impr., J. 870-871.

Vol. I. Gravure : l'armée turque rangée en bataille.

Vol. II. P. de titre.

44
Divan de Bâqî. Copie de 1595. – B.N., Mss., Suppl. turc 356.

Expression du classicisme ottoman, la poésie lyrico-mystique trouva son plus grand représentant dans le poète Bâqî, né à Constantinople en 933 H./1526. Soliman le Magnifique le protégea. Honoré durant sa vie du titre de « sultan des poètes », il fut enterré avec solennité. Une élégie qu'il composa sur la mort de Süleyman Ier, tué au siège de Szigetvar en Hongrie lui valut une grande partie de sa fortune :
« O toi qui es pris dans les filets de l'ambition et de la gloire, jusques à quand couveras-tu ta passion pour les choses du monde, qui ne connaît pas de répit ? Pense à ce jour, quand le printemps de ta vie se terminera et ton visage couleur de tulipe se changera en feuillage d'automne !... »

f. 66 vo-67 : poésie de Bâqî copiée en écriture nestaliq dans des encadrements de couleur.

Cf. A. Bombaci, *Histoire de la littérature turque*, p. 285.

45
Histoire de l'empire ottoman, de KEMAL PACHAZADE MEVLANA AHMED IBN SULEYMAN. Copie du XVIIe siècle. – B.N., Mss., Suppl. turc 157.

C'est aux dernières années du XVe siècle qu'appartiennent les premières chroniques turques qui nous soient parvenues. Certaines, anonymes, sont connues sous le titre de *Tevarikh-i âl-i ᶜOsman* (« Chroniques de la maison d'Osman »), d'autres portent le nom d'auteurs comme ᶜAchiqpachazâde ou Nechrî. Au temps de Selim Ier et de Süleyman Ier, l'historiographie en langue turque prit un grand développement dû pour une bonne part aux sultans eux-mêmes, soucieux de voir chanter et consigner leurs exploits. Kemalpachazâde (mort en 1534) fut un historien au langage imagé et précieux à l'extrême.

f. 100 v°-101 : chronique du règne de Bayezit Ier. Le manuscrit est calligraphié sur papier de couleur et l'encre parsemée de poudre d'or.

46
Tadj el-tevarikh (« Couronne des histoires »), de SA'D ED-DIN. Copié à Bagdad en 1590. – B.N., Mss., Suppl. turc 150.

Le dernier représentant de valeur de l'historiographie littéraire, Sa'd ed-Din (mort en 1599), fut précepteur de Murad III. Composée dans un style pompeux, son histoire de la dynastie régnante s'arrête au règne de Selim Ier (1517-1520). Diffusée dans de nombreuses copies, elle devint une sorte de version canonique de l'histoire ottomane en Orient et, par reflet, en Occident ; elle fut traduite notamment par un Italien, V. Brattuti de Raguse.

f. 1 v°-2 : début de la chronique de Sa'd ed-Din. *Sarloh* enluminé. Cachet d'un possesseur du manuscrit du XIXe siècle. Fine écriture *neskhi*. Copié à Bagdad devenue ottomane en 1534, par la conquête de Soliman le Magnifique.

47
Traduction de Sa'd ed-Din : « Siège et prise de Constantinople, par Mahomet, 2e du nom, empereur des Turcs, avec la description de la capitale de l'empire d'Orient, traduction du turc (de Saad-uddin) faite par le Sr Julien Galland, jeune de langues, 1733. » – B.N., Mss., Suppl. turc 860.

Lorsqu'au XVIIe siècle on commença un grand mouvement de traduction des différentes œuvres de la littérature ottomane, celle de Sa'd ed-Din fut tout naturellement choisie parmi les premières. Cette traduction est due à Julien-Claude Galland, qui semble ne pas avoir de lien de parenté avec le fameux Antoine Galland.

f. VI-VII : Sur Mehmed le Conquérant, « qui a fait sous son règne, plein de justice, des conquêtes qui faisaient envie aux plus grands Roys de la terre, principalement la prise de Constantinople qu'il a acquis aux Musulmans ; luy qui en ouvrant la porte de sa clémence a fait fleurir les sciences ; jamais la majesté des Ottomans n'a paru avec tant d'éclat que sous son règne ». Ce passage donne un exemple du style de l'auteur.

48
Ghazavat-i Kheir ed-Din Pacha, par TCHAVUCH PACHA. Histoire des expéditions maritimes et des victoires de Barberousse. 1546. – B.N., Mss., Suppl. turc 1186.

A côté des ouvrages historiques inspirés des anciennes chroniques, apparaissent des monographies dédiées au règne d'un ou deux sultans ou à quelque exploit particulier, se référant aux grandes campagnes militaires du temps. Les gestes des grands corsaires turcs du XVIe siècle four-

50

nissent tout particulièrement matière à ce genre de récit : celle de Kheir ed-Din dit Barberousse, qui s'empara d'Alger et d'une partie de l'Afrique du Nord, et offrit sa conquête à Soliman le Magnifique est l'une des plus célèbres. La présente copie exécutée en 1546 (date de la mort de Barberousse) est contemporaine de la rédaction de l'œuvre par Tchavuch Pacha et donc un des exemplaires originaux.

f. 20 v°-21 : récit de l'hivernage des forces turques à Toulon en 1543-1544. Un des effets de l'alliance conclue entre François Ier et Soliman le Magnifique fut de mettre sur pied quelques projets d'attaques conjuguées entre l'escadre turque et les forces françaises contre Charles Quint, projets qui furent rarement réalisés. Pourtant, en 1543, Barberousse faisait sa jonction à Marseille avec le duc d'Enghien et ils allèrent ensemble assiéger Nice qui fut occupée quelque temps. Les troupes turques durent au retour, hiverner à Toulon où elles séjournèrent plusieurs mois.

49
Monnaies de Murad III frappées à Alger. Or. XVIe s. – B.N., Cabinet des Médailles.

50
Kitab-i Bahriyye, de PIRI REIS. Portulan de la mer Méditerranée. Copie de la seconde moitié du XVIe siècle. – B.N., Mss., Suppl. turc 956.

Né à Gallipoli en 1468, Piri Reis parcourut avec son oncle Kemal Reis, grand amiral, presque toutes les côtes méditerranéennes et participa à ses campagnes navales. Lorsque Selim Ier entreprit la conquête de l'Egypte, ce fut Piri Reis qui s'empara d'Alexandrie en 1517. En 1526, il présentait à Soliman le Magnifique son « Traité de la marine », fruit de ses expériences, qui fut grandement apprécié et dont on fit faire plusieurs copies. En 1548, chargé du titre de « Capitaine des Indes », il assiégeait Aden et, en 1552, Mascate contre les Portugais. Il mourut deux ans plus tard à 86 ans !

Son traité, composé à l'usage pratique des navigateurs, donne la description de toutes les côtes de la Méditerranée, avec un réel souci scientifique : « Si les savants commettent même la moindre faute, tous les caps sur la carte seront mal situés. On n'y peut plus mesurer les distances, et tous ceux qui s'en servent seront trompés. » Il est également l'auteur d'une carte de l'Atlantique avec les côtes de l'Amérique, actuellement conservée à Istanbul, dont on pense qu'elle a pu être copiée d'un original perdu, dressé après les voyages de Christophe Colomb.

Cet exemplaire a appartenu au comte de Pontchartrain. Antoine Galland écrit dans son journal, le 19 mars 1711 : « J'appris de M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences, que M. le Comte de Pontchartrain avait un livre de cartes marines, au nombre de deux cents, à l'usage des Turcs et de leur langue, dédié à Sultan Soliman, le Père de Govil, m'en parla aussi. » L'ouvrage fut traduit par Cardonne sous le titre de « Flambeau de la Méditerranée ».

f. 362 v°-363 : le cours du Nil et la ville du Caire.

Cf. A. Afetinan, *Piri Reis'in Hayati ve eserleri.* Ankara, 1974.

51
Traité d'astronomie. Description des instruments de son observatoire, par TAQI ED-DIN. Copie en 1580. – B.N., Mss., Suppl. turc 1126.

Cet ouvrage donne la description des instruments que l'astronome Taqi Ed-Din pouvait utiliser au XVIe siècle dans son observatoire à Galata près du Bosphore. Son œuvre n'est pas un cas isolé car les Ottomans mirent à l'honneur l'étude de l'astronomie.

التمشی دقیقه اوزره منقسم ایدی و راصد اوک ابتداسی مسماردن اوله

و بعضی رصاد و مسطرهٔ ثالثه یرینه هیچ حلقه نصب ایدرلر ایمش

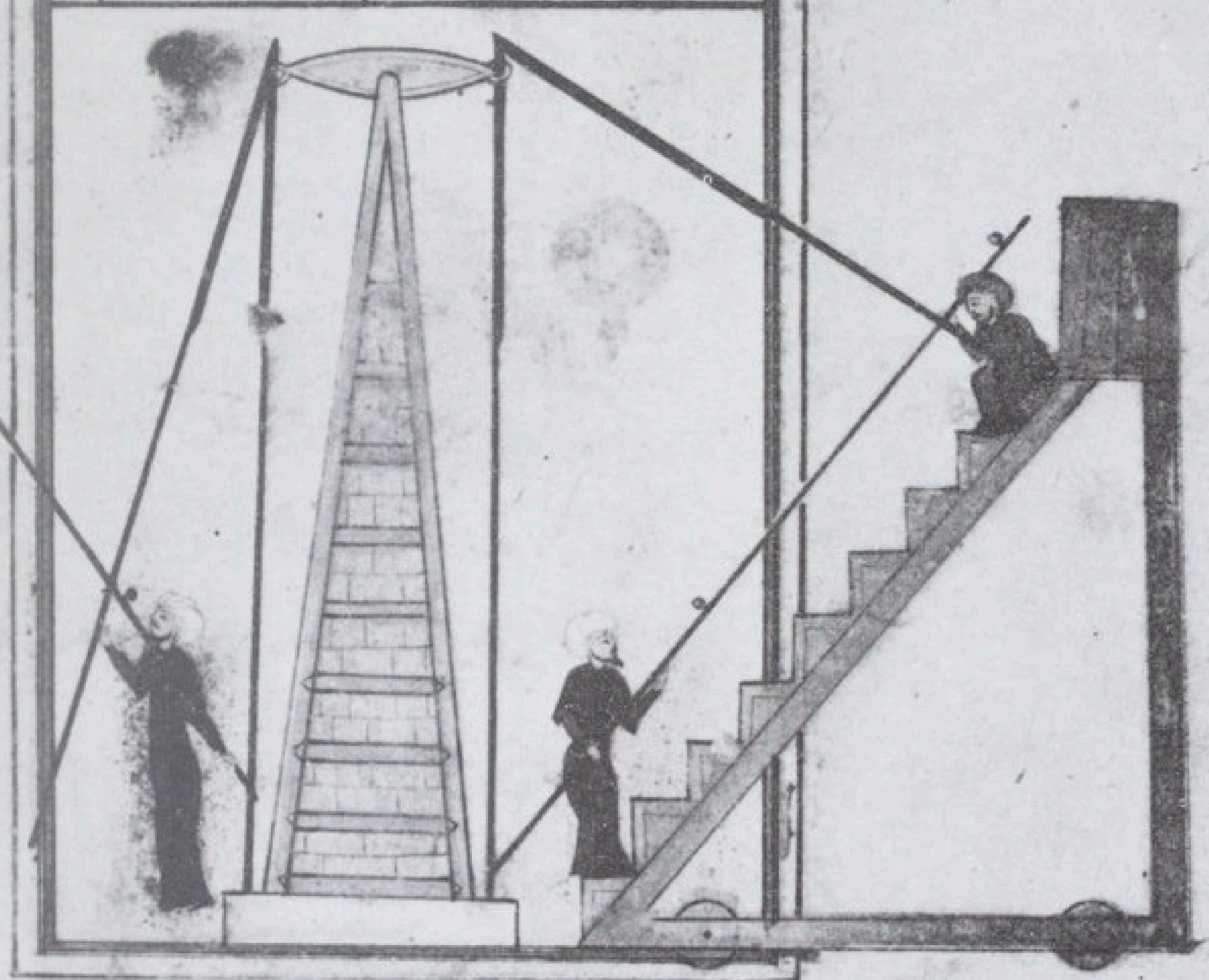
بو آلتدن غیدا و لنده دخی ایچون بونی اختیار ایتمشلردر و مرصود

اولنان کوکب نه قدر افقه قریب اولسه مسطره بیوک کرکدر و ثلمی ایچون

بر سلم یعنی نردبان مرتب و مهیا قلنوب و برایکی راصد اوزرنده جواب

رصد ایده و کلدیکی اشاغیده بر کاتب یازوب و بر کمسنه دخی شاقولی

حفظ ایتمک ایچون تمکن ایدوب استحکام ایده لر و شکلی بودر که رسم اولنور



52

Feraset nâme, de MEHMED IBN MEHMED EL-FENARI. Traité de physiognomonie. Copie du XVIe siècle. Papier, rose dans les marges, blanc sablé d'or pour la calligraphie. – B.N., Mss., Suppl. turc 1055.

Science islamique, la *firasa* (physiognomonie) est une technique divinatoire fondée sur l'étude des signes extérieurs et des états physiques permettant de présager de l'état moral et du comportement psychologique d'une personne, de connaître les secrets des tempéraments et des consciences. Comme les Arabes et les Persans chez lesquels on trouve un grand nombre de textes de ce genre, les Turcs composèrent plusieurs traités de physiognomonie : celui d'el-Fenari, qui dédia son œuvre au sultan Murad III en 1574-1575 en est un exemple. Les peintures de ce manuscrit sont à rattacher à l'école ottomane d'Osman.

f. 42 v° : École, illustrant une citation de Djâhiz : « Dieu a divisé la stupidité en cent parties, et en a placé quatre-vingt-dix-neuf chez les maîtres et le reste chez les autres gens ! »

Cf. EI², p. 937.

53

Matali^c el-sa^cadet, de MEHMED IBN EMIR HASAN EL-SU^cUDI. Traité d'astrologie et de divination. Copié en 1582. Constantinople. – B.N., Mss., Suppl. turc 242.

Le XVIe siècle et le début du XVIIe représentent pour la peinture turque ottomane la période la plus féconde, qui correspond d'ailleurs à la période d'expansion de l'empire. Les ateliers du Sérail créèrent alors un art original qui se dégagea de l'influence persane encore sensible au XVe siècle. L'époque de Murad III (1574-1595), en particulier, fut fertile en belles œuvres, comme le montre cet exemplaire du *Matali^c el-sa^cadet* d'el-Su^cudi. Traduit d'un original arabe sur l'ordre du sultan lui-même, ce manuscrit comporte la description des douze signes du zodiaque, différents tableaux et un traité de divination. Cette copie fut réalisée à Constantinople pour la fille du sultan, Fatimeh. Les peintures semblent avoir été réalisées dans le même atelier sous la direction du célèbre maître ^cOsman, auquel on doit sans doute la première série de peintures (signes du zodiaque).

f. 10 v° : le signe du Taureau. Les petites figures au bas de la page représentent les planètes.

54

Hadiqat el-Su^cada, de MEHMED IBN SULEYMAN FUZULI BAGDADI. Copie de la fin du XVIe siècle. – B.N., Suppl. turc 1088.

Cet ouvrage qui traite des souffrances et de la mort du prophète Muhammad, de Fatima, de ^cAli et des martyres de Hasan et de Husayn, est orné de plusieurs peintures, exécutées sans doute dans les ateliers du sultan Murad III vers 1590-1595, dont certaines, traitées dans le style en honneur dans la Perse safavide, semblent être l'œuvre d'un artiste persan travaillant à Constantinople. Il était en effet fréquent que le Sultan, au cours des campagnes ottomanes contre les Persans, rapportât dans son butin des œuvres d'art et des manuscrits dont on pouvait ensuite s'inspirer. Mais des artistes étrangers sont aussi venus à Constantinople attirés par le mécénat des sultans, ou simplement, dans le cas des Persans, à cause de leur attachement au Sunnisme, combattu par les princes Safavides. Selim Ier (1512-1520) avait déjà procédé de cette façon ; c'est d'ailleurs sous son règne que, chassé par les Ouzbeks, le dernier descendant des Timourides de Hérat, Badi^coz-Zamân Mirzâ vint se réfugier à Istanbul, où il mourut en 923 H./1517, apportant sans doute avec lui quelques précieux manuscrits.

f. 9 v° : Adam et Ève.

کواش

عامر

علاق

قالغ

عليق

قاران

ملکا

کنعان

ارغو

عاد

ارأسه

سرو

شداد

نمرود

بشنك

ساروغ

تاروخ

آذر

هرون

جرهم







حضرت خليل الرحمن عليه السلام



لوط پیغمبر علیه السلام

55

Menaqib-i Hünerveran, par MUSTAFA ʿALÎ. Copie du début du XVIIIᵉ siècle. – B.N., Mss., Suppl. turc 756.

Composé sous Murad III, en 1587, cet ouvrage est le premier traité turc d'histoire de l'art, comportant les noms des calligraphes, des peintres, des enlumineurs et des relieurs du passé et du présent.

f. 3 v°-4 : page de titre ornée d'un *sarloh* or et bleu.

56

Recueil de modèles d'écritures turques. Fin du XVIᵉ siècle. – B.N., Mss., Suppl. turc 296.

Instrument de transmission de la parole de Dieu, l'écriture arabe reçut dès les origines un caractère sacré, qui demeura chez les Turcs musulmans ; après la conquête, Constantinople devint peu à peu un centre de l'art calligraphique et un style turc se développa dans les divers types d'écriture. Sa pratique était réservée aux maîtres calligraphes et exigeait d'eux une disposition intérieure particulière, touchant à l'art et à l'esthétique mais dont certains aspects s'approchent aussi de la spéculation mystique.

f. 72 : invocation.

57

Modèle de reliure turque du XVIᵉ siècle. – B.N., Mss., Suppl. turc 1035.

L'art du livre ottoman s'exprima également dans la fabrication et l'ornement des reliures. Le plus souvent de cuir (on trouve cependant quelques exemples de reliures laquées d'inspiration persane ou de papier marbré pour les reliures plus courantes), elles étaient ornées de décors peu chargés, soit estampées, soit dorées, l'esthétisme s'exprimant à travers une réelle simplicité. Généralement, un médaillon occupe le centre des plats ; il est appelé *chemse,* la racine de ce mot d'origine arabe évoquant un soleil. Deux petits fleurons sont disposés de part et d'autre des pointes du médaillon, des écoinçons ornent les angles ; souvent des filets courent le long des bords. La reliure traditionnelle comporte un rabat orné lui-même d'un motif qui rappelle celui des plats.

58

Reliure française de maroquin rouge, décor de plaque à arabesques et fers azurés, par le dernier relieur de Jean Grolier. Paris, vers 1563. Sur : Johann Carion. *Tertia pars Chronici...* Bâle, 1563. – B.N., Impr., Rés. G. 2131.

Alde Manuce, fondateur à Venise d'une imprimerie et d'une maison d'édition vers 1490 (et à qui l'on doit les caractères dits italiques), possédait également un atelier de reliure. Ces reliures sont parmi les premières qui montrent les traces visibles de l'influence musulmane ; leur grande diffusion a contribué à faire connaître l'art de la dorure.

Alde Manuce était en relation avec Jean Grolier (1479-1565) et a sans doute exercé sur lui une influence non négligeable. Ses continuateurs, les Giunta, influencèrent par la suite l'Espagne et la France, surtout Lyon.

La présente reliure exécutée vers 1563 pour Jean Grolier, utilise dans son décor des motifs tout à fait caractéristiques de la reliure orientale.

Cf. Svend Dahl, *Histoire du livre de l'antiquité à nos jours,* Paris, 1960, p. 127-136.
Tammaro de Marinis, *L'influsso orientale sull'arte della legatura a Venezia. Estratto da Venezia e l'oriente fra tardo Mediævo e Rinascimento,* Firenze, s.d.

59

Iskender nâme, d'AHMEDI. Roman d'Alexandre. Copié en 1561. Chiraz. – B.N., Mss., Suppl. turc 635.

Le roman d'Alexandre composé par Ahmedi sous Bayezit I[er] eut une grande fortune, car il était encore copié à Chiraz à la fin du XVI[e] siècle, sous les Safavides qui cultivaient la langue turque. Bien que le lieu de la copie ne soit pas mentionné dans le manuscrit, les peintures semblent appartenir à l'école de Chiraz, et l'on peut juger du niveau élevé qu'avaient atteint les ateliers d'art de cette époque.

f. 185 v° : Gayomart, le premier roi du monde et sa famille, dans un paysage rocheux, vêtus de peaux de bêtes et entourés d'animaux féroces.

Cf. I. Stchoukine, *Manuscrits safavis,* p. 113.
E. Blochet, *Enluminures,* p. 145.

60

Leyla ve Medjnun, de MEHMED IBN SULEYMAN FUZULI BAGDADI. Copie de la fin du XVI[e] siècle. Chiraz (?). – B.N., Mss., Turc 316.

Ce manuscrit orné d'une très belle reliure laquée, représentant des scènes de cour, raconte l'histoire du malheureux Medjnun, fou d'amour pour Leyla, errant dans la solitude des montagnes après le mariage de celle-ci et finissant par y trouver la mort, thème populaire des littératures persane et turque. Il comporte des peintures qui ont pu être soit réalisées à Chiraz à la fin du XVI[e] siècle, soit avoir été exécutées par un artiste persan au service du sultan.

f. 1 v° : Medjnun dans la montagne.

61

Gara'ib al-Sigar, de MIR ALI CHIR NEVAI. Copie de 972 H./1564-1565. Chiraz (?). – B.N., Mss., Suppl. turc 762.

Ce recueil des poésies de Nevaï, calligraphié en 1564-1565, comporte des peintures exécutées dans le style de Chiraz sans doute par plusieurs artistes. Il semble que le manuscrit ait été réalisé dans le même atelier que le manuscrit turc 316, cité ci-dessus. On peut comparer les encadrements que caractérisent les motifs à petites volutes florales.

f. 1 v°-2 : souverain sur son trône entouré de ses serviteurs et scène de lecture dans un pavillon.

Cf. I. Stchoukine, *Manuscrits safavis,* p. 113-114.

62

Gara'ib al-sigar, de MIR ALI CHIR NEVAI. Copie du XVI[e] siècle. Tabriz. – B.N., Mss., Suppl. turc 991.

Cette copie des œuvres de Nevaï, réalisée au début du XVI[e] siècle, est illustrée de peintures appartenant à l'école de Tabriz, centre culturel très important où l'on cultiva conjointement, comme en témoigne ce manuscrit, le persan et le turc.

f. 57 v° : prince dans un jardin.

63

Lisan al-Tayr (« Dialogue des Oiseaux »), de MIR ALI CHIR NEVAI. Copie de 1553. Boukhara. – B.N., Mss., Suppl. turc 996.

Ce poème mystique en turc oriental, imité de la « Conférence des Oiseaux » composé en persan par Ferid ed-Din Attar, fut copié en 1553 pour le sultan des Ouzbeks, Mehmed Yar Behadur Khan, à Boukhara. Sous les Ouzbeks, turco-mongols, la langue littéraire resta le *tchagatay,* bien que la culture persane finît par supplanter à Boukhara et Samarkand la culture turque, comme le montre ce manuscrit écrit en langue turque, mais dont les peintures sont d'influence persane.

f. 20 : grande salle d'un palais dont la toiture est soutenue par des colonnes de jade. On lit sur le fronton de la salle que cette peinture a été exécutée pour Mehmed Yar Behadur Khan en 964 de l'hégire (1553) ; il est représenté lui-même à gauche assis sur des coussins. Les personnages sont vêtus à la mode de Boukhara.

64

Portrait du sultan Babur. Recueil de peintures indiennes. XVII[e] s. – B.N., Est., Rés. Od 45 n° 8.

Descendant de Tamerlan par son père et de Gengis Khan par sa mère, Babur, troisième conquérant turc de l'Inde et fondateur de l'empire moghol, ne fut pas qu'un homme d'action et de guerre ; il raconta dans son ouvrage *Vaqa'i-i Babur* (« les Aventures de Babur ») ses mémoires depuis son adolescence. Écrites en turc *tchagatay* et d'une vivacité extraordinaire, elles restent un des monuments les plus attachants de toute la littérature turque. Écoutons-le raconter une nuit d'orage : « J'étais en train d'écrire dans le pavillon... Le lanterneau vola en éclats. Je n'eus pas de mal, mais livres et cahiers furent noyés dans le déluge et ce fut seulement après une grande confusion qu'ils furent rassemblés. Je les enveloppai dans la couverture de drap de laine du divan et je les mis sous celui-ci... Quelque temps après, la tempête se calma... J'allumai le feu à grand peine et je mis à sécher les papiers et les cahiers, veillant jusqu'à l'aube. »

Cf. A. Bombaci, *Histoire de la littérature turque,* Paris, 1968, p. 147.

J.L. Bacqué-Grammont, *Le Livre de Babur : mémoires de Zahiruddin Muhammad Babur de 1494 à 1529. Traduit du turc tchagatay...,* Paris, 1980.

65

Divan-i Babur. Copie du début du XVI[e] siècle. Kaboul. – B.N., Mss., Suppl. turc 1230.

Outre ses mémoires, on doit au sultan Babur un traité de prosodie et un recueil de poèmes, en turc *tchagatay ;* la présente copie est contemporaine de l'auteur.

f. 15 v°-16 : poésies. Marges ornées et couleurs de papier différentes.

b) En Europe : de la légende à l'histoire. L'alliance turque.

Les Turcs devenus plus proches, on s'interroge en Europe sur leurs origines et l'on commence à publier, dans l'ambiance de l'humanisme, de la Renaissance et des questions nouvelles, des ouvrages détaillés sur leur mode de gouvernement, leurs mœurs, leur religion.

Comme l'Empire ottoman s'étend alors sur la plus grande partie des terres islamisées, il s'établit dans les esprits un parallélisme qui durera longtemps entre le Turc, l'Islam et l'Orient. Sur le plan diplomatique l'évolution est

grande. Malgré ses détracteurs, François Ier «le roi très chrétien» s'allie avec Soliman le Magnifique, entamant des relations qui ne cesseront plus et qui déboucheront sur des accords militaires et commerciaux.

Les récits de voyageurs donnent de nombreux détails sur les pays qu'ils traversent; c'est à la fin de ces ouvrages qu'apparaissent les premiers dictionnaires de langues orientales, notamment en turc, sous forme de vocabulaires utiles au voyageur. Sur le plan littéraire, un événement passe inaperçu à la fin du siècle, la première pièce de théâtre à sujet turc.

66
«La généalogie du Grand Turc a présent régnant», de THÉODORE SPANDOUYN CANTACUZENE. Copie de 1519. – B.N., Mss., Italien 881.

Cet ouvrage, l'un des premiers livres en Europe sur le sujet, essaie de décrire l'histoire, les mœurs et la religion des Turcs. Certains ont pu écrire qu'il doit être considéré comme l'un des premiers monuments de l'orientalisme en France. L'auteur, né en Italie, banni de Venise en 1509, passa plusieurs années en France où il présenta les manuscrits de son livre, fruit d'un séjour de plusieurs années dans l'Empire ottoman, à Louis XII et plus tard au futur Henri II.

Page de titre. Exemplaire dédié au futur Henri II.

67
«De la République des Turcs et là où l'occasion s'offrera des mœurs et loy de tous Muhamedistes par Guillaume POSTEL, Cosmopolite.» Poitiers, 1560. – B.N., Impr., J. 3382.

Sous l'impulsion de la Renaissance, l'attitude des Occidentaux vis-à-vis des livres orientaux changea. Parallèlement aux motivations des humanistes, des savants et des hommes de lettres portés par le désir de connaître les textes en eux-mêmes, la quête des manuscrits orientaux devint essentielle pour la grande controverse entre Catholiques et Protestants, pour l'exégèse biblique et la connaissance des débuts du christianisme. Tout au long des XVIe et XVIIe siècles, l'orientalisme est entièrement fondé sur les préoccupations religieuses. Dès le XVe siècle déjà, le Pape Nicolas V avait envoyé des émissaires en Levant. Un des lieux privilégiés pour les achats de manuscrits fut Constantinople.

Guillaume Postel (1510-1581), orientaliste et mystique, fut envoyé en 1535, à la suite de l'ambassade de Jean de la Forest, à Constantinople pour rechercher des manuscrits orientaux, grecs surtout. Devenu professeur de langues orientales au Collège Royal fondé par François Ier, il ne cessa par la suite de voyager à travers l'Orient, rêvant d'une réconciliation entre l'Islam et le Christianisme. Son traité *De la République des Turcs* est l'un des premiers ouvrages du genre. On lui doit aussi la première grammaire turque, contenue dans l'édition de 1575 des *Histoires orientales*; elle comporte une vingtaine de pages intitulées : «Instruction des motz de la langue turquesque les plus communs», dont 9 consacrées à décrire les formes et principes de formation des noms, pronoms et verbes turcs.

Cf. *Exposition Le Livre et le Liban jusqu'en 1900,* Paris, 1982, p. 221.

68
«Quatuor librorum de Orbis terrae concordia primus», de Guillaume POSTEL. Paris, s.d. [XVIe s]. – B.N., Impr., D2. 10157.

La première édition de l'ouvrage est de 1544, donc d'avant le second voyage de Postel en Orient. «L'orientalisme à ses débuts est un orientalisme chrétien, on pourrait même dire biblique.»

f. 1 v°-2 : «Librorum argumenta...»

Cf. *Exposition Le Livre et le Liban jusqu'en 1900,* Paris, 1982, p. 221.

69
Lettre de Soliman le Magnifique à François I[er] à propos de la guerre entre les Ottomans et les Persans. Constantinople. 1533. Rouleau. – B.N., Mss., Suppl. turc 822.

Cette lettre ornée de la *tughra,* en bleu et or, du sultan ottoman est un peu antérieure à la venue du premier ambassadeur français à la Sublime Porte, Jean de la Forest. Les rapports épistolaires entre le roi de France et le sultan existaient déjà du temps de Mehmed II le Conquérant comme en témoignent les *Epistolae magni Turci* de Laudivio, dit aussi Landin, sorte de recueil des lettres adressées par le sultan aux différents rois et princes d'Europe, qui furent publiées à Trévise en 1476 et eurent beaucoup d'écho ; le Turc apparaissait sous un jour nouveau et il devenait souhaitable pour les humanistes d'établir des relations culturelles entre l'Europe chrétienne et l'Empire ottoman ; de même *l'Epistolle du présent Turc au très chrétien Roy de France* adressée à Louis XII, contient déjà les prémisses des premières Capitulations.

70
Capitulations conclues entre Soliman le Magnifique et la République de Venise. Constantinople. 1540. – B.N., Mss., Suppl. turc 727.

On appelait « Capitulations » des conventions spéciales, signées entre les pays occidentaux et la Porte, accordant des privilèges, notamment commerciaux, à certaines nations et réglant la juridiction des ressortissants des pays concernés. Les Vénitiens qui commerçaient déjà dans ces régions du temps de l'empire byzantin obtinrent bien avant les Français d'y pouvoir continuer leur négoce. Il y eut très tôt à Constantinople une représentation diplomatique vénitienne permanente ; dès la fin du XV[e] siècle, il existait dans la ville un Baile vénitien appointé par la République.

Le document est orné de la *tughra* du sultan, qui représente son sceau. Toujours de même forme et peinte par un fonctionnaire attitré de l'administration ottomane, cette *tughra,* outre la beauté de sa calligraphie, enferme dans ses volutes la titulature du sultan, son nom et les mots « Muzafer daima », c'est-à-dire « toujours victorieux ».

71
Recueil du XVI[e] siècle. f. 224 : Document sur le voyage de Rincon en Levant. – B.N., Mss., Français 2811.

Les rapports diplomatiques entre l'Empire ottoman et l'Europe n'étaient pas simples, et à côté des relations officielles, il exista dès le XVI[e] siècle des réseaux d'espionnage très développés, entretenus par toutes les cours d'Europe. Le roi de France par exemple, employa de 1525 à 1541, les services d'un *comunero* espagnol réfugié en France, du nom de Rincón, qui se rendit plusieurs fois à Constantinople et mourut assassiné. Le document présenté ici concerne les frais de voyage de Rincon pour son séjour en Levant, daté du 28 avril 1541.

72
« Apologye en défense pour le Roy fondée sur le texte d'évangile contre ses ennemys et calumniateurs, par François de SAGON. » Paris, impr. de Janot, 1544. – B.N., Impr., Rés. R. 2910.

A cette époque où se répandent en Europe beaucoup d'idées préconçues, et en grande partie fausses, concernant les Turcs, fondées sur les affirmations péremptoires de la tradition dévote, certains cherchent à lever la contradiction qui apparaît entre l'alliance turque et le désir du roi de France très chrétien de partir à la tête d'une croisade. De nombreux libelles diffamatoires circulent alors à travers toute l'Europe ; en 1530, Erasme publie son *Utilissima consultatio de bello Turcis*

inferendo ; en revanche, des auteurs comme Sagon, se déclarant ouvertement partisan de « l'Union du lys et du croissant », font au contraire l'apologie de l'alliance turque, allant même jusqu'à comparer le Turc au Bon Samaritain ; François Ier, prisonnier de Charles Quint en Espagne après le désastre de Pavie et abandonné de tous, trouve aux côtés du Turc un réconfort moral autant que politique :

DII. « Parquoy le Turc voullant secourir France
Qu'il voyeyt estre en peine et en souffrance
N'ha point mal faict et diray en ce lieu
Que cest un faict de volonté de Dieu. »

Cf. Esther Kafé. « Le mythe turc et son déclin dans les relations de voyage des Européens de la Renaissance. » *Oriens,* 21-22/1968-69, p. 159-196.

c) Les voyageurs. Premiers essais sur la langue.

73
« Les quatre premiers livres des navigations et pérégrinations orientales de N. de NICOLAY Dauphinoys, seigneur d'Arfeuille, valet de chambre et géographe ordinaire du Roy de France. » Lyon, G. Roville, 1568. – B.N., Impr., J. 1804.

Les polémiques et une certaine image haîneuse du Turc n'empêchent pas cependant l'essor des voyages vers l'Empire ottoman. Après Jean Chesneau, secrétaire de l'ambassadeur d'Aramon qui raconta son voyage, Pierre Belon du Mans, botaniste et naturaliste qui publia en 1553 *Les observations de plusieurs singularistez et choses memorables... en Grèce, Asie...,* André Thevet, cosmographe du roi Henri II auquel on doit en 1554 la *Cosmographie du Levant,* l'une des plus intéressantes relations est celle de N. de Nicolay, « Vallet de chambre et géographe ordinaire du Très chrétien roy de France », publiée en 1567 puis à nouveau en 1568, 1576, 1586 ; faisant preuve d'une rare ouverture d'esprit, l'auteur déclare que c'est un devoir pour l'homme de voyager « à celle fin... que par telles peregrinations... *toutes les nations diverses du monde se apprivoisent* et familiarizent les uns aux autres..., se enseignent pareillement la vraye religion, les vertus et honnestetez morales, civiles et politiques : se communiquent et distribuent les unes aux autres par mutuel commerce..., l'abondance des unes recompensant la défaillance des autres..., tellement que... toute la terre avec tous ses biens soit veue estre en propriété commune... en ostant celle arrogante presumption usurpée des Grecz et Romains, de tenir et appeller un autre homme, ou autre nation plus barbare que soy ou la sienne. »

f. 8-9 : « Premier livre des navigations et peregrinations orientales, de Nicolas de Nicolay... géographe ordinaire du Roy. » A gauche, élégie de P. de Ronsard à N. de Nicolay.

74
« Les voyages e peregrinattions de Vincent Blanc, marseilhes, faict aux quatre parties du monde..., de Vincent LEBLANC. Copie du XVIIe siècle. – B.N., Mss., Français 5591.

Voyageur « aux quatre parties du monde », esprit soucieux de rigueur scientifique, malgré quelques récits inventés, Vincent Blanc ou Leblanc, séjourna en 1579, plusieurs mois en Turquie. Il ne s'attarde pas à décrire Constantinople longuement « après tant de bons esprits qui en ont

escrit, et escrivent tous les jours très amplement, tant de la ville, que de son Empire..., des mœurs et autres singularitez des Turcs ». Dans ses pérégrinations, il passa par Bagdad qui faisait alors partie de l'Empire ottoman. Ses voyages furent édités en 1649 pour la première fois par P. Bergeron.

f. 176 v°-177 : la ville de Bagdad. Dessin à la plume.

Cf. Cl. D. Rouillard, *The Turk in French history, thought and literature, 1520-1660*. Paris, 1941, p. 260.

74 bis
Panorama de Constantinople. Dessin anonyme. XVIe s. – B.N., Est., Rés. B. 10.

75
Trois « libri amicorum ».

a) « Liber amicorum ». Constantinople. 1585-1587. Papier marbré et silhouetté. – B.N., Mss., Latin 18596.

Certains voyageaient, d'autres étaient établis à demeure dans l'Empire ottoman, souvent des marchands, comme ce Jean Huenich d'Anvers qui dans les années 1585-1587 faisait signer par ses amis et hôtes de passage, cet « album amicorum ».

Outre l'intérêt qu'il représente au niveau historique, car il contient le nom de plusieurs personnes de toutes nationalités, avec la date de leur présence à Constantinople, ce manuscrit présente l'avantage d'être composé de feuilles de papier marbré et silhouetté qui sont un des plus anciens spécimens de cet art développé par les Turcs et qui sera emprunté au XVIIe siècle par toute l'Europe.

f. 14 : une signature du 13 février 1586.

b) « Liber amicorum ». – B.N., Mss., Arabe 3981 (Ms. Renaudot).

« Liber amicorum ». Recueil de proverbes en arabe (f. 45-87) copiés sur des papiers silhouettés ottomans. Les f. 3 v°-44 v° sont occupés par des témoignages d'amitié au possesseur du recueil, Elias Henser, datés de 1610 à 1615 ; seul le premier est daté de Constantinople, les autres ont été faits en diverses villes d'Europe (Prague, Saumur, Ostende, Ratisbonne). Beaucoup sont agrémentés de blasons peints.

f. 23 v°-24 : signature de 1613.

c) « Liber amicorum ». – B.N., Mss., Arabe 3416.

Volume composé des feuillets collés d'un « liber amicorum » qui avait été constitué à Constantinople en 1582 par un possesseur germanique. Le nom de Joannes Kobilniczki apparaît au f. 38 v° ; celui de Heronymus Schad au f. 24 v°. Papiers marbrés, teintés et silhouettés. On a recopié d'une main européenne des sentences et des proverbes arabes.

f. 117 v°-118 : signature de 1585, entre deux feuillets collés.

76
« De afflictione tam captivorum quam etiam sub Turcae tributo viventium christianorum... Similiter de ritu, de caeremoniis domi militaeque ab ea gente

usurpatis, additis nonnulis lectu dignis, linguarum slavonicae et turcicae, cum interpretatione latina, libellus », de Bartholomew GEORGEWITZ. 1545. – B.N., Impr., J. 11876.

Les écrits du pèlerin hongrois Bartholomew Georgewitz qui passa trente ans en Turquie comme esclave, eurent en Europe une grande popularité. Ses œuvres apparurent, pour la première fois, à Anvers en 1544 : *Les misères et tribulations que les Christiens tributaires et esclaves tenuz par le Turcz seuffrent...* et *La manière et ceremonies des Turcs...* Porte-parole du courant hostile aux Ottomans, c'est cependant l'un des premiers à avoir publié un vocabulaire de la langue turque.

p. D 8 : dialogue entre un Turc et un Chrétien.

77
Trois exemples de traduction du Coran.

a) « L'Alcorano di Macometto, nelqual si contiene la doctrina, la vita, i costumi et la leggi sue, tradotto nuovamente dall'Arabo in lingua italiana... » par Andrea Arrivabene, 1547. Dédié à l'ambassadeur de France à Constantinople Gabriel d'Aramon. P. XI : « Delle religione de' Turchi ». – B.N., Impr., 4° O²g. 119.

P. de titre.

b) « De Arabische Al Koran door de Zarazijnsche en de Turcksche Prophete Mahometh... » traduit de l'allemand par Salomon Swigger, prédicateur à Nüremberg, et de nouveau de l'allemand en hollandais, Hambourg, 1641. [Le Coran arabe par le prophète *sarrasin et turc* Mahomet, comprenant... la religion des Turcs, leur foi, leurs aumônes, leurs jeûnes, leurs prières, leur pèlerinage à la Mecque, leur culte, leurs cérémonies, leurs lois et leurs droits]. – B.N., Impr. 4° O²g. 121.

P. de titre.

c) « L'Alcoran de Mahomet translaté d'arabe en françois par le Sieur de la Garde Malezair ». Paris, 1647. – B.N., Impr., 4° O²g. 123.

P. e ii : « Sommaire de la religion des Turcs ».

La religion islamique fut présentée longtemps comme « religion des Turcs » ; en témoignent ces diverses traductions du Coran. La version italienne datée de 1547 est l'une des premières à avoir été imprimée.

78
« La Soltane. Tragédie, par Gabriel BOUNIN, lieutenant de Chasteaurous en Berry. » Paris, G. Morel, 1561. – B.N., Impr., Yf. 536.

Exemple des premiers essais littéraires qui firent « monter les Solymans sur le théâtre », cette tragédie (première pièce française à thème turc) fut dédiée à Michel de l'Hôpital. Si le choix du sujet qui retrace d'ailleurs un événement contemporain réel (le meurtre de Mustapha en 1553), est turc, l'ambiance de la pièce est toute française, comme en témoignent ces étonnantes paroles mises dans la bouche d'un musulman :

> « A Sophe, mais encor mais qu'est-ce qu'un mourir
> Sinon chez les aucuns un perennel dormir... »

p. 56-57 : dialogue entre Mustapha et le philosophe.

2 - De 1610 à 1730, voyages, ambassades, érudition. De l'hostilité à « l'époque des tulipes ».

Pendant la première partie du XVIIe siècle, malgré l'état de guerre persistant, les mondes sont en équilibre ; l'image du Turc féroce et barbare se dissipe peu à peu ; arrivé au terme d'une période d'expansion, l'empire ottoman n'impressionne plus ; en fait, on ne constate à cette époque qu'un dualisme apparent entre deux blocs qui seraient étrangers l'un à l'autre : l'Europe chrétienne (elle-même ô combien divisée) et l'Empire ottoman musulman (ce qui serait oublier les chrétiens orientaux et les diverses nationalités sous-jacentes) ; en réalité, une osmose existait alors tant au niveau politique qu'au niveau des affaires et des relations privées même, ainsi que sur le plan culturel et artistique : peuple méditerranéen à la fois un et divers, marchands, missionnaires établis en Orient, renégats chrétiens devenus musulmans et corsaires en Barbarie ou ailleurs (on y rencontre des Français, des Flamands, des Espagnols, des Albanais et bien d'autres), janissaires et grands vizirs d'origine le plus souvent européenne, musulmans implantés en France, Turcs qui devenaient chrétiens et recevaient le baptême. Un très lointain écho de la croisade avec Charles de Nevers, mais si faible ! Voici venu le temps des échanges. L'Empire ottoman s'ouvre au monde occidental, en lui apportant en contre-partie sa contribution dans les domaines de l'art, de la littérature, et même de l'agriculture.

Constantinople, pont entre l'Europe et l'Asie, type même de la ville cosmopolite, accueillait entre ses murs une foule d'habitants de différentes nations qui la faisait prospérer, marchands, ambassadeurs, voyageurs. C'est l'intérêt commercial qui justifia la création de la première école des langues orientales, celle patronnée par la Chambre de commerce de Marseille, pour former des interprètes capables de discuter des affaires sur place, en fait tremplin qui facilita la poursuite des études érudites. Sous l'impulsion de Colbert les études s'organisèrent ; le mouvement pour acquérir en Orient des manuscrits, d'abord initiatives privées, puis à partir de 1669 officiellement pour la bibliothèque du roi, s'amplifia ; on se mit à traduire des œuvres orientales, en créant de toutes pièces les instruments de travail (grammaires et dictionnaires) ; et sont restés sinon dans l'oubli, du moins à l'arrière-plan, ceux qui, moins à la mode sans doute que les voyageurs racontant leurs aventures, ont tenté une approche plus intérieure, se sont penchés sur les textes, les ont rassemblés, et en ont étudié la langue ; leur histoire se reflète assez bien à travers l'existence même et la composition du fonds de manuscrits turcs de la Bibliothèque Nationale, héritière de l'ancienne Bibliothèque royale.

En parallèle à ces recherches érudites se révèle curieusement à la fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe siècle, une autre image de l'Orient, exotique cette fois. Elle traduit un sentiment d'étrangeté croissant vis-à-vis de l'autre, dû à un changement dans la sensibilité européenne ; c'est à la même époque

qu'apparaissent les Compagnies françaises des Indes, avec les prémisses de l'esprit colonial, et que débute « l'orientalisme » qui aura ses prolongements aux siècles suivants.

a) Les rapports diplomatiques. Rôle culturel des ambassadeurs de France à la Porte ottomane.

79
« Discours abrégé des asseurez moyens d'anéantir et ruiner la monarchie des princes ottomans, faict par le sieur [SAVARY] DE BRÈVES. » – B.N., Mss., Français 20982, f. 259-282. Pièce imprimée insérée dans le recueil.

Ambassadeur de France à Constantinople et à Rome, Savary de Brèves joua un grand rôle non seulement sur le plan politique mais également sur le plan de l'érudition. Il rapporta d'Orient une centaine de manuscrits et fut en contact en Europe avec les milieux les plus éclairés. Sa vie illustre bien les contradictions qui hantaient souvent un même voyageur à cette époque. Ayant su vivre en sympathie avec les Ottomans, parlant couramment leur langue et tâchant de pénétrer leur culture avec curiosité et intelligence, il ne put néanmoins s'empêcher de se poser des questions sur le bien fondé de l'alliance turque et composa un ouvrage sur la meilleure façon d'amener la perte de l'empire. « Discours abrégé des asseurez moyens d'anéantir et ruiner la Monarchie des princes ottomans. » C'est à lui que l'on doit le début de la typographie orientale en France où il apporta de Rome en 1614 des poinçons destinés à créer une « Imprimerie des langues orientales » (arabe, turc, persan et syriaque) au collège des Lombards.

f. 259 : p. de titre.

Cf. *Exposition Le Livre et le Liban,* Paris, 1982.

80
Recueil de copies de pièces officielles. F. 1 : « Mémoires de l'Ambassade de Monsieur de Brèves en Levant, très curieux et nécessaire à ceux qui sont employés pour le service du Roy à la Porte ottomane » signé de Du Ryer Malezair. – B.N., Mss., Turc 130.

Ce volume, précieux par les copies de pièces qu'il renferme, recueillies par Savary de Brèves durant son ambassade, l'est également par les notes personnelles de la main de ce dernier : annotations de ces pièces officielles, et aussi indications sur sa vie personnelle comme la naissance de ses filles Françoise, Isabelle et Victoire entre 1595 et 1602.

Savary de Brèves donna sans doute lui-même ce manuscrit « très curieux » et très utile à Du Ryer-Malezair avec qui il était en contact, comme en témoigne le titre.

f. 1 : p. de titre. On lit en note : « Le monde est un logemant d'étrangers ; seus la sont fous qui ne preparet les armes qui leur sont [necessaires] pour bien morir. »

81
Lexique arabe-turc, où la traduction turque est notée en dessous de chacun des mots arabes. Copie ottomane datée de 977 H./1570. – B.N., Mss., Arabe 4313.

Promoteur enthousiaste des études arabes et turques, Savary de Brèves aurait composé un dictionnaire arabe qui ne paraît pas avoir été conservé. Pour le constituer, peut-être avait-il tiré parti du présent lexique qu'il a lui-même annoté, traduisant certains des mots en français.

De Brèves décrivait en 1612 (cf. ms. B.N., Dupuy 812, f. 219-20) son grand projet d'« un collège établi en notre université de Paris qui puisse servir à rendre parmi nous les langues orientales familières » : « Mais à vous dire ce que j'en pense, nous ne connaissons pas les trésors d'une nation étrangère ni ne les prisons pas. Nous ne faisons compte que de ce qui est à nous qui pensons savoir tout ou presque. (...) Je n'en espère aucun remboursement, n'en recevant que celle que mon esprit en recevra. »

Après de Brèves, l'Auditeur [François ?] Hubert, frère du professeur d'arabe du Collège Royal, posséda ce manuscrit et l'annota à son tour. L'exemplaire passa ensuite dans la bibliothèque de Gilbert Gaulmin.

82

Recueil de notes lexicographiques turques et persanes et d'anecdotes en turc et en persan. – B.N., Mss., Turc 218.

Ce recueil, dont les ff. 74 v°-79 semblent de la main de de Brèves, a été, pour l'essentiel, constitué par l'Auditeur Hubert. F. 21 v°, il est fait mention de Houssin, le turc Hüseyn de Bude, compagnon et protégé de Savary de Brèves, un jeune lettré ottoman qui avait probablement été ramené en 1602 de Gran par les Trinitaires à l'âge de dix-sept ans. Houssin, ou Oussin, collabora à la confection de dictionnaires comme le présent lexique ou le Dictionnaire Arabe et Turc de Hubert (ms. Ar. 4348). Au même folio, il est fait mention d'un nommé « Johannes Acopio Taurisien », sans doute un Arménien de Tabriz, qui apporta lui aussi son concours à ces travaux à Paris. Toutes ces recherches effectuées dans l'entourage de de Brèves ou à sa suite étaient certainement liées à des recherches typographiques (cf. mss. Turc 257, Ar. 4213, ou 4292).

Ce manuscrit a fait partie ensuite de la collection de Claude Hardy avant d'être acquis en 1678 par Colbert.

83

« Article du traicté faict en l'année 1604 entre Henri le Grand, roi de France et de Navarre, et le sultan Amat, empereur des Turcs, par l'entremise de Savary de Brèves, seigneur de Brèves. Paris, de l'imprimerie des Langues orientales, arabiques, turquesque, persique... par Estienne Paulin, rue des Carmes, au Collège des Lombards, 1615. » – B.N., Mss., Français 20982. Pièce imprimée insérée dans le recueil.

f. 258 v°-259.

Témoin des relations diplomatiques suivies entre la France et l'empire ottoman en ce début du XVII[e] siècle, ce traité est aussi le premier livre imprimé en turc et il le fut à Paris, (le premier essai de texte imprimé turc ayant été fait à Rome en 1494). Il fut réalisé grâce aux caractères rapportés par Savary de Brèves. C'est aussi le premier livre turc entré dans la bibliothèque du roi, qui ne reçut de manuscrits turcs qu'à partir de 1668, ce qui constitue une sorte de paradoxe. L'imprimerie en caractères arabes fut introduite assez tard dans l'empire ottoman pour des raisons bien diverses, qui tiennent semble-t-il autant au caractère sacré de l'écriture et au fait que l'imprimé restraignait les possibilités calligraphiques, qu'au simple fait économique invoqué par le sultan qui voulait éviter de ruiner la corporation des copistes, nombreuse et occupant une certaine position sociale.

A Constantinople on n'ignorait pas cette technique puisque, depuis la fin du XV[e] siècle, des imprimeries grecques, hébraïques et arméniennes y fonctionnaient.

f. 258 v° : p. de titre.

84

Registre original de l'ordre et milice de chevalerie chrétienne que Charles de Gonzague, duc de Nevers essaya de fonder pour combattre les Turcs. 1616-1618. – B.N., Mss., N.a.fr. 1054.

Charles de Nevers projeta en 1616 de se faire le champion d'une nouvelle croisade contre « l'ennemy du nom crestien » en fondant l'ordre de la Milice chrétienne ; il réunit des signatures et des fonds d'un certain nombre de personnes de son entourage, la première étant Marie de Médicis qui promit son soutien et douze cent mille livres de France, le 29 août 1616. On y lit également les noms d'Andelot, Emmanuel de Savoie marquis de Villars, Marcheville, Châteaurenault, Olivier de Marcones, Pibrac...

f. 11 v°-12 : grand blason de Charles de Nevers et début de la résolution de fondation de l'ordre de la Milice chrétienne.

85
Traité concernant l'ordre de la Milice chrétienne rédigé en italien par Marc' Aurelio SCAGLIA. Manuscrit daté : Roma, li 24 di giugno 1620. – B.N., Mss., Français 4728.

f. 47 v° : gravure représentant la bête apocalyptique sous les traits des sultans ottomans. Une certaine image du Turc entretenue par les partis dévôts !

86
« La Vie du R. Père Joseph de Paris, prédicateur de l'Ordre des Pères Capucins, commissaire Apostolique des Missions étrangères (...) » – [c. 1648] par LEPRE-BALAIN. – Bibl. prov. Capucins, Paris, ms. 22.

Cette biographie édifiante, dont le présent exemplaire original était prêt pour l'impression, ne fut cependant jamais éditée. François Leclerc du Tremblay, né en 1577, entra chez les Capucins en 1599 et mourut en 1638. Son zèle de prédicateur dans les affaires protestantes et son habileté célèbre dans les négociations le conduisirent à mener, en 1616-1617, pour le Roi et le Duc de Nevers, une enquête sur le projet de croisade. Il fallait renverser l'empire ottoman grâce à une vaste alliance englobant la Perse et à un soulèvement de tous les Chrétiens d'Orient. En 1617, le Père Joseph avait écrit sa *Turciade* (imprimée en 1625), et en 1618, il avait rédigé les statuts de l'Ordre de la Milice. L'Espagne s'étant dérobée, le projet échouera. En 1624, le P. Joseph, toutefois, se voit confier par Rome la mise sur pied des missions des Capucins et en 1626 les premiers Pères arrivent à Galata. Toute sa vie le P. Joseph accorda un soin particulier à ces missions du Levant. Il faut noter que les missionnaires étaient enjoints d'avoir une attitude respectueuse envers les Musulmans et devaient bien connaître les langues des pays où ils résidaient.

f. 233 : Ch. 6 du IVe Livre « Les dispositions qui se présentoient en faveur du dessein contre le Turc » durant l'année 1618.

Cf. G. de Vaumas, *L'Eveil missionnaire de la France au* XVIIe *siècle*, Paris, 1959.

b) Le siège de Vienne et les réactions de l'opinion devant le « dessein ottoman » de Louis XIV.

Le concept, politique et mystique, de Monarchie universelle que l'Occident chrétien réinvente périodiquement depuis plusieurs siècles, se heurte à la réalité conquérante des Turcs.

Au XVIIe siècle, le roi, « Empereur en son royaume », va associer à ce rêve des ambitions territoriales précises qui constituent pour le reste de l'Europe une menace sérieuse et profondément ressentie.

« De nostre coste nous ne pouvons faire autre chose que de représenter a tous les Princes de l'Empire le peril ou toute la Chrestiente est d'une Monarchie Universelle, si nous ne demeurons unis, car pour faire des grands offres d'argent, nous ne sommes plus en cet Estat et la France nous surpassera tousjours en cela. » (Guillaume d'Orange au comte Georg Friedrich von Waldeck, La Haye, 18 février 1680.)

On ne saurait mieux définir le but de la foisonnante littérature suscitée par la politique intérieure et surtout extérieure de Louis XIV, dont le « dessein ottoman » est une composante non négligeable. Une véritable guerre psychologique s'engage, en marge des événements, les accompagnant ou les devançant. Les thèmes, à vrai dire, sont récurrents, tout en se renouvelant au contact d'une réalité mouvante. Souvent, mais non toujours, imprimés à la hâte, sans grand soin, pamphlets, réfutations, se répètent, se citent, vulgarisent une doctrine politique élaborée, créent de véritables réflexes conditionnés, stéréotypent d'une façon durable le Français, léger, volage, inconséquent, l'Allemand, lourd, à peine sorti de la barbarie, le Turc, cruel, l'Infidèle, l'Étranger. Pourtant, ces écrits, lancés sans nom d'auteur, à l'enseigne de libraires imaginaires, dans bien des cas, constituent un fonds très riche pour la connaissance des faits et des mentalités. Pour la période qui nous intéresse, il n'est pas inutile de rappeler le rôle essentiel joué par Guillaume d'Orange et par son meilleur agent, Waldeck, pour coordonner les efforts des mécontents.

Le « dessein ottoman » de Louis XIV, dans la tradition française, divise l'opinion plus que tout autre projet du roi, d'autant qu'il se manifeste par des actes contradictoires.

Pour les uns, le roi n'est plus qu'un « nouveau Turc des chrétiens », alors que d'autres pressentent un second Constantin, destiné à rétablir l'unité politique et religieuse de l'Empire, Occident et Orient confondus, et tentent de justifier entre les traités de Nimègue et de Ryswyck le « secret » du roi. Par une fiction, qui aura la fortune que l'on sait, Giovanni Paolo Marana va imaginer un autre regard sur les affaires européennes, celui de l'observateur turc, propos ambigu dans ses prémisses et dans son développement.

87
« L'Ombre de Charles Quint apparue à Volcart, ou Dialogue sur les affaires du tems. » – A Cologne, chez Jacques du Bours, 1688. In-12. – B.N., Impr., G. 16615.

Fausse adresse, impression hollandaise ; autres éditions en 1688, 1710 et 1713, sous des noms différents.

Volcart, l'huissier bruxellois, désigne probablement l'homme du peuple. Il s'agit probablement d'un pamphlet huguenot. Semblable à son aïeul, Charles Quint, Louis XIV aspire à la Monarchie universelle par le moyen d'une religion comprise dans le sens de ses intérêts. Le siège de Vienne est évoqué.

Une comparaison est établie, entre Philippe II et Louis XIV, à propos de la Révocation de l'Édit de Nantes, qui annonce *Le Parallele de Philippe II et de Louis XIV* (Cologne, chez Jacques Le Sincère, 1707) dont l'auteur est connu, Jean-Jacques Quesnot de La Chênée.

P. de titre.

88

«Abbregé du dessein ottoman sur la Chrestienté, par la France suscité et fomenté, commencé à executer en l'an 1683. Avec l'Advis secret du 27. de novembre 1645. Comme aussi la Lettre escrite au Roy de France en l'an 1683. Et ce que dit l'union & l'inébranlable constance du Pays-Bas.» (S.l., s.n.), 1683. In-12. – B.N., Impr., J. 12134.

L'impression est probablement hollandaise. Une seconde page de titre à la fin de la brochure mentionne le mandement de Gui de Sève de Rochechouart, évêque d'Arras, en date du 15 août 1683, appelant les Chrétiens au secours de Vienne assiégée.

Le pamphlet dénonce l'utilisation par la France de l'hostilité des Hongrois et des Turcs à l'égard de l'Empereur et la duplicité du roi par rapport au Grand vizir. Il reprend des textes déjà édités, notamment l'*Advis secret donné par le conseil d'Estat au roy et à la royne de France. Sur les maximes & regles à garder en la conqueste des Pays-Bas* (S.l., s.n., 1646) et *La Lettre au Roy treschrestien* (s.l., 1683) qui reprend le thème de la Monarchie universelle. Le roi est désigné comme un nouveau «Cyrus», un nouveau «Constantin».

P. de titre.

89

«L'Alcoran de Louis XIV ou le Testament politique du Cardinal Jules Mazarin. Traduit de l'Italien.» – Roma, in casa di Anthonio Maurino stampatore, 1695. In-12. – B.N., Impr., 8° Lb[37]. 4060.

Fausse adresse ; l'impression est probablement hollandaise. Weller signale des éditions en 1691, 1694 et 1695.

L'Alcoran semble l'œuvre d'un réfugié huguenot. Jean Lombard en refuse l'attribution à Gatien de Courtilz de Sandras (J. Lombard, *Courtilz de Sandras et la crise du roman à la fin du grand siècle*, Paris, 1980). Le pamphlet se présente comme un dialogue entremêlé d'italien entre Mazarin et Innocent XI. Le Sultan et la France turbanisée se sont entendus pour la prise de Vienne et le partage de l'Empire entre l'Empereur ottoman et son alliée. Le Dauphin, couronné roi des Romains, placera l'Empire sous l'autorité française à perpétuité. La péroraison de l'*Alcoran,* sur la formation de la Ligue d'Augsbourg, annonce la réédition sous le titre suivant : *Le Triomphe de la Ligue, ou la France à la veille de soûcrire à la paix...* (Paris, i.e. Hollande, Jean du Chêne, 1696).

L'ouvrage a été traduit en allemand et en anglais. Une édition anglaise de 1707 permet d'en mesurer la diffusion.

P. de titre.

90

«The Alcoran of Lewis XIV. Or, the Political testament of Cardinal Julius Mazarine... For the opening the eyes of those that are fond of a Popish Prince, and a French government.» – London, printed for B. Aylmer, 1707. In-8°. – B.N., Impr., 8° Lb[37]. 4061.

P. de titre.

91

« Relation véritable de ce qui s'est passé à Constantinople avec Monsieur de Guilleragues Ambassadeur de France. Où on montre clairement les bévües de la Gazette de Paris. » – A Chio, chez Pierre du Marteau, à l'enseigne de Monsieur Du Quêne, 1682. In-12. – B.N., Impr., 8° Lb^{37}. 3761.

La fausse adresse fait allusion au bombardement de Chio par Abraham Duquesne (juillet 1681). Imprimé en Hollande.

L'auteur, Justin Collier, résident hollandais à la Porte, réfute la présentation des faits et du grave incident diplomatique qui en résulta par *la Gazette de France* et par le *Mercure galant*. L'énorme publicité donnée à l'affaire des bombardements de Chio, d'Alger et de Gênes, et à la réparation française (Duquesne agissait contre les ordres du roi) valut plus de lustre à l'époque à l'ambassadeur français que la publication anonyme des *Lettres portugaises* (1669).

P. de titre.

92

« Substance d'une lettre ecrite par un Officier du Grand vizir â un Pacha, touchant l'expedition de Monsr. du Quesne a Chio, & de la negotiation de Monsr. de Guilleragues avec la Porte. On a ajouté la relation fidele de l'audiance du Signeur Donato baile pour la République de Venise a la Porte. » – A Villefranche : chez Pierre de Marteau, 1683. In-12. – B.N., 8° Lb^{37}. 3762 (1).

Fausse adresse, impression hollandaise.

Au lieu de songer sérieusement aux moyens d'abattre la puissance ottomane, les nations chrétiennes s'entêtent dans des négociations dont elles n'ont à tirer qu'humiliation.

P. de titre.

93

« Lettre de Monsieur S.L.*** Seigneur Polonais, à Monsieur le Marquis C.L.*** où l'on voit manifestement les pratiques & menées secretes de Français avec les Turcs & les Hongrois rebelles. Avec quelques lettres et mémoires sur ce sujet. » – A Ratisbonne ; chez J. Conrard Emmerich, 1683. In-12. – B.N., Impr., M. 29077.

Fausse adresse. L'impression pourrait être hollandaise. La marque à la sphère au titre a été utilisée par Philippe Vleugart, à Bruxelles. Weller signale une édition en 1684. Le choix de Ratisbonne est clair.

P. de titre.

93bis

Une autre édition de ce pamphlet, à la même adresse, également en 1683. – B.N., Impr., M. 22894.

Cette brochure, très répandue en plusieurs langues (en latin notamment : *Stanislai Lysimachi equitis poloni ad Claudium Lentulum...*), est due à J. Chr. Zierowski, ambassadeur de l'Empire en Pologne de 1679 à 1682. Jean Sobieski est sollicité d'abandonner son alliance française pour entrer dans celle de Léopold I. Les accusations, déjà portées dans la *Relation véritable* (voir n° 91), de connivence de la France avec la Turquie dans les affaires de Hongrie et de Transylvanie, sont étayées par une série de pièces justificatives : lettre de Stanislaw Herakliusz Lubomirski, en date du Ier septembre 1682 ; discours de Zierowski prononcé devant Sobieski, dans la résidence roya-


LA FRANCE
TURBANISÉE.
Gabelles
Persecutio
Massacre
Extorsions

le de Jaworów (actuellement Javorov, en Ukraine), le 6 octobre 1682, et son mémoire, destinés à établir les menées des diplomates français, enfin des pièces de la correspondance secrète entre Du Vernay-Boucault, agent français en Pologne dont Jean Sobieski demandera le rappel, et Imre Thököly, chef des Mécontents hongrois, en conflit avec l'Empereur. La correspondance, qui contient une lettre chiffrée, en latin, a été saisie au château de Przemyśl (Pologne).

P. de titre.

94

«Entretien dans le royaume des tenebres, sur les affaires du tems, entre Mahomet et Mr. Colbert, cy-devant Ministre de France.» – A Cologne : chez Daniel Hartmann, 1683. In-12. – B.N., Impr., Rés. Z. Fontanieu 270 (23).

Fausse adresse, impression hollandaise.

Colbert, qui vient de mourir, apprend la victoire du Kahlenberg, dans le Royaume des Ténèbres. Rien ne ressemble plus à la Porte que le Louvre et les événements récents l'ont amplement prouvé. La prise de Vienne était attendue par les ministres du roi «comme le signal pour donner» (c'est-à-dire pour se jeter sur l'Empire et sur les Pays-Bas). Le roi est cependant distingué de ses ministres qui l'ont circonvenu.

Le pamphlet est également hostile à Léopold I qui n'est même pas mentionné, alors que sont exaltés le comte de Starhemberg, Jean Sobieski et le duc de Lorraine, véritables sauveurs de Vienne.

p. 317 et 318 du Recueil.

95

«La Cour de France turbanisée, et les trahisons démasquées. En trois parties par Monsr. L.B.D.E.D.E. Troisième édition.» – A La Haye, chez Jacob Van Ellinckhuysen, 1690. In-12. – B.N., Impr., Rés. 8° Lb^{37}. 3897-B.

Fausse adresse, impression probablement hollandaise. Cette édition comporte un frontispice (gravure non signée) que ne donnaient pas les deux premières éditions. Louis XIV et sa cour sont représentés enturbannés et les principaux sujets de mécontentement (gabelle, persécutions religieuses, bombardements) sont passés en revue.

Le titre n'est pas sans rappeler un pamphlet contemporain de la Saint-Barthélemy, *la France Turquie*.

L'auteur se présente comme un «Haut-Allemand». Il offre le résultat d'une longue expérience et de nombreux voyages. De fait, cette brochure relativement importante (250 pages environ) développe des idées assez proches de celles données par Leibniz dans l'*Entretien de Philarete et d'Eugene* (1678), en ce qui concerne l'Empire et l'Empereur. La France est tenue pour responsable du siège de Vienne, pour s'en tenir à cet aspect des griefs énoncés. L'ouvrage cite plusieurs écrits pour ou contre Louis XIV. On pourrait dire que l'on a affaire à un ouvrage de référence de la littérature pamphlétaire contre Louis XIV.

P. de titre et frontispice.

96

«Predictions sur la destinée de plusieurs princes et Estats du monde.» – A Anvers, chez les héritiers de Jean del Campo, à l'Aigle d'or, 1684. In-12. – B.N., Impr. 8° Lb^{37}. 3841.

Fausse adresse, impression hollandaise. La marque à la sphère pourrait être de l'atelier d'Adrien Moetjens, à La Haye. L'aigle d'or est un symbole explicite.

Les prédictions sont autant d'avis salutaires aux Etats et aux princes. Chacun propose à l'oracle sa préoccupation majeure et celui-ci fait une réponse dans la meilleure tradition du genre.

A l'Empereur, à qui l'on reproche son attachement aux Jésuites :

« Quitte l'Empire ou change de sentiment, le Sabre s'épuise, & Teckely vit encore, & n'oublie pas Jean, pour Ignace. »

Au Roi :

« Va, pousse ta fortune, acheve comme tu as commencé, trompe, brusle, promet... mais souvien-toy que le jus de l'Orange est l'antidote du crapau. » Guillaume d'Orange, figure christique, devient le Bon Berger.

p. 6 et 7.

97
« Nouvelles predictions de la destinée et Estats du monde traduit de l'italien par C.L.D. » – A Venise ; chez Gio del Campo, 1688. In-12. – B.N., Impr., G. 16616 (1).

Fausse adresse. La marque à la sphère n'est pas celle des *Prédictions*.

Après avoir disputé la préséance au roi d'Espagne, Louis XIV fait une entrée théâtrale, en grand appareil de Saint-Barthélemy. Quant au Turc, il est prié de ne pas se fier aux promesses illusoires de la France.

P. de titre.

Toute cette littérature circule sous le manteau. Le roi en est très bien informé. Il la signale à l'occasion à ses ambassadeurs. La répression qui touche la librairie est bien connue, mais le roi ne se borne pas à interdire. Il fait réfuter, diffuser sa propre propagande. A côté de textes officiels, comme celui d'Aubery sur les droits de la reine qui a suscité un ouvrage notoire, *le Bouclier d'Estat* de Lisola, des brochures diffusent avec toute l'efficacité de l'anonymat les thèses de Versailles.

98
« Le voyage de Fontaine-Bleau. » – A Paris, Compagnie des libraires associez, 1678. In-12. – B.N., Impr., Y[2]. 8016.

L'ouvrage relate le voyage du roi à Fontainebleau après la paix de Nimègue. Les dernières pages sont consacrées à un anagramme :

« Louis quatorsième
La Turquie soumise »

et à des quatrains sur ce dessein.

Jean de Préchac (ou Preschac), sieur de Poey, de Buzy (1645-1720) aurait pu inspirer Alexandre Dumas. Ce béarnais, passionnément attaché à son terroir et au Roi, descendant d'Henri IV, occupe dans notre littérature la médiocre place que lui ont valu ses romans historiques et ses *Contes moins contes que les autres*. Pourtant l'intérêt réel de ces ouvrages semble avoir échappé à notre époque.

Le peu que nous savons de la carrière de Préchac est tout à fait éclairant. Avocat, homme de lettres, membre du Parlement de Navarre, il est lecteur de Monsieur, sert de secrétaire à la fille de celui-ci quand elle devient reine d'Espagne, suit Louis XIV dans ses déplacements. Il est personnellement connu du Roi. C'est un grand voyageur et l'on suppose même qu'il est allé en Turquie. Robert Leblant mentionne sa correspondance avec des personnages de premier plan entre 1691 et 1715. Préchac, lui-même, livre des éléments autobiographiques, mais il les intègre étroitement à sa trame imaginaire. Ses ouvrages, dont nous ne connaissons peut-être pas la totalité, présentent la politique orientale du roi, les autres aspects du règne n'apparaissant que secondairement. Le siège de Vienne est l'événement central qu'il faut replacer dans une perspective française. Préchac use des dédicaces aux membres de la famille royale et de privilèges de

librairie, mais il n'ignore pas l'usage de l'anonymat. Ses titres sont de véritables programmes. Enfin, notre auteur enveloppe son message d'allégories bien compliquées, mais il dit ce qu'il a à dire.

(Sur Préchac, voir notamment : Lenglet du Fresnoy (Nicolas), *Bibliothèque des romans*, Amsterdam, 1734 ; Storer (Mary Elisabeth), *La Mode des contes de fées*, Paris, 1928 ; Leblant (Robert), « Un Montesquieu béarnais sous Louis XIV : Jean de Préchac », In : *Revue régionaliste des Pyrénées*, 1932, fév.-av.)

p. 296-297.

99
« Le Grand Sophi. Nouvelle allégorique par le Sieur Préchac. » – A Paris, chez Jacques Morel, 1685. In-12. – B.N., Impr., Y². 60344.

Le privilège date du 10 novembre 1684. Reliure aux armes du duc de Bourbon.

Dans cet ouvrage à clef, le Grand Mogol (l'Empereur) a répandu de fausses nouvelles sur les aspirations à la monarchie universelle du Grand Sophi (le Roi). Le siège de Vienne est évoqué :

« Les Japonais assiegerent la capitale de l'Empire du Grand Mogol, & ce même Prince qui refusoit avec la dernière fierté les offres du plus grand Monarque de la terre, étoit si peu préparé à se deffendre, qu'il fut obligé de s'enfuir précipitamment... »

Fin de la dédicace et titre de départ (p. 1).

100
« Cara Mustapha, Grand vizir. Histoire contenant son élevation, ses amours dans le serrail, ses divers emplois, le vray sujet qui luy a fait entreprendre le Siège de Vienne, & les particularitez de sa mort. » – A Paris : chez C. Blageart, 1684. In-12. – B.N., Impr. Y². 6890.

Anonyme, Préchac apparaît dans le privilège comme Sieur de P...

Cet ouvrage, qui a eu un succès dont témoignent des rééditions, offre, outre l'intérêt du texte, celui d'une gravure représentant la mort de Cara Mustapha, véritable document éclairé par une légende expliquant les détails de l'événement.

Préchac marque le peu de sympathie des Français pour les Turcs.

Gravure.

101
Hanap en vermeil et ivoire, orné de scènes représentant la victoire des troupes impériales et de Jean Sobieski sur les Turcs assiégeant Vienne en 1683. Offert à Louis XV par le maréchal de Lowendal. Fin du XVIIᵉ s. – Cabinet des Médailles.

102
Papiers de Jean Racine. II. Traductions. Histoire de Port-Royal. Notes historiques. – B.N., Mss., Français 12887.

Notes autographes de Racine au sujet du siège de Vienne en 1683. Racine, qui était devenu Historiographe du Roi en 1677, brosse en quelques touches concises le tableau de la situation européenne au moment de la déroute ottomane. L'influence sur la littérature de la politique européenne vis-à-vis des Turcs fut extrêmement importante. Quelques années plus tôt, en 1665, la France intervint directement dans le conflit austro-turc, ce qui provoqua dans les deux décen-

nies suivantes une importante floraison de récits ou pièces de théâtre relatifs aux choses turques dont deux monuments consacrés par la littérature : *Le Bourgeois Gentilhomme* de Molière (1670) et *Bajazet* de Racine (1672) ; ce sont des exceptions chez les grands écrivains classiques. L'exotisme littéraire se développa plutôt à côté d'eux, chez des auteurs de deuxième ordre, désireux de donner à leur sujet au moins l'agrément extérieur de l'originalité, sans souci de vérité historique. Il est à noter qu'en revanche, Molière bénéficia pour la cérémonie turque du *Bourgeois Gentilhomme* du concours direct du Chevalier d'Arvieux, qui avait été consul de France à Alep, et que Racine au moment où il écrivait *Bajazet* reçut toutes sortes de bons avis de la part de l'ambassadeur de France à Constantinople, De La Haye, alors à Paris.

p. 210 : notes historiques de la main de Jean Racine.

Cf. Martino, *L'Orient dans la littérature française,* p. 40 et 92.

103
« Etats des Places que les Princes Mahométans possèdent sur les Côtes de la Mer Mediterranée et dont les Plans ont esté levez par ordre du Roy a la faveur de la Visitte des Eschelles de Levant, que Sa Ma[té] a fait faire les années 1685, 1686 et 1687, avec les Projets pour y faire descente, et s'en rendre Maistres. » – B.N., Mss., Français 7176.

Chargé de mission par Louis XIV pour lever les plans des différentes places fortes au Levant, Gravier d'Ortières s'embarqua sur le vaisseau *Jason* dont il avait le commandement.

A son retour, il rapporta une documentation précieuse par son contenu, mais également par sa précision. Ce volume est l'un des trois qui furent composés par ses soins. Le second est perdu. Le troisième existe à la B.N. au Département des Cartes et Plans.

104
« Le Seraskier Bacha. Nouvelle du temps. Contenant ce qui s'est passé au Siège de Bude. » – A Paris, chez C. Blageart, 1685. In-12. – B.N., Impr. Y². 68279.

Anonyme ; Préchac est désigné comme l'auteur du *Grand Vizir* et de *l'Illustre Génoise,* dans l'avis du libraire. Reliure aux armes de la marquise de Pompadour.

« Monseigneur l'Electeur de Baviere en est le véritable héros. La gloire qu'il s'est acquise au Siège de Vienne, & les grandes actions qu'il a faites devant Bude... » (Dédicace à la Dauphine, sœur de l'Electeur.)

P. de titre.

105
Petit livre de prière en turc. Copie du XVII[e] s. – B.N., Mss., Suppl. Turc 1199.

Exemple d'une prise de guerre, ce petit manuscrit n'est intéressant que par son histoire. Ramassé à Bude en 1686, comme l'indique l'inscription latine qui figure au f. 5 « a sarraceni corpore » (« sur le corps d'un sarrasin ») par Christophe-Frédéric Mentzel, fils aîné de Christian Mentzel, conseiller de l'Electeur de Brandebourg, il fut transmis en don amical à Louis Piques, docteur en Sorbonne et bibliothécaire de la Mazarine qui possédait lui-même une petite collection d'ouvrages orientaux. Le manuscrit, parti de Berlin le 18 février 1687, fut reçu par Louis Piques comme l'atteste sa signature, le 6 mars de la même année. Il légua en mai 1699 ses manuscrits à la Bibliothèque des Jacobins de Saint-Honoré, laquelle fut à la Révolution intégrée dans les collections nationales. Une acquisition mouvementée, mais rare il est vrai en ce qui concerne les manuscrits. Evoquant l'état de guerre, elle témoigne aussi des contacts des érudits à travers l'Europe.

P. de titre.

106
« Le comte Tekely. Nouvelle historique. » – A Paris : chez Claude Barbin, 1686. In-12. – B.N., Impr., Y^2. 23580.

Reliure aux armes du duc de Bourbon. Lenglet du Fresnoy signale une édition en 1684.

Dans la préface, Préchac affirme avoir « écrit sur des mémoires fort fideles » : l'histoire d'Imre Thököly est racontée depuis son enfance et la disgrâce de son père. Ses rapports avec les Ottomans, son rôle à la tête des Mécontents de Hongrie, les difficultés où l'a laissé (au moment de la rédaction du livre) l'impuissance des Turcs sont exposés.

P. de titre.

106bis
Un autre exemplaire. – B.N., Impr., Rés. Y^2. 1563.

Reliure : maroquin rouge, semis de fleurs de lys et de monogrammes de Louis XIV.

Plat supérieur.

107
« Le Prince Esclave, nouvelle historique ou l'on voit les particularités de la dernière bataille que les Chrétiens ont gagnée contre les Turcs, la déposition du Grand Seigneur, & la maniere dont Sultan Solyman qui règne aujourd'huy a esté élevé sur le thrône. » – A Paris, chez Thomas Guillain, 1688. In-12. – B.N., Impr. Y^2. 60348.

Anonyme.

Préchac exalte la conduite de l'Electeur de Bavière. Les Turcs ont cru pouvoir profiter de la faiblesse des Impériaux. L'ouvrage développe un thème souvent repris au théâtre : l'amour entre un Turc et son esclave chrétienne. Ici, tout rentre dans l'ordre, le Pacha de Damas, enfant de tribut, est un descendant des Paléologues et il devient chrétien.

P. de titre.

108
« Lettre interceptée du Sultan Soliman Kan, Empereur des Turcs. A Guillaume Prince d'Orange. » – (S.l., s.n., 1690). In-4°. – B.N., Impr., 4° Nc. 1539.

Anonyme.

Sous le titre une note manuscrite précise : « Cette lettre a esté criée par les rues ce Jeudy 7 dec. 1690 elle a été composé par le Sr de Prechac qui a trouvé moyen de la faire voir au Roy avant que de la faire imprimer. S.M. en a ry et l'a approuvée. » La *tughra* est placée au-dessus du texte de la lettre. Cette fois, c'est à Guillaume d'Orange, devenu Guillaume III, de paraître un « Turc des Chrétiens ».

La *Lettre* pourrait bien faire allusion à un projet présenté en 1690, que Lockhard rapporte au t. III de son *Histoire secrete des intrigues de la France en diverses Cours d'Europe* (Londres 1714, p. 186 et suiv.). Une clause stipulait que le Roi assistait l'Empereur contre l'ennemi commun, le Turc. Guillaume aurait fait obstacle, malgré une promesse de reconnaissance de sa prise de pouvoir dans les Iles britanniques par Louis XIV. On remarquera que Guillaume est désigné sous son titre de prince d'Orange.

Dédiés à la Cascade de Marly, écrits à l'occasion de la paix de Ryswyck, *les Contes moins contes que les autres* (1698) reprennent les thèmes du *Grand Sophi*, dans le style des contes de fées mis à la mode entre 1685 et 1700. Les *Contes* ont été réédités au XVIIIe siècle, comme d'autres titres de

Préchac. Par eux, en 1785, Louis XIV, sous le nom de « Sans Parangon » devient un héros du *Cabinet des fées*. Cette transformation du héros historique en héros de légende, suivant un processus que n'eût pas désavoué Arnold Van Gennep, est assurément conforme au génie propre de Louis XIV.

P. de titre.

109
Les éditions de « l'Espion turc » avec privilège.

Dans la littérature pamphlétaire pour ou contre la politique orientale de Louis XIV, l'œuvre de Giovani Paolo Marana occupe une place particulière. Ce Génois, réfugié en France après des difficultés dans sa patrie, jouit de la protection du Père de La Chaise et de François de Harlay, archevêque de Paris, reçoit une pension de Louis XIV. Il écrit en italien, en 1685, un ouvrage aussitôt traduit en français : *Dialogue de Gênes et d'Algers, villes foudroyées par les armes de l'invincible Louis le Grand.* En 1690, paraissent *Les Evénements les plus importants du règne de Louis le Grand,* traduits par Fr. Pidou de Saint-Olon, ancien ministre de France à Gênes. Cependant Marana reste connu avant tout par son *Espion turc,* dont plus tard Montesquieu s'inspirera pour composer ses *Lettres Persanes.*

L'Espion turc porte sur la politique européenne le regard de l'observateur étranger. On connaît la fiction de l'ouvrage. Marana a retrouvé des manuscrits, en arabe, d'un espion de l'Empereur des Turcs, qui a vécu caché à Paris pendant quarante-cinq ans. Ces manuscrits conservent la correspondance qu'il a entretenue avec des personnes différentes. Ils veulent constituer en quelque sorte les « Annales de la Chrétienté » de 1637 à 1682. Pour plus de véracité, Mahmut nous est décrit : « un Estranger, qui se disait natif de Moldavie, vêtu en Ecclesiastique, fort appliqué à l'estude, de petite taille, laid de visage, mais d'une bonté de vie surprenante... Il y avoit une lampe allumée nuit et jour dans sa chambre... très peu de meubles, quelques livres seulement, un petit tome de S. Augustin, Tacite, & l'Alcoran, avec le portrait de Massanielle qu'il loüoit beaucoup et qu'il nommoit *le Moïse de Naples.* » La description de l'Espion disparaîtra des éditions, mais les gravures, qui se répètent, garderont cette image exacte de Mahmut.

La diffusion de ce texte a été considérable. En France, on en compte des rééditions jusqu'au milieu du XVIIIe siècle et en Angleterre au moins jusqu'en 1770. Il faut cependant se garder de croire qu'une similitude de titre recouvre nécessairement des ouvrages identiques. Marana n'avait-il pas, du reste, laissé possibilité à toutes les manipulations de son œuvre en la publiant comme un texte sans auteur ? D'un panégyrique de Louis XIV, nous passons insidieusement à la critique et les idées nouvelles s'insinuent. Marana n'est pas le seul responsable de l'ensemble, mais on peut penser qu'en choisissant le point de vue de l'observateur étranger, qui permet bien des libertés, il n'est pas tout à fait innocent des transformations de l'*Espion turc.*

a) « L'Esploratore Turco e le di lui relazioni segrete alla Porta Ottomana scoperte in Parigi nel regno di Luiggi il Grande. Tradotto dall'arabo in italiano da Gian-Paolo Marana e dall' italiano in Francese da ***... » – In Parigi, appresso Claudio Barbin, 1684. In-12. – B.N., Impr., Z. 14477.

Ex dono authoris. Le privilège, en date du 29 novembre, concerne l'édition en italien et sa traduction française. L'ouvrage y est désigné comme l'*Espion turc,* sous lequel il est le plus connu.

P. de titre.

b) « L'Espion du Grand Seigneur, et ses relations secrètes, envoyées au Divan de Constantinople. Découvertes à Paris pendant le règne de Louis le Grand. Traduites de l'arabe en italien par le Sieur Jean-Paul Marana, et de l'italien en français par ***... » – A Paris : chez Claude Barbin, 1684. In-12. – B.N., Impr. Z. 14478.

Ces deux volumes constituent l'édition originale.

Marana adresse au Roi le premier tome des mémoires de Mahmut et s'engage à publier le reste si son entreprise plaît. En fait, trois tomes s'ajouteront à ce premier tome. Pidou de Saint-Olon en est le traducteur, d'après Barbier.

P. de titre.

c) « The eight volumes of letters write by a Turkish Spy, who lived five and forty years undiscover'd, at Paris : giving an impartial account to the Divan at Constantinople, of the most remar-

kable transactions of Europe... And now published with a large historical preface and index to illustrate the whole... » – London, printed for G. Skahan... In-12. – B.N., Impr., Z. 14534 (t.1).

L'index définit les termes turcs contenus dans les lettres.

Entre 1691 et 1694, huit volumes de lettres de l'*Espion turc* paraissent à Londres, qui reprennent le texte de Marana en l'amendant, car il était fautif en raison de la censure qui s'était exercée sur lui, et en l'étoffant. De nombreuses rééditions assurent une bonne diffusion à l'*Espion*.

d) 1696. In-12. – B.N., Impr. Z. 14491.

A partir de 1696, se répandent sous le nom du faux imprimeur Erasme Kinkius, à Cologne, des éditions habituellement en six tomes. D'après Weller, elles sont le plus souvent imprimées en France, tantôt à Paris, tantôt à Rouen. Elles annoncent pour une partie qu'il s'agit d'une *Suite*. Elles se rattachent aux éditions anglaises. Un intérêt documentaire s'y ajoute bientôt, les gravures qui donnent aux lecteurs une idée plus concrète de la Turquie et qui « révèlent » en outre, au lecteur européen, le regard des Turcs sur les différents groupes nationaux d'Europe au temps de Louis XIV.

Le seul portrait de l'espion apparaît en frontispice.

P. de titre avec portrait.

e) Trezieme *[sic]* édition. – 1710. In-12. – B.N., Impr., G. 32187.

P. de titre.

f) Un autre ex. – Reliure aux armes du duc de Crussol. – B.N., Impr. Z. 14511 (t. II).

p. 328-329 : Le Grand Seigneur donne audience aux ambassadeurs introduits dans le divan :
Z. 14514 (t. IV). Plat de reliure.
Z. 14515 (t. V). P. 336-337. Allemands.

g) Nouvelle édition augmentée. 1710. – B.N., Impr., Z. 14504 (t. 1).

p. 252-253 : réception des ambassadeurs étrangers par le Sultan.

h) Nouvelle édition augmentée. 1739. In-12. – B.N., Impr. :
Z. 14528 (t. 1). P. 26. Français.
Z. 14533 (t. IV). P. 406. Eméric, Comte de Tekely.

c) L'activité intellectuelle et artistique du XVIIe siècle ottoman. Interférences.

110
La bibliothèque publique du grand Vizir Raghib Pacha. – B.N., Est., Vd 7, t. 7.

Guerre et diplomatie, mais aussi, heureusement, activités intellectuelles et artistiques. On cultiva au XVIIe s. en Turquie l'histoire, les sciences, les lettres et les arts et on s'intéressa au monde extérieur, occidental en particulier. Les livres étaient très recherchés et l'on dépensait parfois des fortunes pour en posséder.

111
Zubdet el-tevarikh. « La Crème de l'histoire. » Précis d'histoire générale du monde musulman. Copie du début du XVIIe s. – B.N., Mss., Suppl. turc 126.

Ce précis, composé au XVIe s., est rédigé sous forme de tableaux généalogiques ; les portraits des principaux personnages sont réalisés en dessin ombré dans des cercles près desquels on peut lire quelques détails légendaires ou historiques ; leur exécution dénote une influence occidentale.

f. 6 v°-7 : p. de droite : Musa (Moïse) et Harûn (Aaron) ; Kai-Khosrau et Salman ; le prophète Daniel ; p. de gauche : Daud (David) ; Süleyman (Salomon) ; Iskender (Alexandre) ; Yahya (St Jean) ; Isa (Jésus-Christ) sur les genoux de Meryem (la Ste Vierge).

112
Selim-nâme. Histoire du règne de Selim Ier, tirée de la *Tâdj el-tevarikh* (« Couronne des histoires ») de Sa'd ed-Din. Copie du milieu du XVIIe s. – B.N., Mss., Suppl. turc 524.

Extrait d'une œuvre du siècle précédent dont on a dit l'importance, et recopié au XVIIe s., ce *Selim nâme* est orné de peintures qui présentent l'intérêt assez rare de porter les noms des lieux et des personnages qui y sont figurés. Le plus souvent, elles mettent en scène Sultan Selim lui-même entouré de ses gardes et familiers.

Sans être d'une grande qualité d'exécution, ces peintures témoignent d'un souci descriptif et sont en fait assez vivantes.

f. 194 v° : campement du Sultan Selim Khan, entouré de son *silihdar,* d'Elmas Bey, du vizir Yusuf Pacha, et autres personnages.

Cf. D. Halbout du Tanney et J.L. Bacqué-Grammont, *Le Selim nâme légendé de la B.N. de Paris,* 1981.

113
Akhbar-i Mekke... Histoire de la Mecque et de Médine, de MEHMED ᶜACHIQ HANEFI. Copie de 1617. – B.N., Mss., Suppl. turc 1081.

Cette histoire des Lieux Saints de l'Islam fut composée en 1011 H./1603. Depuis Selim Ier, en 1517, le sultan ottoman avait pris le titre de calife et, à ce titre, protégeait les villes de la Mecque et de Médine, qui faisaient d'ailleurs partie de l'empire ottoman.

114
Djihan numa, de HADJDJI KHALIFA KATIB TCHELEBI. Copie de 1729. – B.N., Mss., Suppl. turc 215.

C'est à Mustafa ibn ᶜAbdullah dit Katib Tchelebi ou Hadjdji Khalifa (titre indiquant ses fonctions dans l'administration financière) (1609-1657) que revient d'avoir accompli le premier pas important vers l'occidentalisation du savoir scientifique. Homme d'action, (il participa à de nombreuses campagnes militaires), il fut aussi un homme d'étude à l'esprit vif et ouvert : il traduisit en 1654 l'*Atlas Minor* de Mercator et Hondius, et composa ensuite à l'aide de sources orientales et occidentales (Mercator, Ortelius, Cluverius) son « Panorama du monde », présenté ici. Outre ses capacités de cosmographe, il se révéla un étonnant bibliographe et passa plus de vingt ans à composer en arabe, son *Kechf el-zunun,* grand dictionnaire bibliographique qui contient plus de 14.000 titres d'ouvrages orientaux, monument de l'érudition orientale et instrument de travail qui sert encore aujourd'hui.

Cette œuvre traduite en 1682 par Antoine Galland permit à l'Europe de connaître plus à fond les littératures arabe, persane et turque, (cf. n° 154).

Il est remarquable que ce grand savant soit également auteur d'écrits politiques (appartenant à l'administration financière, il chercha des remèdes au déficit du budget de l'état). On lui doit aussi une histoire des guerres navales ottomanes qui fait autorité.

f. 33 : mappemonde.

115
Kitab-i fevaid el-muluk. Description de la France et de Paris. Copie de la seconde moitié du XVIIe s. – B.N., Mss., Suppl. turc 221.

Composé sous forme d'un dialogue entre Ahmed Agha, haut fonctionnaire du Divan et un personnage nommé Süleyman, qui avait été prisonnier chez les Chrétiens, cet ouvrage est sans nom d'auteur.

f. 1 v° : page de titre.

116
Tarikh-i yeni dünya. Histoire du nouveau monde. Copie de 1667-1668. – B.N., Mss., Suppl. turc 521.

Cette histoire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb et Fernand Cortez fut composée à la fin du XVIe s. On y trouve, la description géographique de l'Amérique, puis l'histoire de la conquête.

f. 40 v° : scène de chasse chez les Indiens d'Amérique.

117
« Histoire du nouveau monde, c'est-à-dire des Indes Occidentales, traduite du Turc en français sous la direction et par les soins du R.P. Romain de Paris, Conseiller des Missions de Grèce, et Préfet des Jeunes de Langues de France, par le sieur Jean-Baptiste de Fiennes fils, à Constantinople, 1732. » Copie de 1732. Constantinople. – B.N., Mss., Suppl. turc 901.

Traduction de l'ouvrage précédent par Jean-Baptiste de Fiennes, élève des Jeunes de Langues à Constantinople et fils de l'orientaliste de Fiennes qui composa à Constantinople en 1689, l'une des premières grammaires turques.

p. 237 : « Description du Mexique, de sa situation et de la manière qu'il fut conquis. »

118
Grammaire de la langue française en turc. Copie du XVIIIe s. – B.N., Mss., Suppl. turc 736.

La grammaire est rédigée en turc, les exemples sont en français avec à côté, la translittération des mots en caractères turcs. Remarquer la reliure de papier marbré.

p. 73-74 : explication des pronoms possessifs.

119
Ruz-name-i Cheykh Vefâ. Calendrier du Cheykh Vefa. Copie de 1676. – B.N., Mss., Suppl. turc 537.

L'art du comput n'avait pas de secret pour les Turcs et nombreuses sont les copies de calendriers. On y trouve toutes sortes de tableaux indiquant entre autres le mouvement du soleil dans les signes du zodiaque, tant dans le calendrier musulman que dans le calendrier chrétien, les positions des principales villes de l'empire ottoman par rapport à la Mecque, les phases de la lune, etc...

f. 6 : cercle permettant de calculer l'équinoxe du printemps. Remarquer sur la page de droite l'ex-libris de Pétis de la Croix.

120
Recueil de plusieurs traités d'astrologie, en turc. Copie du début du XVIIe s. – B.N., Mss., Turc 196.

Les peintures de ce manuscrit du XVIIe s. sont assez étonnantes par leur simplicité et leur beauté. Il semble y avoir dans le traitement du visage des personnages une influence venue d'Europe.

f. 113 v°-114 : le signe du Sagittaire et ses ascendants.

٨



121
ᶜAdja'ib el-makhluqât, traduction abrégée du traité arabe sur les merveilles du monde d'AL-QAZVINI, par Mehmed Rudusizâde. Copie de 1685. – B.N., Mss., Suppl. turc 1063.

Cette traduction fut dédiée à Mehmed IV (1648-1687) et cet exemplaire de luxe, calligraphié sur papier glacé, orné de plusieurs peintures, et d'une belle reliure de cuir estampée et dorée, illustre assez bien l'art du livre en Turquie au XVIIᵉ s.

f. 17 : les plantes d'immortalité à forme humaine descendent de la montagne, attelées à un chien fouetté par un homme.

122
Kalila ve Dimna. Fragment de la traduction en turc de la version de *Kalila ve Dimna* composée en persan par Nasr Allah Abul-Me'ali. Copie du XVIIᵉ s. – B.N., Mss., Suppl. turc 1243.

La populaire histoire des deux chacals Kalila et Dimna (connue également sous le nom de fables de Bidpaï, d'origine indienne) fut reprise maintes fois par les auteurs arabes, persans et turcs.

Cette version du XVIIᵉ s. est consignée dans une très belle copie ; le texte, en caractères *neskhi,* est soigneusement calligraphié sur un papier sablé d'or, les marges sont ornées de décorations florales or, rouge et bleu.

f. 29 v° : la corneille et le rat.

123
Terdjume-i chahnâme-i Ferdusî. Traduction en prose du « Livre des rois » de FIRDUSÎ, par Dervich Hasan Madhi (XVIᵉ s.). Copie du début du XVIIᵉ s. – B.N., Mss., Suppl. turc 326.

L'œuvre bien connue du persan Firdusî fut plusieurs fois traduite en turc. Ce manuscrit comporte des peintures « d'un style un peu primitif mais non dépourvu d'intérêt dans son expressionnisme naïf ».

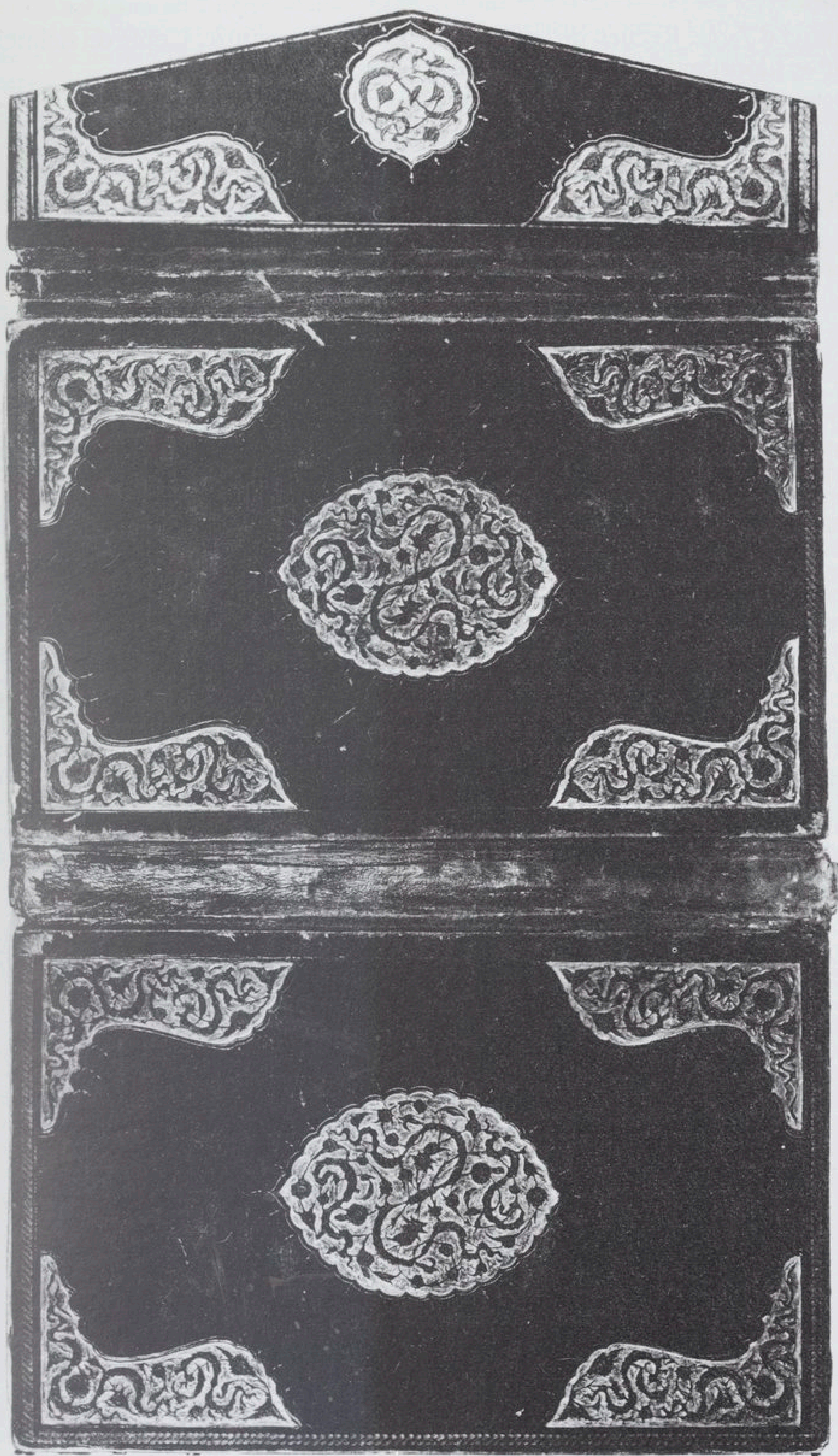
f. 17 v° : Gayomart tuant le chef des *divs* (géants).

Cf. I. Stchoukine, *Peinture turque II,* p. 58.

124
Levayeh-i teyyibe. Recueil de poésies mystiques composées par sultan MURAD II (1421-1451). Copie du début du XVIIᵉ s. – B.N., Mss., Turc 274.

Cette copie des poésies du sultan Murad II (de nombreux sultans cultivèrent la poésie et écrivirent eux-mêmes des vers), calligraphiée à l'aide d'encres noire, bleue, blanche, rouge, verte et orange sur des papiers de couleurs variées, ornés de cartouches argent, or, rouge, bleu, disposés de différentes façons, est un bel exemple de la fécondité de l'art du livre ottoman, et l'on comprend peut-être en le regardant pourquoi l'on tarda tant en Turquie à introduire l'imprimerie qui réduisait en fait les possibilités calligraphiques.

f. 48 v°-49 : *Ghazel* de Murad II.



121

125
Manuel d'*Incha*. Recueil de lettres en arabe, persan et turc. Copie du début du XVIIe s. Constantinople. – B.N., Mss., Turc 78.

Ce genre de recueil contenant des modèles de lettres ou *incha* est très fréquent. Reproduisant souvent des textes authentiques, ils peuvent être considérés parfois comme sources historiques.

La disposition particulière de la copie, encadrement central et texte calligraphié en biais dans les marges, n'est pas inhabituelle. Dans les manuscrits soignés, l'aspect de la copie est aussi important que son contenu.

f. 105 v°-106 : *Sarloh,* recueil de mémoires et placets adressés au sultan par des dignitaires de l'empire.

126
Empreintes de cachets de divers personnages ottomans des années 990-1010 H./1582-1602. – B.N., Mss., Arabe 6074.

Un amateur ottoman a constitué cet album de luxe *(muraqqaᶜ)* vers le début du XVIIe s. Il y fait figurer des peintures persanes et différentes pièces calligraphiées, parmi lesquelles certaines (f. 15 à 17 et 22) sont signées du célèbre Fakhri b. Vali al-Brusevi ; l'une est d'ailleurs datée de 1587. Fakhri imite les formes de l'écriture *nestaᶜliq* en découpant dans du papier le tracé des lettres et en les collant sur un papier de couleur différente. La reliure, laquée à la manière persane, est à décor animalier.

Au f. 17 v° ont été rassemblées les empreintes de cachets *(muhr)* d'un certain nombre de personnages. Les cachets gravés étaient d'un usage très courant dans les pays islamiques où ils servaient notamment de sceaux ou de marques de possession. Imprégnés d'encre, leur empreinte était imprimée sur le papier. Un style particulier de gravure des cachets s'est développé dans l'empire ottoman. Ceux-ci comportent la plupart du temps le nom de leur possesseur, souvent la date de leur entrée en fonction, une devise, une invocation arabe ou des vers persans.

f. 17 v° : différents cachets dont les dates s'étalent entre 1582 et 1602. On peut lire, parmi les noms, ceux de Fâtime Sultan, fille du Sultan Murad Khan, Seyyid Ahmed al-Huseyni, Ahmed b. Ibrahim, Mustafa b. Siyavuch, Mustafa b. Ferhad...

127
Onze manuscrits sur feuillets de papier marbré et silhouetté. XVIIe-XIXe s. – B.N., Mss.

a) Turc 288. Papier silhouetté. Début du XVIIe s.
b) Turc 357. Reliure de papier marbré. Livret de contes lus dans les cafés. XVIIIe s.
c) Suppl. turc 386. Poésies calligraphiées sur papier marbré. XVIIIe s.
d) Suppl. turc 1144. Papier silhouetté. XVIIIe s.
e) Suppl. turc 1115. Papier marbré. XVIIIe s.
f) Suppl. turc 754. Papier marbré. XVIIe-XVIIIe s.
g) Suppl. turc 582. Papier marbré. XVIIIe s.
h) Suppl. turc 1075. Reliure de papier marbré. XVIIIe s.
i) Suppl. turc 752. Papier marbré. 1799.
j) Suppl. turc 1099. Reliure de papier marbré. 1800.
k) Suppl. turc 1430. Reliure de papier marbré. XIXe s.

L'art du papier marbré *(ebrû)* a sans doute pris naissance en Extrême-Orient pour atteindre ensuite Boukhara par la Route de la soie ; il est connu à Hérat et Samarkand à la fin du XVe siè-

cle ; son utilisation en Turquie semble avoir commencé vers le XVe siècle ; son usage, apprécié également en Perse, se répandit au XVIe siècle et fut introduit en Europe au XVIIe siècle, peut-être même à la fin du XVIe siècle, et le papier marbré y fut souvent connu sous la dénomination de « papier turc » ou « papier marbré turc ». Ce papier qui servait à décorer des objets de toutes sortes, a particulièrement été utilisé dans l'art du livre ottoman, non seulement pour recouvrir les contreplats des volumes ou constituer des pages de garde, mais aussi comme papier support de l'écriture et pour les reliures elles-mêmes. Les types sont variés : *tarakli* (peigne), *hatin* (à corolles), *battal* (grandes marbrures), *kumlu* (sablé)... On évite les couleurs violentes. Les mouvements presque naturels des motifs évoquent les nuages (*ebr* en persan signifie nuage) ou la mer. Le procédé de fabrication particulier laisse toujours une part au hasard.

128
Tarikh-i Naᶜima. Édition imprimée des Annales de l'Empire ottoman de 1001 H./1542 à 1050 H./1640, par MUSTAFA NAᶜIMA. – Constantinople, 1147 H./ 1734. – B.N., Impr., J. 890-891.

La naissance d'une imprimerie turque à Constantinople est relativement tardive. C'est en 1727 que sortirent des presses d'Ibrahim Müteferriqa, transylvanien converti à l'Islam, qui fut à la fois diplomate ottoman et promoteur de réformes, les premiers ouvrages en caractères orientaux. Ibrahim reçut l'appui du grand vizir Ibrahim Pacha, de Mehmed Tchelebi que son ambassade en France avait convaincu de la nécessité de cette innovation (il avait été prévu d'envoyer à Paris tous les ouvrages qui seraient imprimés à Constantinople, décision qui fut suivie d'effet et l'on possède à la B.N. tous les « incunables » turcs), ainsi que le soutien du fils de ce dernier, Saᶜid Efendi, qui fut plus tard ambassadeur en France sous le nom de Saᶜid Pacha.

Cf. EI², p. 1021-1022.

d) Les voyageurs. Diversité des récits.

129
« Le Bouquet sacré, composé des plus belles fleurs de la Terre Saincte », du P. Jean BOUCHER. Paris, D. Moreau, 1620. – B.N., Impr., O²f. 71.

Parmi les voyageurs qui sillonnent de plus en plus l'empire ottoman et publient leurs relations de voyage, on remarque diverses tendances. Le Père Boucher, Mineur observantin, relate dans son « Bouquet sacré », véritable pamphlet contre les Turcs, les souffrances et les indignités dont il dit avoir été l'objet durant son pèlerinage. Parfaitement hostile à la nouveauté, son ouvrage qui connut de nombreuses éditions, est un long chapelet de vitupérations contre les ennemis de la foi qui crient, dit-il, du haut des minarets « avec des gazouillements et fredons capables de faire dancer Socrate et rire Heraclite » ! (p. 683).

p. 706-707 : « petit racourcy des belles qualitez de ces jolis, gentils et dignes personnages ».

Cf. Rouillard (Cl. D.), *The Turk in French History, Thought and Literature, 1520-1660,* Paris, 1941, p. 239.

130
Monnaies ottomanes. Constantinople. Le Caire. XVIIe s. – B.N., Cabinet des Médailles.

131
«Les voyages du Sieur du Loir, ensemble ce qui se passa à la mort du feu Sultan Mourat...» Paris, 1654. — B.N., Impr., 4° O². 31 A.

Parmi les voyageurs ayant visité la Turquie avant 1660, il en est un du plus grand intérêt, Du Loir. Homme de culture et de grande curiosité, il accompagna l'ambassadeur de France, Jean de La Haye à Constantinople en 1639, et y fit un séjour de plusieurs mois. «... Nous arrivasmes il y a peu de jours à Constantinople où je suis comme je seray partout ailleurs.»

Plaidant pour un nouvel art de voyager, il estime qu'il faut avoir «une place dans l'esprit pour la vérité», choisir ses informateurs et ne pas s'en tenir aux dires des Janissaires et des caravaniers, «comme si un Turc voyageant en France n'en apprenoit des nouvelles que par quelque soldat des gardes... ou des marchands qu'il rencontreroit... sur les grands chemins». Et pour lui «la connaissance des langues est absolument nécessaire». C'est en turc qu'il correspond avec «Monsieur Hardy, Conseiller du Roy au Chastellet de Paris» : «... ayant résolu de vous écrire, j'ay cru que ce n'estoit pas assez de le faire de ce pays, et qu'une lettre en la langue qui s'y parle seroit bien plus convenable qu'en la nostre... veu principalement que vous l'estudiez...»

S'il s'étonne de certaines coutumes turques comme celle «des maisons bâties pour les chats et rentées pour leur nourriture avec des intendans et des domestiques pour régler et pour servir ces nobles familles», il admire d'autres institutions, remarquant par exemple qu'«on y void peu de mandians et bien loin d'estre importuné de ces gueux faineans dont on est accablé en France, les pauvres travaillent gratuitement à dresser les chemins...» On peut considérer Du Loir comme un des précurseurs des voyageurs du XVIIIe s. Il est à rapprocher de la Boullaye-le-Gouz, Tavernier, Quiclet et Poullet, et surtout Jean Thévenot qui voyagèrent également avant 1660 mais dont les œuvres furent publiées plus tard, ou La Croix qui dans ses «Mémoires» (1684) se fait l'écho de la tolérance religieuse pratiquée dans l'empire ottoman ; non seulement l'exercice de la religion catholique est «extrêmement libre» mais «les Turcs, les Grecs... viennent en foule pour voir la cérémonie».

p. 263 : «Lettre neufviesme. A Monsieur Hardy...» Le turc est transcrit à gauche en caractères latins, la traduction française est donnée à droite.

132
«Histoire des religions et des mœurs de tous les peuples du monde, avec 600 gravures, représentant toutes les cérémonies et coutumes religieuses, dessinées et gravées par le célèbre B. Picart, publiées en Hollande par J.F. Bernard...» Deuxième édition, tome IV. Paris, 1819. — B.N., Impr., G. 7966.

Seconde édition d'un ouvrage publié pour la première fois au début du XVIIIe siècle.

Gravure n° 9 : «Le Bairam ou la Pâques des Mahométans.» Cette gravure évoque les réjouissances des Turcs durant les fêtes traditionnelles, coutume décrite par les voyageurs, notamment Du Loir : «Dans les rües [de Constantinople], il y a des machines rondes comme une meule de moulin sur lesquelles ils mettent des enfants pour tourner...» Du Loir, *Les Voyages...*, p. 194.

133
«Relation nouvelle d'un voyage de Constantinople» par Guillaume-Joseph GRELOT. Paris, 1680. — B.N., Est. Ub 287 et gravure du panorama de Constantinople tirée de l'ouvrage, f. 87.

Le français Jean Chardin (1643-1713) qui faisait en Orient, où il séjourna de nombreuses années, le commerce du diamant, fut accompagné pendant certains voyages par le dessinateur et graveur Guillaume-Joseph Grelot qui illustra son «Voyage en Perse et aux Indes Orientales». Auteur

lui-même d'une « Relation nouvelle d'un voyage de Constantinople » publiée en 1680 à Paris, Grelot s'attacha à représenter la capitale de l'empire ottoman. On lui doit cette belle gravure de la pointe du Sérail. S'étendant entre la Corne d'Or et la mer de Marmara, le palais du sultan était en fait formé par plusieurs pavillons et kiosques. C'était là le cœur de l'administration ottomane. Sur l'autre rive, les quartiers de Pera et Galata étaient les lieux de résidence des « francs », marchands italiens, français et d'autres nations ; c'est aussi de ce côté que résidaient les ambassadeurs.

134

« Le costume ancien et moderne... par le docteur Jules FERRARIO. Europe. Planches du tome I. Grèce. Empire ottoman. » Milan, impr. de l'éditeur, 1827. – B.N., Impr., G. 1288.

pl. 17 : le ministère des finances.

135

Ordonnance de Mehmed IV en faveur des PP. capucins français, datée du début de juillet 1673. – Arch. prov. Capucins, Paris, R. 20.

Ce *nichan-i cherif,* qui porte, en haut, la *tughra* ornée du Sultan Mehmed IV, a été obtenu par l'entremise de l'ambassadeur Nointel. Il est daté d'Edirne, du milieu du mois de Rebi^c Ier 1084 H. et donne aux religieux capucins français la permission d'exercer librement leur ministère à Istanbul et de circuler dans tout l'empire, en Roumélie comme en Anatolie, sans être inquiétés.

La mission de Constantinople était confiée aux capucins de la province de Paris, qui auront aussi des fondations dès 1627 à Chios et dès 1628 à Naxos et à Smyrne, où ils recevront la fonction d'aumôniers du Consulat français. A Constantinople, ils commencent, en 1626, par desservir St. Georges de Galata, puis, très vite, deviennent les chapelains de l'ambassade de France, ce qui explique le rôle tout particulier que ces religieux auront à jouer.

Par ailleurs, les provinces des capucins de Bretagne et de Touraine se partagèrent les missions d'Alep (1626), Saïda (1626), Beyrouth (1627), Chypre (1627), Bagdad (1628), de Tripoli et du Caire (1630), puis de Mossoul, de Mardin et de Diyarbekir. Par ces fondations, comme plus tard par celles des Jésuites, la France allait exercer une forte influence, surtout auprès des Chrétiens orientaux.

136

Lettre de Louis XIII faisant don aux PP. capucins d'un logement à Péra. – Arch. prov. Capucins, Paris, F. 5.

Cette lettre scellée de Louis XIII, datée de St. Germain du 12 juillet 1638, rappelle que le 14 juillet 1637 le roi a fait don, par brevet, aux PP. capucins d'un « logement et fonds », « situé derrière un bastiment nommé Château Gaillard en l'hostel de France à Péra de Constantinople », pour qu'ils puissent avoir une école pour enseigner à la jeunesse « la piété et doctrine chrétienne ». Il enjoint au comte de Césy, ambassadeur à la Porte, de maintenir les capucins en la jouissance du don qu'il leur a fait.

Césy était ambassadeur depuis 1620. En 1632, il fut remplacé par le comte de Marcheville, mais le gouvernement ottoman le retint, car il laissait des dettes impayées. Quand, en 1634, la Porte renvoya Marcheville, Césy reprit ses fonctions. Finalement, en 1639, La Haye fut nommé à sa place, mais il ne quitta Istanbul qu'en 1641. Il avait été pour les missionnaires catholiques un protecteur actif, mais ses entreprises financières ont été jugées plus contestables.

Au v° de la lettre figure l'enregistrement de l'acte, fait le 30 janvier 1640 à Péra par le sieur Lempereur, secrétaire de l'ambassadeur Jean de La Haye de Vantelet.

137
« Les voyages de M. Quiclet à Constantinople par terre, enrichis d'annotations par le Sieur P.M.L. » [PROME, marchand libraire]. Paris, 1664. – B.N., Impr., J. 12273 bis.

Édition posthume, enrichie d'une description de Constantinople, de la relation du voyage entrepris depuis Paris en 1657 par Claude Quiclet, interprète du roi « en langue turquesque ». En effet, pendant tout le XVIIe s., les rois de France eurent à Paris des interprètes capables de traduire les documents qu'ils recevaient soit en arabe soit en turc. C'étaient des Chrétiens orientaux résidant à Paris, ou des Français ayant appris ces langues.

Quiclet, parti en Levant avec sa femme et son fils pour mettre à profit ses qualités d'interprète, trouva la mort à Constantinople dans un ridicule accident relaté par le voyageur Poullet, qui fut son compagnon de voyage depuis Paris, dans ses « Nouvelles relations du Levant » publiées en 1667-1668 : « Je vis Monsieur Quiclet... percé en quelques endroits des pointes d'une certaine palissade sur laquelle on me dit qu'il estoit tombé du haut d'une fenestre, où d'autres s'estoient autrefois precipitez par mégarde » (p. 266).

P. de titre.

138
Recueil de poésies turques. XVIIe s. Volume ayant appartenu à C. Quiclet, interprète du roi de France pour les langues orientales. – B.N., Mss., Turc 307.

Recueil de poésies turques sur papier de différentes couleurs, copiées en partie par Quiclet lui-même et portant son ex-libris daté de Paris, 6 novembre 1652 ; au f. 47 un autre ex-libris du 29 mars 1653.

f. 1 : Ex-libris. « 1652. 6 novembre à Paris. C. Quiclet. Frantcha padichahiniñ terdjuman bachi [en turc]. » [Interprète en chef du roi de France].

139
« Voyages du Sr A. de la Motraye en Europe, Asie et Afrique où l'on trouve une grande variété de recherches géographiques, historiques et politiques..., des relations fidèlles des événements considérables arrivées *[sic]* pendant plus de 26 années... comme de la révolution en Turquie..., de la guerre entre les Turcs et les Prussiens... La Haye, 1727. – B.N., Impr., G. 1384.

Aubry de la Mottraye voyagea au début du XVIIIe s. en Turquie. Autre style de voyageur, il représente l'esprit scientifique du début du siècle des lumières.

p. 203 : sur la présence des Calvinistes français et genevois à Constantinople. L'empire ottoman fut souvent un refuge pour les Protestants. Le père de J.J. Rousseau fut pendant un temps horloger au Sérail.

140
« Relation d'un voyage du Levant, fait par ordre du Roy... enrichie de descriptions... de plantes rares... et de plusieurs observations touchant l'histoire naturelle par M. Pitton de TOURNEFORT. » Paris, 1717. – B.N., Impr., 4° O². 57 (1 et 2).

Sous le règne de Louis XIV, les intérêts commerciaux et religieux au Levant se doublent de préoccupations scientifiques. Le célèbre botaniste Joseph Pitton de Tournefort (1656-1708),

professeur au Jardin du Roi, se voit confier de 1700 à 1702 une mission d'exploration en Orient, qui le mène à Constantinople et en Asie Mineure, accompagné d'un médecin naturaliste allemand et du peintre Aubriet. Il accomplit même l'ascension du mont Ararat sans y trouver les restes de l'Arche de Noé. Publiée en 1717, sa *Relation d'un voyage du Levant* comporte un grand nombre de mentions de plantes nouvelles. Son Herbier d'Orient comporte 1.400 espèces. Au long du XVIIe siècle, et même auparavant mais moins systématiquement, on fit venir en Europe des pays étrangers graines et plantes qu'on essaya avec plus ou moins de succès d'acclimater dans nos régions : le café (le premier pied est planté par Jussieu en 1714 au Jardin du Roi ; il est lui-même l'auteur d'une Histoire du Café, présentée en 1715 à l'Académie des sciences) ; les platanes dont les premiers furent plantés à la suite des premières ambassades à Constantinople ; les tulipes (le mot vient du turc et signifie « petit turban »), et bien d'autres qui amenèrent une réelle transformation de notre paysage. Il y aurait une étude à faire sur les contributions à la botanique et aux arts et métiers par les voyages dès le XVIe siècle.

a) p. 55 : « Gomme adragant... qui sert aux Apoticaires et aux Peintres en miniature et gravure. » La gomme adragante était utilisée non seulement pour la préparation des peintures des manuscrits, mais aussi dans la composition de la gélatine pour la fabrication des papiers marbrés.

b) p. 286 : gravure d'une plante ombellifère « grainé[e] dans le Jardin du Roi » avec un certain succès.

Cf. Exposition *Voyages et découvertes. Des voyageurs naturalistes aux chercheurs scientifiques.* Jardin des Plantes. Muséum d'histoire naturelle. Paris, 1981.

141
Attestation, signée des marchands français d'Istanbul et datée de Péra du 1er août 1698. – Arch. prov. Capucins, Paris, L. 5.

Les marchands français certifient que les PP. capucins ont emprunté 2.000 écus pour rebâtir leur couvent de St. Georges de Galata, détruit par un incendie le 5 mai 1696.

Outre les voyageurs de passage, certains Français étaient établis à demeure sur les rives du Bosphore, comme ces marchands. Peu nombreux, ils étaient souvent d'origine provençale.

Les incendies ont été par ailleurs fréquents et fort graves à Istanbul, où les rues étaient étroites et les maisons de bois très nombreuses. Ceux de 1569, 1633, 1660, 1693, 1718, 1782, 1826, 1833, 1865 et 1918 furent parmi les plus destructeurs. Malgré les mesures prises, notamment pour faire bâtir en pierre, les dégâts étaient importants et ces incendies furent parfois à l'origine de troubles ou d'émeutes.

142
Recueil de pièces diverses, f. 570 v°-571 : « Liste des Marchands françoiz Etablis en cette ville de Constantinople. » XVIIIe s. – B.N., Mss., Clairambault 530.

Datant de novembre 1716, ce document donne les noms et prénoms des marchands français qui vivaient à cette date à Constantinople avec leur ancienneté d'établissement, le nombre de leurs enfants, le nom de leurs associés et celui de leurs principaux correspondants.

143
Portrait de Jean-Michel Cigala. « Stephanus Picart sculpsit, 1668. » – B.N., Est., Od 1 t. 1.

Jean-Michel Cigala apparut vers 1670 à Paris et fut reçu avec honneur à la cour de France. Il se présentait comme étant un prince ottoman de haut rang, descendant de la famille gênoise des Cigala, par l'intermédiaire du fameux Scipion Cigala (né à Messine c. 1545, m. près de Diyar-

bekir en 1605), qui s'était fait musulman et avait épousé deux des petites-filles de Süleyman le Magnifique avant de suivre une fort brillante carrière dans l'empire ottoman sous le nom de Yusuf Sinan Pacha.

L'aventurier Muhammad Beg, alias Jean-Michel Cigala, originaire semble-t-il de Valachie, prétendit avoir quitté l'empire du sultan pour pouvoir changer de religion, et après avoir convaincu la reine de Pologne Marie de Gonzague, se fit baptiser en grande pompe à Varsovie. Il voyagea ensuite, entouré de marques de respect, dans l'Empire et en Italie, avant de venir à Paris. Passé ensuite en Angleterre, il se serait fait démasquer.

e) L'érudition et la recherche des manuscrits. Les missions. De la connaissance de soi à la connaissance de l'autre.

144
« Relations du Levant envoyées par Mr. Laisné. » – B.N., Mss., Français 10775.

S'il exista très tôt des manuscrits arabes dans la Bibliothèque du roi (dès François I[er]), il fallut attendre l'année 1668 avant d'y trouver des manuscrits turcs. Dès l'année 1616, De Thou, alors garde de la Bibliothèque du roi, sollicitait l'ambassadeur de France Harlay de Sancy de lui envoyer des manuscrits, mais sous une forme plus amicale qu'institutionnelle. Mazarin un peu plus tard chargea Jean de La Haye de la même mission, mais l'idée qu'on se faisait alors des littératures turque et persane n'était pas très favorable à l'achat des manuscrits : « Quant aux livres turcs et persiens... il ne se trouve en ces deux langues que de mauvais romans et des histoires fabuleuses, ou bien des commentaires sur l'Alcoran, pires que toute sorte de romans et de fables... » (1644). Ceci n'empêcha pas l'ambassadeur de faire envoyer de nombreux volumes à Mazarin.

C'est avec Colbert qu'on voit naître puis s'affirmer une véritable politique d'acquisition concernant les manuscrits orientaux. 1669 : première mission officielle en Orient de Monceaux et Laisné, munis d'instructions détaillées.

A la suite de cette mission, sept manuscrits turcs entrèrent dans la Bibliothèque du roi : ce sont les premiers qui furent achetés directement en Levant, les autres venus l'année précédente (1668) du legs de la Bibliothèque de Mazarin (une cinquantaine de manuscrits turcs) et de l'achat de la collection de Gilbert Gaulmin. Les manuscrits de Laisné portent tous la mention « envoyé de Levant » (cf. mss. turc 250).

En 1669, la Bibliothèque du roi qui, deux ans auparavant ne possédait aucun manuscrit turc, en comportait environ 170, modeste début d'un fonds qui ne cessera plus de s'accroître.

f. 8 v° : « Angouri » [Angora devenu Ankara], dessin à la plume.

145
Les premiers manuscrits turcs entrés dans la Bibliothèque du roi. 1668-1669. Manuscrit acheté en Levant par Laisné (turc 284), manuscrit de Mazarin (turc 163), manuscrit de G. Gaulmin (turc 302). – B.N., Mss.

a) Le manuscrit turc 284, *Divan-i Usuli* peut être considéré comme le premier manuscrit turc entré dans la bibliothèque du roi par achat en Orient (f. 7 v°-8 : p. de titre, papier silhouetté) ; c'est un recueil de poésie composé en 1636, donc presque contemporain de son achat.

b) La collection de Mazarin fut léguée en 1661 au collège des Quatre-Nations ; les manuscrits furent transportés en 1668 de cet établissement dans la Bibliothèque du roi. Mazarin était soucieux de pouvoir mettre à la disposition des érudits et des savants « de bons livres ». Le manuscrit

turc 163, anciennement de la collection Mazarin, est donc l'un des premiers entrés dans la Bibliothèque du roi. C'est un traité de physiognomonie qui traite du caractère des hommes d'après l'étude des diverses parties du corps notamment celle des lignes de la main (f. 53). Ce manuscrit date du début du XVIIe siècle.

c) Gilbert Gaulmin (1585-1665), maître des requêtes puis conseiller ordinaire du roi en tous ses conseils, et intendant de la généralité de Moulins, était aussi un orientaliste érudit (cf. n° 146). Le manuscrit turc 302 qui a appartenu à G. Gaulmin est un recueil de poésies, sorte d'anthologie turque ; il est copié sur un papier silhouetté (f. 60 v°-61).

Trois manuscrits. Trois modes d'acquisitions : le legs d'un personnage officiel, l'achat sur place de la bibliothèque d'un particulier, l'achat en Levant par un commanditaire du roi.

146
Manuscrits de la bibliothèque de Gilbert Gaulmin. – B.N., Mss., Turc 47, 105, 106, 157, 175, 384.

Considéré comme l'un des plus grands savants de son temps mais emprisonné un temps à la Bastille pour ses idées, Gilbert Gaulmin est représentatif de l'intérêt que portèrent à l'Orient de grandes familles parlementaires au XVIIe siècle. Interprétant maintes paraboles, même certaines formules de l'oraison dominicale par des locutions traditionnelles des Juifs et par des proverbes orientaux, ses innovations furent parfois déconcertantes pour les théologiens de son temps. Dans la préface de son édition *De Vita Mosis*, il écrit : « C'est une maladie répandue en notre temps de mépriser témérairement ce que nous ne comprenons pas. Mais vous, mes lecteurs de lointain avenir, sachez que j'ai vécu dans une époque où il a fallu soit ne pas être conscient de ses qualités soit regretter d'en posséder. » Son but est d'interpréter les passages difficiles ou corrompus pour que ses compatriotes « prennent le goût des lettres qu'ils négligent parce qu'ils les ignorent ».

Cet homme étonnant qui n'avait jamais voyagé en Orient mais était en contact à Paris avec Savary de Brèves, Etienne Hubert, professeur d'arabe au Collège Royal, du Ryer-Malezair et d'autres savants, comme la reine Christine de Suède elle-même, possédait dans sa bibliothèque plus de 600 manuscrits orientaux dont plus de 100 en turc ; il était capable de les lire et les annotait, sachant outre l'hébreu et l'arabe, le persan et le turc, langues non classiques à cette époque. Un des soucis de ces hommes du XVIIe siècle a été d'acquérir des ouvrages non seulement pour la beauté de leur support ou leur aspect curieux, mais avant tout en fonction de leur contenu, des textes qui y figuraient, pour les comprendre, les étudier, les traduire et les faire connaître.

Cf. François Secret, « Histoire de l'ésotérisme chrétien », dans : *Annuaire de l'E.P.H.E., V^e^ section,* 1969-1970, p. 334 sq.

147
« Voyage du Caire à Chio et de Chio à Constantinople et aux environs, par le Père J.M. Vansleb Dominicain... fait depuis 1673 jusqu'à 1675. » XVIIe siècle. – B.N., Mss., N.a.fr. 4193.

En 1671, 1672 et 1673, le dominicain allemand Vansleb fut envoyé en Levant par Colbert, sur ordre du roi, le but « estant d'y rechercher et envoyer icy la plus grande quantité qu'il pourra de bons manuscrits et de médailles anciennes pour sa Bibliothèque... Et pour l'ayder en cette recherche on luy a donné... des *catalogues* de plusieurs bons livres arabes, turcs et persans... » Le résultat fut concluant. La Bibliothèque du roi s'enrichit de plus de 600 manuscrits orientaux, achetés à Nicosie, Alep, Le Caire, Smyrne, dont une trentaine de manuscrits turcs.

Dans le manuscrit présenté ici qui contient le journal de voyage de Vansleb, figurent les *Instructions* qui lui furent remises avant son départ, le catalogue des ouvrages qu'il rassembla ainsi qu'une partie de la correspondance qu'il eut avec le garde de la Bibliothèque du roi, Carcavy. A lire les instructions en détail, on s'aperçoit avec quelle minutie ces voyages étaient préparés ; rien n'est plus laissé au hasard des rencontres, mais planifié et organisé. Colbert désireux également

d'enrichir sa propre bibliothèque envoyait vers la même époque (1672) à tous les consuls du Levant, une circulaire pour leur ordonner l'achat de manuscrits. Ces entreprises sont à mettre en rapport avec la naissance, au même moment, d'un désir de codification et d'unification (grandes ordonnances de Colbert), l'apparition du besoin de statistiques, d'inventaires, de catalogues, de dictionnaires ; c'est la grande époque des érudits (Du Cange, Baluze, Montfaucon, Mabillon), qui voit aussi le développement des Compagnies des Indes et du Levant.

La même année le Père Besson adresse à Colbert un mémoire intitulé « Le dessein d'une illustre Bibliothèque composée des anciens manuscrits de l'Orient » qui devait contenir « avec ordre toute la forme de l'Eglise orientale... C'est là qu'on verrait l'ancienne foy en termes exprez et authentiques, avec la condemnation des nouveaux dogmes. » Voilà encore une motivation importante qui pousse les envoyés du roi à acquérir des manuscrits : combattre l'hérésie.

f. 215 : lettre de Carcavy, garde de la Bibliothèque du roi du 24 mars 1673 adressée à « Monsieur Vansleb au Caire », le remerciant pour la bonne réception « d'un catalogue des livres que vous avez pris la peyne d'achetter, dont nous n'avons pas encore eu des nouvelles de Marseille... Les livres que vous nous avez envoyés sont fort bons ».

148
Petit recueil de peintures turques. XVIIe s. – B.N., Mss., Turc 140.

Ce manuscrit, qui comporte les portraits de divers personnages, fut acquis en 1718 par Paul Lucas (1664-1737), antiquaire du Roi, pendant l'une des missions accomplies sur l'ordre du roi en Levant pour rapporter des médailles et des manuscrits. Il rédigea plusieurs relations dont son *Voyage dans la Turquie, la Syrie et l'Egypte,* publié en 1719.

f. 12 v°-13 : à gauche, Hadjdji Bektach Khorasani, fondateur de la confrérie des Bektachis avec une notice sur sa vie.

149
« Fête donnée à la Sultane Validé dans le Sérail en présence de Me Girardin, ambassadrice, qui la fit peindre sur le lieu et l'a apportée à Paris. » XVIIe s. – B.N., Est., Od 1 t. 1. Turquie (XVIe-XVIIIe s.).

Pierre de Girardin, lieutenant civil au Châtelet de Paris, qui avait dans sa jeunesse voyagé en Turquie et en avait appris la langue, fut choisi pour cette raison par Louis XIV comme ambassadeur à Constantinople, où il arriva en 1686, succédant à M. de Guilleragues. L'un des vaisseaux qui l'accompagnait était destiné à Gravier d'Ortières, chargé alors d'une mission d'inspection au Levant (cf. n° 103). Il s'occupa également de la recherche de manuscrits orientaux.

Madame de Girardin joua aussi un rôle culturel. On lui doit l'existence de cette peinture. La British Library conserve (ms. Add. 27.394) une « Grammaire de la Langue Turque [de Du Ryer], traduite en Français par Philippe Desmartineaulx de Granvilliers et dédiée à S.E. Madame Girardin, Ambassadrice de France à la Porte ottomane, à Constantinople, le 26 décembre 1688 » (cf. n° 159).

150
Journal d'Antoine Galland, du 1er janvier au 31 décembre 1672. – B.N., Mss., Français 1672.

L'idée dominante des orientalistes au XVIIe siècle, fut certainement de faire connaître les Orientaux à travers leur textes mêmes. A l'époque des grandes découvertes des terres, semble succéder une période de grandes découvertes des cultures et des civilisations différentes. Représentatif de ce courant de pensée, Antoine Galland, surtout connu comme le traducteur et l'introducteur en France des *Mille et une Nuits,* fruit en fait de ses heures de loisir, fut principalement érudit, bibliographe, linguiste et numismate ; il passa une grande partie de sa vie à composer des traductions dont beaucoup à partir d'ouvrages orientaux, turcs en particulier.

152

Parti en 1670 à la suite de l'ambassadeur Nointel nommé à Constantinople, et doué d'une grande curiosité, il apprend le turc et se passionne pour les langues orientales qu'il avait déjà abordées à Paris. Dans son journal, il parle des ouvrages qu'il a vus et achetés au jour le jour, grecs, persans ou turcs et note les particularités de tout ce qui l'entoure.

Dans le même temps (1670) était envoyé en Levant par Colbert « pour prendre une parfaite connaissance de la langue, des mœurs, de l'histoire, des sciences, des arts et de la religion des Orientaux », François Pétis de La Croix (1653-1713), fils du Secrétaire et Interprète du Roi pour les langues orientales, auteur des *Mille et un jours,* et futur collègue et rival de Galland.

f. 5 : « Mardy 12e fevrier 1672. J'acheptay un jeu d'echek et un echiquier... tracé... sur de la toile peinte a la mode des Turc *[sic]* ayant les cases tout d'une couleur et non noires et blanches... » Dessin de l'échiquier à la plume.

Cf. Abdel-Halim (Mohamed), *Antoine Galland, sa vie et son œuvre,* Paris, 1964.

151
Minutes de lettres d'Antoine Galland. 1673. — B.N., Mss., N.a.fr. 1845.

Antoine Galland n'hésitait pas à écrire en turc à ses amis quand ceux-ci l'étudiaient.

f. 25 v°-26 : lettre « à M. Fonton garçon de langue de France ». En turc. « A Monsieur Macé enfant de langue : Puisque mon turc n'a pas eu asses de pouvoir pour tirer de vous une reponce je veux eprouver si mon françois n'en aura pas davantage... »

152
Chansonnier turc réuni par ᶜAli-Beg. — B.N., Mss., Turc 292.

Albert Bobowski, polonais de Lwów, fut fait prisonnier dans sa jeunesse par les Tatars. Vendu à des Turcs, il put compléter son instruction au Sérail où il servit longtemps. Ayant accompagné en Egypte un haut fonctionnaire, il fut ensuite affranchi. Devenu musulman, il avait pris le nom de ᶜAli Beg (ᶜAli b. ᶜAbd-ullah al-Ifrandji). A son retour à Istanbul, il occupa la charge de premier drogman de Mehmed IV. Sa vaste culture était autant européenne qu'orientale et il mourut en 1675, ayant été en contact avec des érudits occidentaux et notamment anglais.

Dans ce travail d'un exceptionnel intérêt, ᶜAli-Beg a non seulement noté avec précision, en caractères arabes ou en transcription latine, les paroles de chansons, mais a aussi transcrit les airs sur des portées, avec de nombreuses indications (sur les *maqâm,* etc). C'est un document important pour la connaissance de la musique ottomane du XVIIe s.

Il faut noter que du fait de sa situation géographique et politique, Istanbul sera un point de rencontre de musiques très diverses (byzantine, turque, arabe, persane, mais aussi italienne ou slave), qui souvent, y ont coexisté. A la fin du XVIIIe siècle, on assistera à l'éclosion d'une mode européenne et Giuseppe Donizetti (1788-1856) y organisera même un orchestre et un ballet.

Galland, lors de son premier séjour (1670-1675), fut peut-être le disciple à Constantinople du savant musicien renégat polonais, dont il reçut, ou acquit, parmi plusieurs volumes, ce précieux recueil.

Il existe à la Bibl. communale de Savignano di Romagna un manuscrit d'une « Relazione del Serraglio dei gram Signori (...), da me Alberto Bobovio Leopolitano polacco, il quale ha ivi con officio di paggio di musica parecchi anni habitato, dedicata a Mr. Chabert, 22 settembre 1669 ».

Cf. *Tractatus... de Turcarum liturgia, in Syntagma dissertationum quas olim auctor doctissimus Thomas Hyde S.T.P. separatim edidit* (...), Oxford, 1747, II, p. 245-88.

V.Y. Öztuna, *Türk Musikisi Ansiklopedisi,* Istanbul, 1970, I, p. 35-6, s.v. Ali Ufhî Bey.

153
« Dialogues en françois et en turc, par ᶜAli Beg, ou Albert Bobow, Polonois, natif de Leopol. » XVIIe s. — B.N., Mss., Turc 235.

Composé par ᶜAli Beg, ce manuel de conversation, l'un des premiers du genre, destiné aux voyageurs, fut plusieurs fois imprimé. Cet exemplaire est une copie de la main d'Antoine Galland.

آفرین اشتر بویله ایله ای آدم	Ah bon, Voila coe il faut faire, faites coe cela
پك شاهباز اوغلان سن	Tu es braue ~~[illegible]~~ garçon
امّا او دیمك دكل	Mais ce n'est pas coe je vous dis
بوكون چیزمه می كیرسكز	Porterez vous aujourd'huy des bottes
یوخسه بابوج	ou des souliers
هب بردر بكا	Ce m'est tout un
امّا هله بابوج كیّم	mais pourtant je prendray des souliers
زیرا شمدی هوا كوزل	parcequ'il fait maintenant beau
زوقاقلر چامورلو دكل	Les rues ne sont pas sales
زوقاقلرده بالچق یوق	Il n'y a point de fange dans les rues

14

استرمیسكز كه سیزه كیدرەیم	Vous plait il que je vous les chausse?
یوق	nenny
بنم او قدر درمانم	Pense tu que j'aye
یوقمی در صانرسن	si peu d'addresse
كندوجغم كیّرم	Je les chausseray bien moy mesme
قالچین كتور	Apportemoy des chaussons
نهایت سارق سرمغه	Mais pour me faire le Turbant
بكا چوق زحمت اولر	J'aurois trop de peine.
بوكا قایلیم كه سن ایدەسن	Je suis bien content que tu le fasse.
بكا سپاه صارغی سار	faites moy le Turbent de Cavalier

154
« Catalogue des histoires en arabe, en persan et en turc tiré de la bibliothèque orientale de Mustaphe Hadji Kalfa [Mustafa Hadjdji Khalifa]. » A Constantinople, 1682, par Antoine Galland. – B.N., Mss., Français 6131.

On a dit plus haut combien remarquable fut l'œuvre de Mustafa Hadjdji Khalifa comme cosmographe et bibliographe (cf. n° 114). Antoine Galland mit à profit le voyage qu'il fit à Constantinople en 1682 pour faire une traduction (non exhaustive) de son *Kechf el-zunun*, grand dictionnaire bibliographique d'ouvrages orientaux, dont il expédia immédiatement une copie à Colbert.

Jusqu'à la deuxième moitié du XVII[e] siècle, la liste des ouvrages arabes, et surtout persans et turcs, connus en Europe était relativement courte. Galland dit lui-même : « ... jusques à present, on n'avait eu que quelques indices de la grande quantité des livres [orientaux]... il estoit necessaire qu'on eust un catalogue general... »

C'est Pétis de La Croix qui achève en 1705 la traduction complète de l'ouvrage turc, éditée par Flüegel en 1835-1858 et dont on se sert encore aujourd'hui. La bibliographie de Hadjdji Khalifa comporte près de 14.000 titres.

155
« Bibliothèque orientale ou dictionnaire universel contenant généralement tout ce qui regarde la connaissance des peuples de l'Orient... par M. d'HERBELOT. » Précédé d'un discours-préface d'Antoine Galland, Paris, 1687. – B.N., Impr., Fol. O². 254.

En 1697, paraît la *Bibliothèque Orientale* de d'Herbelot de Molainville, redevable pour une grande part à l'ouvrage de Hadjdji Khalifa, et utilisée encore aujourd'hui. Galland fut, après la mort de d'Herbelot, son continuateur et son éditeur. Dans sa préface, il écrit : « On fait quelque grace aux Arabes, et ils passent pour avoir cultivé les sciences avec grande application. On attribüe de la politesse aux Persans, et on leur fait justice. Mais, par leur nom seul, les Turcs sont tellement décriez qu'il suffit ordinairement de les nommer pour signifier une Nation barbare, grossiere, et d'une ignorance achevée... [Les Turcs] ne cèdent ni aux Arabes, ni aux Persans, dans les sciences et dans les Belles Lettres communes à ces trois Nations, et qu'ils cultivent presque dès le commencement de leur Empire. »

C'est dans la même préface que l'on peut relever ces mots pleins de sens : « Peut-on soutenir qu'il est inutile de connoître ce que tant d'excellents écrivains [orientaux] ont pensé, ce qu'ils ont écrit..., pour se perfectionner et devenir un homme accompli, un homme qui juge sainement de toutes choses, qui en parle de même, et qui rend ses actions conformes à ses pensées et à ses paroles, choses que l'on ne peut exécuter qu'à proportion des connaissances que l'on a acquises non seulement de ce qui se passe sous l'horizon où l'on respire l'air qui fait vivre, mais encore dans tout l'Univers... »

156
Journal parisien d'Antoine Galland. Vol. I. 1708-1709. – B.N., Mss., Français, 15277.

Antoine Galland a tenu son journal pendant toute sa vie. Malheureusement la plupart des volumes sont perdus. Quelques fragments de son journal parisien subsistent, du temps où il fut nommé professeur d'arabe au Collège Royal. Il y raconte qu'il attendit plusieurs semaines avant de voir apparaître son premier élève. On y relève également l'édifiante histoire du dais de Notre-Dame : le maronite Hanna, qui séjournait alors à Paris, rendait souvent visite à Galland et lui dictait des contes pour ses *Mille et une nuits*, notamment « Ali Baba et les Quarante voleurs » et « Aladin et la lampe merveilleuse ». Un jour, il lui confia qu'il avait vu défiler du haut de sa fenê-

tre la procession du Saint-Sacrement non loin de Notre-Dame et qu'à sa grande stupéfaction, il avait remarqué que le dais que l'on avait utilisé était un étendard turc, sans doute une prise de guerre, et que s'étalait sur la soie en grandes lettres brodées blanches « La il Allah Muhammad resoul Allah », c'est-à-dire « il n'y a de Dieu que Dieu et Mohamed est son Prophète ». Sur l'intervention du maronite, le dais fut par la suite « osté et brûlé ». Antoine Galland ajoute : « il y avoit plus de quarante ans qu'il servoit ! »

157
« Ambassade à Constantinople de M. le marquis de Villeneuve. » Vol. 1. – B.N., Mss., Français 7194.

En 1728, furent envoyés en Levant par l'abbé Bignon, garde de la Bibliothèque du roi, les sieurs Sevin et Fourmont avec mission de rapporter des manuscrits. Ils se joignirent à l'ambassadeur Villeneuve nommé à Constantinople. Les *Instructions* qui leur furent remises sont extrêmement intéressantes à étudier car elles exposent clairement les motifs qui incitaient à la recherche des manuscrits orientaux, dont l'espoir de trouver dans la Bibliothèque du Grand Seigneur les « anciens manuscrits qui apartenoient autrefois aux Empereurs de Constantinople... tels que Trogue-Pompée, et ce qui nous manque de Polybe, de Tite-Live... » Au sujet des livres orientaux, ordre leur est donné « d'obtenir la permission de copier eux-mêmes ou de faire copier » les livres qui leur sembleront les plus importants, au cas où l'acquisition s'avérerait impossible.

p. 16 : « Mémoires du Roy pour servir d'instruction aux Sieurs Sevin et Fourmont de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. »

158
Papiers de Deshauterayes. Études sur les langues et les littératures de l'Orient. – B.N., Mss., N.a.fr. 8943.

Parmi les papiers rassemblés par Leroux-Deshauterayes, professeur royal et Interprète du Roi, pendant le XVIIIe siècle, figure la liste des ouvrages dont Fourmont proposa l'acquisition avant son départ pour l'Orient, notamment des dictionnaires, des livres d'histoire, de botanique, des grammaires, à laquelle est jointe la liste des ouvrages occidentaux à porter à Constantinople dont un exemplaire de la *Bibliothèque Orientale* de d'Herbelot. On ajoute : « Depuis 6 ans, on a dû traduire nos Philosophes, Descartes, Rohault, Regis et Malebranche en turc. Si cette traduction est faicte et que les exemplaires ne soient pas rares, il faudra les acheter. »

f. 288 v°-289 : ouvrages que l'on peut avoir à Constantinople. Liste des livres d'histoire en turc à rapporter. « Si l'on avoit tous ces livres dont je crois que la plus grande partie existe l'on scauroit l'histoire des Turcs a peu près comme l'on scait celle de France » (f. 290).

159
Grammaire turque de Du Ryer-Malezair. – B.N., Mss., Turc 202.

A la fin du XVIIe siècle, Antoine Galland estimait qu'à son époque on avait déjà de bons instruments de travail pour lesquels des éditions quelque peu revues suffisaient. Telle fut la grammaire turque *(Rudimenta...)* de Du Ryer, l'une des premières connues, imprimée à Paris en 1630 et 1633 ; elle fait suite à différents essais qu'il avait entrepris sous forme de vocabulaires. Né à Marcigny (S.-et-L.) en 1580, André Du Ryer, sieur de La Garde-Malezair, mourut en 1660. Il fut longtemps, jusque vers 1630, consul en Egypte. En 1631, Louis XIII le chargea d'une ambassade en Perse qui n'aboutit pas, mais il revint de Constantinople en 1632, chargé par Murad IV d'une

mission auprès de Louis XIII. Du Ryer est célèbre aussi pour sa traduction du Coran parue en 1647 (cf. n° 77) et sa traduction, imprimée en 1634, d'extraits du *Gulistan* du poète persan Saᶜdi. Du Ryer fut en rapport avec d'autres érudits du temps et c'est probablement grâce à sa grammaire que Gaulmin, qui entra en possession de plusieurs de ses manuscrits, s'initia au turc.

160
Extrait des registres du Conseil royal du Commerce, mentionnant la décision prise en 1669 de créer une école pour former des « enfants de langue » ou « jeunes de langue ». – Arch. prov. Capucins, Paris, K. 1.

Cet arrêt est destiné à mettre un terme à des abus fréquents au Levant, où les interprètes (drogmans) étaient souvent des minoritaires, dont les intérêts pouvaient diverger de ceux des maîtres qui les employaient. Par cet arrêt, daté de St. Germain du 18 novembre 1669 et signé par Colbert, il est décidé que les drogmans devront être « français de nation » et nommés par une assemblée des marchands réunie par le consul. De plus, tous les trois ans, on enverra six jeunes garçons volontaires de 9 à 10 ans, pour qu'ils reçoivent chez les capucins de Constantinople et de Smyrne, leur instruction, notamment dans le domaine des langues. Pour l'éducation de ces « jeunes de langue » (leur nom est un calque direct de l'expression turque *dil-oğlan*), la Chambre de Commerce de Marseille paiera 300 livres par élève et par an aux PP. capucins.

Fondée officiellement en 1650, la « Chambre du Commerce » de Marseille, succédant à une commission spéciale de députés de la Ville créée en 1600, eut le monopole de fait du commerce du Levant et fut en relation constante avec les ambassadeurs et les consuls. Au début du XVIIIᵉ s., la Chambre de Commerce de Marseille aura un député dans le nouveau Bureau du Commerce créé à Paris.

Cf. Le catalogue de l'exposition *L'Orient des Provençaux dans l'Histoire (Marseille, Archives départementales, Chambre de Commerce, Archives de la Ville, novembre 1982-février 1983)*, notamment p. 153 et 205-8.

161
Comptes concernant l'entretien des « Jeunes de Langues », pensionnaires des PP. capucins à Istanbul. – Arch. prov. Capucins, Paris, K. 17.

Ce document, rédigé par Belin, premier secrétaire de l'ambassade, et examiné par le marquis Jean-Louis d'Usson de Bonnac, ambassadeur extraordinaire à la Porte, est signé de ce dernier avec la date du 2 mars 1723. Il détaille les avances reçues par le P. Thomas de Paris, custode des capucins, de la part de la Chambre de Commerce de Marseille, et les dépenses que les religieux ont effectivement faites pour l'entretien de leurs élèves. La contestation existant entre les deux parties au sujet de l'état des sommes dépensées nous permet d'avoir une liste précise des élèves qui ont fréquenté depuis 1710 l'école de Péra, avec la date où ils sont devenus drogmans.

Parmi les noms, on peut relever ceux de Pierre Armain, Jean-Baptiste Couët et Jean-Antoinée Fusibée (sortis en 1712), André Dabenour (1713), Antoine Tassin, Pierre Fornetti, Charles Fonton et Antoine Rufin (1717), Jean-Michel Venture (1718), Jean-Raymond de Laria (1719), Charles Fornetti (1721), Thomas Rufin, Etienne Brüe, Augustin Fonton...

162
« Grammaire du P. Holderman à l'usage des Jeunes de Langue. » XVIIIᵉ s. – B.N., Mss., Turc 207.

Certains ouvrages furent rédigés dans un but bien déterminé en fonction de la demande, comme la grammaire du P. Holderman (1694-1730) composée pour les enfants de langue, institution créée dans un but commercial qui se révéla, en fait, par la suite fondamentale pour les études érudites.

47.

Conquêtes

De differens endroits faites par les ottomans depuis l'etablissement de leur Monarchie jusqu'au temps de Khaireldin Pacha dans la mediterranée avec la description de differens païs qui confinent avec leur empire et qui appartiennent aux ~~Infidels~~ chretiens.

Traduit du Turc dans le College des Capucins de Constantinople Par Thomas Rocques jeune de langues sous la direction et par les soins du R.P. Romain de Paris Conseiller des missions de Grece et prefet des jeunes de langues de France

1731



164

163
« Dictionnaire turc et françois à l'usage des enfants de langue, par François Barout, interprète de la Bibliothèque du Roi. » XVIII[e] s. – B.N., Mss., Suppl. turc 682.

Employé quelques temps comme interprète de la Bibliothèque du Roi, le sieur Barout, venu du Levant, composa ce dictionnaire à l'usage des étudiants en langues orientales. Il se vit signifier son congé en mai 1730. Une lettre de Maurepas à l'abbé Bignon, garde de la Bibliothèque du roi, datée du 9 février 1732 et conservée dans les Archives du Département des Manuscrits, déclare à son sujet : « L'inconstance des Orientaux sur lesquels l'on ne scauroit compter et le peu de seureté qu'il y a a se servir d'eux m'ont fait prendre le party de donner des ordres au Levant pour que ceux des jeunes drogmans françois qui ont le plus d'esprit s'appliquassent au style sçavant et afin de les obliger a en faire une étude particulière »...

164
« Conquêtes des différents endroits, faites par les Ottomans, depuis l'établissement de leur monarchie... avec la description de différents pays qui confinent avec leur Empire... traduit du turc par Thomas Rocques, jeune de langues, [à Constantinople] 1731. » – B.N., Mss., Suppl. turc 882.

Tandis que fonctionnait l'institution des Jeunes de langues, le ministre Maurepas ordonna en 1730, à Villeneuve, ambassadeur de France à Constantinople, de faire traduire aux drogmans des différentes échelles du Levant des manuscrits « dont il peut être utile d'avoir la traduction en français... soit livres d'histoires ou autres ». Trois ans plus tard, Villeneuve lui répondit : « Tout ce que j'ay pu faire, ç'a esté d'y faire occuper nos Jeunes de Langues qui sont dans le collège des Capucins. » C'est ainsi que les manuscrits affluèrent et qu'après avoir reçu le visa du ministre Maurepas, ils furent versés dans la Bibliothèque du Roi, premières éditions bilingues, comprenant d'un côté le texte turc, de l'autre la traduction française, signées par des élèves devenus parfois célèbres.

P. de titre.

Cf. Omont (H.), *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII[e] et XVIII[e] siècles,* Paris, 1902, p. 1152-1153 : « Catalogues des livres turcs traduits par les Jeunes de Langue de France à Constantinople... »

165
« Meslanges d'histoires et de fables tirées de différends autheurs, traduit par le Sr Morel de Cresmery, Jeune de langue de France, à Constantinople, 1735 » avec le texte turc. – B.N., Mss., Suppl. turc 915.

Parmi les textes traduits par les Jeunes de langue, on trouve un grand nombre d'ouvrages historiques, également la traduction des Canons ou règlements de l'empire ottoman, des Annales, des romans et des fables. On sait que grand nombre de fables nous sont venues d'Orient et que La Fontaine lui-même ne s'inspira pas que d'Esope. Cette traduction de la fable de la corneille et du renard à partir d'un texte turc ne laisse pas d'être savoureuse : « Beau perroquet » s'écrie le renard pour flatter la corneille ; plus loin un âne se verra interpeler sous le titre de « respectable baudet » !

p. 15 : la corneille et le renard.

166
«L'Etat militaire de l'Empire ottoman, ses progrès et sa décadence, par Mr le Comte de MARSIGLI», La Haye, 1732. Bilingue, italien et français. – B.N., Impr., J. 905.

L'ouvrage est tiré de l'historien turc Hezarfen. Pendant que les Turcs s'inspirent d'ouvrages occidentaux, certaines compositions occidentales empruntent des éléments à des ouvrages orientaux. Sur Marsigli, cf. *Exposition le Livre et le Liban jusqu'à 1900,* Paris, 1982, p. 249.

167
Les Actes des Apôtres, les Epîtres et l'Apocalypse, en turc. – B.N., Mss., Turc 2.

Les manuscrits turcs 1 et 2 constituent deux volumes d'une copie achevée à Paris à la fin d'octobre 1680 par le syrien Hanna Chami, du Nouveau Testament, dans la version imprimée en 1666 à Oxford *(Testamentum novum turcice redditum,* B.N., Impr. A. 2566). Le traducteur, William Seaman (1606-1680), l'entreprit vers 1650 après avoir été au service de l'ambassadeur anglais à la Porte.

Deux autres manuscrits de la B.N., Turc 4 et 5, renferment une autre version des Evangiles en turc. Encore différente est la version conservée dans un manuscrit de la Bibl. municipale de Poitiers et faite sur le texte latin de la Vulgate par le capucin Jean-Baptiste de Loches, supérieur de la mission de Bagdad ; cette dernière est accompagnée d'une demande d'approbation, datée de Bagdad du 4 février 1669 et adressée à la S.C. de la Propagande où le traducteur assure qu'il en a besoin pour sa prédication «parmi les infidèles».

f. 55 v°-56 : épître de St Paul aux Romains avec en regard une gravure de l'apôtre.

168
Psaumes I à XIV en langue turque, avec notation musicale. – B.N., Suppl. turc 472.

Ce manuscrit, entièrement de la main de ᶜAli Beg (Albert Bobowski, cf. n° 152), renferme une traduction turque rimée des quatorze premiers psaumes, accompagnée d'une notation musicale, avec l'indication des *maqâm.* Il est fort probable que ᶜAli Beg soit l'auteur de cette traduction et c'est aussi certainement lui qui l'a mise en musique. Il aurait envisagé, vers la fin de sa vie de rentrer en chrétienté et de partir pour l'Angleterre. Le manuscrit ne permet pas de déterminer la date ni les circonstances de la composition de ce début de Psautier turc.

3. De 1730 au XIX[e] siècle : orientalisme scientifique et orientalisme exotique.

a) Les relations diplomatiques et culturelles.

169
Mélanges de correspondances. XVII[e]-XIX[e] s. – B.N., Mss., Français 13090, f. 3-15, copie d'une lettre du marquis de Bonneval, dit Bonneval Pacha.

Claude-Alexandre, comte de Bonneval, né en 1675, était d'une noble famille du Limousin. Au début du XVIII[e] siècle, il se mit au service du sultan ottoman, Ahmed III. Il se fit musulman et prit le nom de Ahmed Pacha. Il eut une certaine influence sur la conduite du gouvernement. Il semble avoir été un bon épicurien et quelque peu athée comme le montrent ces vers de sa composition : « ... Sur le Bosphore / Je jouis du présent / Est bien pécore / Qui n'en fait pas autant. »

f. 8 : « Chanson sur l'air : Faisons-nous tous Mahométans et Prenons des Turbans. »

Cf. EI², p. 300-301.

170
« Tableau général de l'Empire othoman, divisé en deux parties... dédié au Roi de Suède, par M. de M*** d'Ohsson... Interprète, et chargé d'affaires à la Cour de Constantinople. » Paris, 1787. 3 vol. – B.N., Impr., J. 42-44.

T. 1 : page de titre.
T. 3 : p. 455, dîner d'un ministre européen avec le grand vizir.

171
Costumes turcs, peints pendant l'ambassade de Choiseul-Gouffier à Constantinople. 7 planches. XVIII[e] s. – B.N., Opéra, Rés. 588.

Marie-Gabriel-Auguste-Florent, comte de Choiseul (1752-1817) dit Choiseul-Gouffier à cause du mariage qu'il contracta avec Adélaïde-Marie-Louise de Gouffier, avait acquis le goût de tout ce qui concernait l'Antiquité auprès de l'abbé Barthelemy. Il s'embarqua pour une mission en Grèce en 1776, sur l'« Atalante » commandé par M. de Chabert, capitaine des vaisseaux du Roi et chargé de donner une carte réduite de la Méditerranée. De retour en France en 1779 il travailla sur la documentation réunie au cours de sa mission et publia en 1782 le premier tome de son « Voyage pittoresque de la Grèce » (le tome II, 1[re] partie, paraîtra en 1809, et la seconde partie sera publiée grâce à Barbié Du Bocage et Letronne en 1822).

Nommé ambassadeur de France à Constantinople, il rejoignit son poste par mer en 1784, accompagné de savants. Rappelé en 1791 comme ambassadeur à Londres, il refusa de revenir en France, et déclaré en état d'arrestation gagna en novembre 1792 Saint Pétersbourg. Paul I[er] lui confia la direction de l'Académie des arts et celle de la Bibliothèque impériale. Il rentra en France en 1802 dépouillé de tous ses biens. Il travailla à la suite de son œuvre. Au retour de la Monarchie il fut ministre d'état, membre du Conseil privé, pair de France. Il mourut à Aix-la-Chapelle le 22 juin 1817.

C'est pendant son séjour à Constantinople qu'il fit peindre cette série de portraits. L'ensemble comporte 24 planches.

172
[Carte de la Turquie d'Europe et partie de la Turquie d'Asie, en caractères arabes] par François Kauffer. Constantinople, 1788. – 2 f. mss. assemblées 590 x 1.260 mm. – B.N., Cartes et Plans, Ge A 1212.

L'ingénieur François Kauffer, que s'était attaché le comte de Choiseul-Gouffier ambassadeur de France à Constantinople, auteur de cette importante carte de l'empire turc, avait déjà levé géométriquement le plan de la ville de Constantinople et de ses faubourgs en 1776, puis l'avait vérifié et augmenté avec l'aide de J.B. Le Chevallier en 1786. Il demeura en Turquie après le départ de Choiseul-Gouffier en 1792, poursuivant des relevés cartographiques. On a de lui une « map of the plain of Troy and district of Ida with the sources of the Simois and Scamander, from an actual survey by Kauffer ». Arroswsmith, London, 1802.

Il avait déjà accompagné Choiseul-Gouffier lors de sa mission en Grèce en 1776.

Pendant son séjour à Constantinople le comte de Choiseul-Gouffier s'entoura d'hommes de lettres, de savants, d'ingénieurs, d'officiers du génie, de l'artillerie, de la marine. Tout autant préoccupé de recherches savantes que d'objectifs politiques, il fut toujours soucieux de l'exactitude du relevé de ses cartes. N'écrit-il pas dans son « Voyage pittoresque de la Grèce » (t. II, 1re partie, p. 11) paru en 1809 : « Arrivé à Constantinople, je me hâtai de faire construire un observatoire au Palais de France à Péra, et un autre au village de Tarapia sur une hauteur qui domine le Bosphore. » Ainsi put être déterminé un méridien auquel furent reportées toutes les opérations ultérieures.

173
Firman de 1803 du Sultan Selim III accordant aux Français le droit de commercer en Mer Noire. – B.N., Mss., Suppl. turc 1449, rouleau.

174
Monnaie du sultan Selim III (1789-1807). – B.N., Cabinet des Médailles.

Cette monnaie d'or comporte la *tuhgra,* du sultan Selim III.

b) Œuvres turques du XVIIIe et du XIXe siècles : influence de l'Europe dans l'art du livre

175
Six modèles de manuscrits turcs des XVIIIe-XIXe siècles. – B.N., Mss.

a) Suppl. turc 1508 (1777) : *sarloh.*
b) Suppl. turc 761 (XVIIIe s.) : *sarloh.* Décor de trophées composés d'instruments de musique européens.
c) Suppl. turc 1110 (1818) : *sarloh.*
d) Suppl. persan 1468 : reliure.
e) Suppl. turc 1079 : reliure.
f) Suppl. turc 1162 : reliure.

Dans les manuscrits présentés ici, on peut relever dans le choix des thèmes de décoration et dans leur exécution une nette influence de l'art occidental, à une époque où également dans la musique, la Turquie voyait apparaître un apport étranger : Giuseppe Donizetti organisait en 1831 à l'européenne la garde de Mahmud II.

c) La mode. Les philosophes. Les spectacles.

176
Promenade au Jardin turc, par Jazet, d'après J.J. Boissieu. XVIIIe s. – B.N., Est.

L'exotisme naissant au XVIIIe siècle, apparaît dans ce tableau qui représente une promenade parisienne à la mode, boulevard du Temple.

Cf. Hennin, t. 152, n° 13.330.

177
Jeu d'échecs en corail. Début du XVIIIe s. – B.N., Cabinet des Médailles.

Ce jeu d'échecs, malheureusement incomplet, est remarquable par la nature des pièces qui le composent. Les personnages sont d'un côté vêtus à l'européenne, de l'autre à la turque.

Cf. Babelon, *Catalogues des camées de la B.N.* n° 626 à 642.

178
« Zayre, tragédie ». A Rouen chez Jore père et fils ; à Paris, chez Jean-Baptiste Bauche, 1733. In-8°. – B.N., Impr., Rés. p. Yf. 475.

La pièce fut représentée à Paris, aux mois d'août, novembre et décembre 1732.

Le sujet de cette pièce invite à se demander quel intérêt Voltaire portait à l'Orient. Puisque nous avons la chance de posséder la catalogue, dressé en 1961, de sa bibliothèque vendue par Mme Denis, à la mort de son oncle, à la Grande Catherine, et conservée à Léningrad, reportons-nous y. Voltaire possédait : les *Six voyages de J.-B. Tavernier... en Perse et aux Indes,* 1679, et, du même, la *Relation de l'intérieur du sérail du Grand Seigneur,* 1681 ; la *Bibliothèque orientale* de Barthélémy d'Herbelot de Molainville, 1697 ; les *Voyages* de M. le chevalier Chardin en Perse et autres lieux de l'Orient, 1711 ; les *Lettres édifiantes et curieuses,* écrites des missions étrangères par quelques missionnaires de la Compagnie de Jésus, 1707 et sqq. ; et aussi l'*Histoire des Croisades,* par le P. Louis Maimbourg, 1684-1685.

Est-ce dans ces lectures qu'il puisa l'inspiration de *Zaïre,* ou répondit-il simplement à la mode du temps (1721, *Les Lettres persanes*), ou encore choisit-il ce décor agréable pour promulguer ses idées comme dans ses contes : *Zadig* ou *La Princesse de Babylone*... ? Les érudits ont cherché d'autres sources à *Zaïre : The Conscious lovers* de Richard Steele, 1723, où se trouvent l'enlèvement par pirates barbaresques et la reconnaissance d'une fille grâce à un bracelet, ou encore la 6e nouvelle de la 8e dizaine des *Cent excellentes nouvelles* de M. Jean-Baptiste Giraldy Cynthien, mis d'italien en français par Gabriel Chappuys, 1583-1584 [Gli Hecatommithi, 1565]. On y voit Lamfrin et sa sœur Tamulia, pris par les corsaires et vendus au sultan Selim. Une source incontestable est l'*Othello* de Shakespeare dont Voltaire tira parti pour dépeindre la passion jalouse d'Orosmane.

Zaïre fut une réussite, due sans doute plus aux beaux yeux de l'actrice Gaussin qu'à l'intrigue fragile et invraisemblable. L'exotisme des turqueries y est très discutable, bien que la Comédie Française ait acheté pour 30 livres de turbans ! Ce fut le plus grand succès théâtral de Voltaire, la pièce connut de multiples représentations, éditions, traductions, adaptations et parodies (cf. le Catalogue Voltaire, t. 214, II, du *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque Nationale,* nos 1560-1651, et le Catalogue de l'Exposition *Voltaire, un homme, un siècle,* à la Bibliothèque Nationale, 1979. Les parodies, prouvant la célébrité d'une pièce, n'ont pas manqué à *Zaïre,* la plus connue est de Dominique Romagnesi et François Riccoboni : *Les Enfants trouvés, ou le Sultan poli par l'amour,* 9 décembre 1732. La collection Soleinne, au département des Manuscrits, contient une parodie inédite [Ms. fr. 9248], anonyme. On y trouve des grossièretés mêlées à des alexandrins bien sonnants. La fin y est heureuse :

– Orosmane : « Voulez-vous bien, Monsieur, devenir mon beau-père ?
– Lusignan : ... Monsieur, ma misère
M'empêche de donner argent, linge ou bijou.
– Orosmane : Je la trouve jolie et la prends sans un sou... »


Mlle Vestris Turquesse Sultanne, 1e acte
doliman rose garni de faulle
Scanderberg
Ermine Soubreveste blanche a bouquet de rose garni de
dentelle d'argent chemise de gaze Culote rose babouches
jaune voilee de gaze rayé rose et blanc

179 c

L'exotisme apparaît, puis le « turban conjugal » d'Orosmane, ou la plainte de Zaïre :

« Et moi, dans un sérail, restant ensevelie,
Je m'en vais m'occuper à peupler la Turquie. »

Que voulut faire Voltaire ? Avant tout une pièce d'amour, mais aussi introduire sur la scène les grands noms de l'Histoire de France, comme son modèle Shakespeare traitait les rois d'Angleterre. Il ne pouvait réellement « faire turc », c'eût été abandonner la bienséance française pour un exotisme choquant. Orosmane, devenu monogame par amour, est un turc de théâtre, un aristocrate racinien bien plus qu'un portrait authentique. Il n'y a dans *Zaïre* aucune description vraie, seuls quelques mots dépaysent : sérail, soudan, calife, capables de donner un léger parfum d'Orient, d'intriguer les spectateurs sans les déconcerter, mais aucune vraie couleur locale, les mœurs turques restent théoriques. Il faut voir plutôt dans *Zaïre* un élan de renouvellement des genres et des sujets, comme dans le théâtre romantique d'Hugo.

Cf. Grannis (Valleria Belt), *Parody in* XVIII*th century in France, circa* 1934.
Gaiffe (Félix), *Une parodie inédite de Zaïre, in Bulletin de la Société des historiens de théâtre,* juillet-oct. 1934.
Pike (Robert E.), *Fact and fiction in Zaïre,* P.M.L.A., LI, 1936.
Zaïre. Edited with an introduction by Eva Jacobs, London, 1975.

179
« Scanderberg. »

Le jeudi 27 octobre 1735, l'Académie royale de musique représente *Scanderberg,* tragédie en cinq actes et un prologue d'Antoine Houdar de la Motte, musique de François Rebel et François Francœur. Pour des raisons financières, la création a été repoussée depuis des années, et Jean de la Serre a dû reprendre et achever le livret après la mort de l'auteur.

La Motte a trouvé le sujet de sa tragédie dans un roman paru chez Barbin en 1682, *Amurat,* et dans *les Mémoires du Sérail* de Madame de Villedieu (1710). Il prend son héros au moment où, tentant de fuir le sérail, celui-ci est révélé à lui-même. A la vérité, le personnage historique de Jean Castriota, dit Skander*beg* (et non Scander*berg,* comme le fait remarquer le *Mercure de France*), patriote albanais qui tînt en échec deux sultans, n'est guère présent dans l'action théâtrale qui s'intéresse beaucoup plus à ses amours avec Servilie, fille du despote de Servie et à la jalousie de la sultane Roxane, qu'à son projet de fuite. Il en va de même pour Amurat, éconduit par Servilie et réduit par la vérité historique à laisser la vie sauve à Scanderberg après avoir fait tuer son amante.

Tout cela apparaît peu « turc » à certains spectateurs :

« Il faut avouer qu'Amurat II est un sultan de mœurs bien douces. Toute l'histoire de l'Empire ottoman ne nous fournit assurément pas son semblable », écrit le Président B.D. d'E. en Champagne au Président D.S. de Paris (*Mercure,* janvier 1736).

Dans son écriture, la tragédie reste proche du XVIIe siècle, du *Bajazet* de Racine, dont elle n'a, est-il besoin de le dire, ni la respiration ni la nécessité intérieure.

Pourtant, en prêtant à son sultan la volonté d'épouser Servilie, La Motte prend à son compte un thème que le XVIIIe siècle développera, celui de l'amour incompatible avec la servitude.

La partition n'arrache pas les spectateurs à leurs habitudes, si l'on s'en tient au commentaire du Président B.D. d'E :

« Le lyrique en est animé, soutenu partout d'une infinité de pensées, de jeux et de traits d'esprit. »

Seule la magnifique décoration de Giovanni Niccola Servandoni, dont il ne nous reste, hélas, que les descriptions enthousiastes, leur fait entrevoir un Orient de faste. Le clou en est, au cinquième acte, la grande mosquée d'Andrinople où doit se célébrer le mariage du Sultan. Dans l'impuissance où il se trouve d'imaginer exactement une mosquée, le culte qui s'y rend et l'art islamique, Servandoni choisit d'évoquer l'altérité par la négation de ce qui constitue sa propre synthèse d'Européen de son temps :

« Le Plan de cette Mosquée est extrêmement singulier, et dans le goût d'un Temple gothique ; on y voit une grande nef, des bas côtés et une croisée, le tout formant une croix latine... Le Peristile est entièrement de l'ordre corinthien, et selon les règles les plus exactes, au lieu qu'on

s'en est écarté dans l'architecture de la Mosquée, 1° pour faire entendre que dans l'Orient où les arts ne sont pas cultivés comme en Europe, on n'y bâtit pas avec la même régularité ; 2° pour rendre le lieu en quelque façon plus étranger, et enfin pour faciliter aux spectateurs le moyen de voir plus facilement toutes les cérémonies qui se font dans la Mosquée. »

La création de *Scanderberg* est suivie d'une trentaine de représentations, mais l'œuvre disparaît ensuite de l'affiche jusqu'à la reprise en 1763. D'ailleurs le personnage même de Skanderbeg n'inspire guère les dramaturges du XVIIIe siècle.

a) « Scanderberg, tragédie »... — Ms. In-4° oblong. — B.N., Opéra, A. 133a.

p. 46-47 : danses des sultanes et retour du sultan.

La partition de Rebel et Francœur est du matériel d'exécution. Elle comporte des corrections et des passages de première main.

b) « Scanderberg, tragédie »... [A Paris], de l'imprimerie de Jean-Christophe Ballard, 1735. In-4°. — B.N., Impr., Yf. 788.

P. de titre.

c) Mademoiselle Vestris, Turquesse.

Dessin de costume à la plume et au lavis rehaussé d'aquarelle, l. 15 cm x h. 23,50 cm. École de Louis Boquet. — B.N., Opéra, Rés. D. 216. VI. (93).

Pour la reprise de 1763, l'Académie royale de musique s'est inspirée des costumes de *Soliman II, ou les Trois Sultanes* de Favart. Mademoiselle Vestris porte un costume analogue à celui de Madame Favart dans le rôle de Roxelane.

d) « Scanderberg, tragédie par M. Dubuisson, mutilée sur le théâtre François le 9 mai 1786, & ensuite dévorée par les journalistes. » — A Bruxelles, et se trouve à Paris, chez Desenne, 1786. In-8°. — B.N., Impr., 8° Yth. 16195.

Paul-Ulric Du Buisson s'est vengé de son échec dans sa préface.

180
« Les Indes galantes » : Entrée du « Turc généreux ».

Les Indes Galantes, opéra-ballet en quatre actes et un prologue, livret de Louis Fuzelier, musique de Jean-Philippe Rameau, est représenté pour la première fois par l'Académie royale de musique, le 23 août 1735, dans la Salle des Tuileries.

En créant l'*Europe galante,* en 1697, André Campra et Antoine Houdar de la Motte avaient fixé le genre, français, de l'opéra-ballet. Celui-ci se compose d'Actes, ou Entrées, autonomes dans leur écriture dramatique et musicale, mais associés dans une finalité que le titre de l'œuvre est chargé de suggérer. Le prologue introduit le spectateur à la connaissance de l'ensemble et lui permet de ne pas s'attacher à une signification parcellaire. Cette structure souple se prête à la représentation isolée d'Actes qui se relient alors librement à des éléments d'autres spectacles, formant à leur tour des ensembles aléatoires souvent intitulés *Fragments*... Il en va ainsi de l'*Acte turc* de l'*Europe galante,* où la Motte « a exprimé autant que le Théâtre a pu permettre la hauteur et la souveraineté des Sultans, & l'emportement des Sultanes ».

S'agissant de Rameau, la cause est entendue, nous écoutons « de la musique avant toute chose », une musique somptueuse, et les livrets que le musicien a tolérés ne sont que des prétextes. Certes, mais le prétexte n'en existe pas moins, et Rameau a choisi, ses thèmes, et ses librettistes. Louis Fuzelier vient du Théâtre de la Foire, notre meilleure école de théâtre en cette première moitié du XVIIIe siècle, et Rameau n'a pas craint d'y porter sa musique.

Le Turc généreux, Fuzelier nous en prévient, est pris dans une réalité toute récente, bien que l'assez long récit du *Mercure* ne comporte absolument pas d'intrigue amoureuse :

« La Première Entrée du Ballet, qu'on hazarde aujourd'huy est copiée d'après un illustre original. C'est le grand-Vizir Topal Osman, si connu par l'excès de sa générosité. On peut en lire l'Histoire dans le Mercure de France du mois de janvier 1734... Un Turc semblable à Topal Osman n'est pas un Héros imaginaire ; et quand il aime, il est susceptible d'une tendresse plus noble et plus délicate que celle des Orientaux. Son cœur est capable des efforts les plus magnanimes. »

Cette déclaration, que les spectateurs peuvent lire dans le livret que fait vendre Ballard avant le spectacle, nous invite à y regarder de plus près. Il y a loin de la thématique de l'*Acte turc*, où Sultan et Sultanes restaient entre eux et nous concernaient à peine, à celle du *Turc généreux*, dont la création aurait été proprement impensable sous Louis XIV. Fuzelier et Rameau osent évoquer, sur scène, la possibilité de relations amoureuses entre un Turc et une chrétienne.

La musique nous rassure, Osman, une basse, n'a pas la tessiture de l'amour heureux, mais enfin il aime et il n'est pas ridicule. C'est un être noble, capable de susciter une passion partagée.

C'est bien cette possibilité qu'entrevoient les spectateurs. Ils réagissent devant une choquante invraisemblance :

« Puisque la guerre éloigne les Amours de l'Europe, la sécurité de leur retraite n'est pas bien assurée dans la Turquie... mon inquiétude n'est point calmée par la position imaginaire d'une Isle turque dans la mer des Indes. Tout ce qui sent le Turc porte à mon esprit des ombrages de trouble et de combustion... » (*Mercure de France*, novembre 1735).

Les parodies (celles des *Indes galantes* sont relativement nombreuses, attestant le succès de l'œuvre, et suivent l'histoire mouvementée de la partition et du livret) exercent toute leur verve sur le *Turc amoureux*.

Rameau n'a pas écrit une musique « alla turca ». Pourtant il s'éloigne du sujet moins qu'on ne veut le dire. Le *Turc généreux* ne raconte pas une histoire, mais les rapports de Turcs et d'Européens en Méditerranée (la mer des Indes n'est que de convention) par l'intermédiaire de Barbaresques. Quand Abraham Duquesne bombardait Chio, il y poursuivait des pirates barbaresques depuis les côtes provençales. Les danses provençales de Rameau évoquent bien le côté européen de l'aventure d'Osman et d'Émilie.

a) « L'Europe galante, ballet en musique, représentée par l'Académie royalle de musique. » — A Paris, imprimé aux dépens de ladite Académie par Christophe Ballard, 1697. In-4°. — B.N., Impr., Rés. Yf. 2049.

France, Espagne, Italie et Turquie ont permis à la Motte de donner une image contrastée de l'amour en Europe. Faut-il le redire, « le Français, est peint volage, indiscret & coquet ».

P. de titre.

b) « L'Acte Turc, quatrieme entrée du Ballet de l'Europe galante. Représenté devant Leurs Majestés à Fontainebleau le jeudi 11 octobre 1764. » — [Paris], de l'imprimerie de Christophe Ballard, 1764. In-8°. — B.N., Impr., Yf. 7923.

L'*Acte Turc* est alors représenté à la suite du Prologue des *Fêtes grecques et romaines* (livret de Fuzelier).

P. de titre.

c) « Fragments composés des Actes de l'Italie et de la Turquie, de l'Europe galante ; et de Zélindor, roi des Silphes, représentés par l'Académie-Royale de musique, le mardi 17 juin 1766. » — A Paris, chés de Lormel, 1766. In-4°. — B.N., Impr., Yf. 722.

P. de titre.

A cette représentation, se rattachent les maquettes de costumes de la notice suivante.

d) Fragments. L'*Acte Turc*. 1766.

Quatre dessins de costumes à la plume et au lavis rehaussé d'aquarelle, l. 15 cm x h. 23,50 cm. Non signés, mais probablement de Louis Boquet. — B.N., Opéra, Rés. D. 216. VI.
(94). Chef des Eunuques noires.
(96). Bostangi. Pas seul.
(98). Bostangis. Ballet.
(99). Pas seul ou pas de deux [costumes masculin].

e) « Les Indes galantes. » Partition. 1re version. [Titre original rayé : Les victoires galantes]. — Ms. In-4°. — B.N., Opéra, A. 132-a.

Partition générale établie pour l'exécution, avec coupures, modifications et identifications de conduite théâtrale formée de quatre cahiers (le prologue et trois entrées) reliés en un seul volume.

f. 6 v°-7 : Scène II, Émilie seule, la tempête.

« Les Indes galantes », ballet héroïque représenté pour la première fois par l'Académie royale de musique le mardy vingt-troisième d'aoust 1735. – [Paris], de l'imprimerie de Jean-Baptiste-Christophe Ballard, 1735. In-4°. – B.N., Impr., Yf. 736.

f) « Le Turc généreux ». Ballet pantomime exécuté à Vienne sur le Théâtre près de la Cour, le 16 avril 1758. Présenté à S.Exc. Mons. le Comte de Durazzo... Surintendant Général des plaisirs et spectacles... – Gravure, l. 63 cm x h. 47 cm. Par Bernardo Bellotto, dit Canaletto. – B.N., Opéra, Scènes, Rés. Gravure.

Franz Hilverding Van Weven, intendant des décorations, peintures, machines et de la danse, a probablement créé ce ballet d'après la parodie de Favart, *les Indes dansantes,* où l'entrée du *Turc généreux* conserve son nom et reste proche du texte de Fuzelier, et non d'après les *Indes galantes*. On en ignore du reste le musicien, comme pour la parodie. La gravure permet d'imaginer le décor parisien dont la scène viennoise a pu s'inspirer.

On connaît la correspondance théâtrale et littéraire du Comte Giacomo Durazzo et de Charles-Simon Favart.

g) « Les amours des Indes. » Parodie critique des *Indes galantes*. Opéra-comique représenté le 7 septembre, année 1735. Foire St Laurent. – Ms. In-4°. – B.N., Arts du spectacle, Ms. Rondel. 242.

Denis Carolet parodie deux entrées des *Indes galantes* (il donnera un autre acte le 24 septembre). Le *Turc généreux* devient le *Bon Turc*. Carolet souligne son absence de turquerie :

« Avec moy l'on n'a rien à craindre
Car je ne suis Turc que de nom
Vous le verrez par mes façons complaisantes et soumises. »

La parodie n'a pas été imprimée.

Scène I.

h) « La Grenouilliere galante, parodie en trois actes du Ballet des Indes galantes représentée à la foire de St Laurent 1735. Par M. Carolet. » – Ms. In-4°. – B.N., Mss., Français 9315.

f. 194 et 195.

La Grenouilliere galante a été représentée par les Marionnettes de la Foire Saint-Laurent. Cette fois, le Turc devient le *Batelier généreux*.

La parodie n'a pas été imprimée. Le manuscrit provient de la Bibliothèque du marquis de Soleinne.

i) « Les Indes chantantes. Parodie en vaudevilles par MM. Romagnesi et Riccoboni. Représentée sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne par les Comédiens Italiens ordinaires du Roy. 17 septembre 1735. » Ms. In-4°. – B.N., Mss., Français 9334.

La parodie, beaucoup plus mordante que celle de Carolet, correspond à la définition du genre par Favart : une critique de fond, mais légère, spirituelle, et qui laisse apparaître l'original. *Le Turc généreux,* « Scipion de l'Empire ottoman » convient lui-même de sa nouveauté :

« Osman
Reçois de moi Valere
Ton épouse et ta galere.
(Le coup est généreux)
Valere
Pour un Turc, il est nouveau
Osman
Oh Oh
Il est pour tant dans l'histoire
Mais tout beau
Voicy des preuves authentiques... »

Enfin, Jean-Antoine Romagnesi et François Riccoboni ont fait un parallèle de la musique française et de la musique italienne, favorable à cette dernière.

La parodie n'a pas été imprimée. Le manuscrit provient de la Bibliothèque du marquis de Soleinne.

f. 151-152, 155 : (la Tempête).
f. 167 : Musique de Jean-Joseph Mouret. Ouverture chantante.

j) « Les Indes dansantes, parodie des Indes galantes. Représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le lundi 26 juillet 1751. » – A Paris, chez la veuve Delormel et Prault fils, 1751. In-8°. – B.N., Impr., 8° Yth. 8983.

Ce texte de Favart correspond à la reprise des *Indes galantes* du 8 juin 1751. Favart avait déjà parodié la troisième entrée lors de la reprise précédente en 1743 *(L'Ambigu de la Folie, ou le Ballet des dindons)*. La musique, sans nom d'auteur, est jointe à la brochure. Favart reste proche de Fuzelier. Il accentue l'invraisemblance, reçue par le public, du comportement d'Osman. Son Émilie est moins sensible, plus coquette, presque cynique.

La parodie a connu au moins quatre éditions parisiennes de 1751 à 1759 et a été reprise, en 1763, dans le *Théâtre de M. Favart*. Elle a été imprimée hors de France.

p. 6 et 7.

181
« Soliman second », ou « les Trois Sultanes ».

Soliman second, comédie en trois actes, en vers, par Charles-Simon Favart, musique de Paul-César Gibert, est représenté pour la première fois par les Comédiens Italiens le 9 avril 1761. Par la suite, un second titre apparaît, *les Sultanes,* puis les *Trois Sultanes,* qui va supplanter le premier au début du XIXe siècle, quand la pièce entrera au répertoire de la Comédie Française, marquant ainsi un recentrage du spectacle sur la rivalité des personnages féminins.

Comme pour *Scanderberg,* une évidence s'impose. Soliman le Magnifique, le vainqueur de Mohacz, qui a déjà inspiré plus d'un auteur dramatique, et l'ambitieuse sultane slave Roxelane, plus proche d'une Lady Macbeth, n'ont que de lointains rapports avec les personnages de Favart, sinon le mariage qui forme le nœud de l'action. A-t-on le droit d'en prendre à son aise avec des personnages historiques, se demande la critique ? Quoi qu'il en soit, si la pièce marque une date pour la représentation d'une certaine réalité turque sur notre théâtre, c'est pour de tout autres raisons.

Favart s'est inspiré d'un conte moral de Marmontel. D'une « jolie esquisse », selon les termes de l'*Année littéraire,* il fait sa comédie la plus intelligente et la plus sensible, un hommage à l'art accompli (il en faut pour rendre un personnage aussi complexe que sa Roxelane) et à la personne même de Madame Favart.

Soliman cherche auprès de ses trois nouvelles esclaves étrangères Elmire, l'Espagnole, Délia, la Circassienne, Roxelane, la Française, un remède à la servitude du sérail où s'émoussent tous les plaisirs. Roxelane, éprise de lui au premier regard, cèdera seulement quand Soliman aura dépassé sa quête égoïste de bonheur et compris que le véritable amour existe dans la réciprocité et l'égalité d'engagements libres. Le mariage, contraire aux usages des sultans, mais exigé par elle, n'a pas d'autre signification. Ces rapports d'un sultan illustre et de Roxelane ne sont pas du goût de tous. Les reproches vont autant à Marmontel qu'à Favart. « On est révolté d'entendre une jeune Aventurière régenter le Grand Soliman & lui apprendre l'art de régner » (*Journal encyclopédique,* 15 janvier 1762). La comédie a pourtant été autorisée : elle n'est pas représentée sur l'une des deux scènes nobles de la capitale et une certaine transgression reste tolérée. A la même époque, Louis XV refuse la création pour les Comédiens Français de *la Partie de chasse de Henri IV* de Collé, qui va devenir le symbole même du ralliement à la royauté, parce qu'on y montre son ancêtre trop familièrement.

Avec cette comédie, Favart et Madame Favart reprennent la réforme entreprise lors de la création de *Bastien et Bastienne*. Ils veulent dégager la représentation scénique du sérail de turqueries enrubannées aussi étrangères aux mœurs de la Porte que les paysanneries endiamantées de l'Académie royale de musique pouvaient l'être à la vie des paysans de l'Ile-de-France. En un mot, ils poursuivent l'application à la scène du « costume » mot emprunté à l'art pictural, tel que le définit l'*Encyclopédie,* à la suite du *Dictionnaire des Beaux Arts* : « l'Observation exacte de ce qui est suivant le tems, le génie, les mœurs, les lois, le goût, les richesses, le caractère & les habitudes d'un pays où l'on place la scène d'un tableau. »

Nous savons, par le catalogue de sa bibliothèque, que Favart dispose d'une documentation

théâtrale, littéraire, artistique, géographique, historique et religieuse qui dépasse largement le cadre français. Outre les emprunts qu'il a pu faire, il a en sa possession quelques ouvrages essentiels dans le domaine turc. Il y puise les notes érudites, qui éclairent le texte et prolongent le charme dans notre imagination à la simple lecture. Il s'en inspire pour la décoration et les costumes. A cet égard, Madame Favart reste justement célèbre par le costume de Roxelane, même si elle n'arrive pas à faire triompher sa réforme :

« Dans la Comédie des sultanes, on vit pour la première fois les véritables habits des dames turques ; ils avaient été faits à Constantinople avec les étoffes du pays. Cet habillement, tout à la fois décent et voluptueux, trouva des contradicteurs, & lorsqu'on donna à la Cour la parodie des *Indes galantes*, Madame Favart fut obligée de reprendre l'habit ridicule & fantastique que l'usage avait établi pour les costumes asiatiques. » *(Costumes et annales des grands théâtres de Paris.)*

Pourtant les spectateurs sont généralement sensibles à l'expérience tentée par les Favart. Parlant du Ballet final, remanié après la première représentation (la cérémonie du mariage), le *Mercure* de mai 1761 note :

« Il est ingénieux ; il présente dans la Décoration, dans les Personnages & dans les Jeux, un spectacle magnifique, étranger & nouveau sur notre scène, par l'exacte imitation des usages nationaux, & par cette vérité locale, qui se fait sentir agréablement aux spectateurs les moins instruits ; ainsi que certains Portraits dont on préjuge la ressemblance avant que d'avoir vu les originaux... »

Favart a dû renoncer à un dénouement qui donnait à Soliman II toute sa réalité de sultan : l'assemblée et la consultation du Divan sur la validité religieuse de son mariage. Ni lui, ni Madame Favart n'ont donc pu imposer la totalité de leur projet théâtral et l'on comprend le glissement progressif du titre de Soliman II à celui des *Trois sultanes*. Le spectacle va connaître un succès durable, mais au prix d'une édulcoration.

a) « Soliman Second, comédie en trois actes, en vers ; par M. Favart. Représenté pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le 9 avril 1761. Et remise au Théâtre le 19 décembre de la même année. » – A Paris, chez Duchesne et fils, 1762. In-8°. – B.N., 8° Yth. 16629 et 8° Yth. 19869.

L'illustration d'Hubert Gravelot, gravée par Noël le Mire a été reprise dans le tome IV du *Théâtre de M. Favard* (1763). La musique de Gibert est jointe.

Page de titre du premier exemplaire.
Frontispice et bandeau de la dédicace au Maréchal de Richelieu pour le second.

b) « Soliman second, ou les Sultanes, comédie en trois actes, en vers par M. Favart... Représentée devant leurs Majestés, à Fontainebleau, le 8 novembre 1776... » – A Paris, de l'imprimerie de Cailleau, 1776. In-8°. – B.N., Impr., 8° Yth. 16627.

P. de titre.

c) « Les Trois Sultanes, ou Soliman second, comédie en trois actes en vers de Favart. Représentée pour la première fois... et au Théâtre Français, le jeudi 28 avril 1803. Nouvelle édition conforme à la représentation. » – A Paris, chez Barba et chez Hubert, 1817. In-8°. – B.N., Impr., 8° Yth. 17690.

P. de titre.

d) « Roxelane. Parodie sur le Mariage de Soliman et de Roxelane. » Ms., s.d. In-fol. – B.N., Mss., N.a.fr. 1405.

Bourgeoin de Vialart de Moligny a-t-il voulu parodier le conte de Marmontel dont il suit le mouvement et qu'il cite assez souvent ? Il nous avertit :

« Le Mariage de Soliman avec Roxelane est une anecdote considérable de l'histoire des Turcs, dont on pouvoit faire une vraïe et belle Tragédie en y développant les intrigues du Sérail. Il m'a paru plaisant de traiter ce grand sujet en badinant et d'en faire une parodie. »

Sa pièce « finit par une fête à la manière des Turcs ».

Peut-être notre auteur a-t-il eu dessein de réécrire la pièce trop frivole de Favart !

P. de l'avertissement.

e) Madame Favart. Dessin à la plume et au lavis rehaussé d'aquarelle, de Louis Boquet, h. 13 cm x l. 1850 cm. – B.N., Musée de l'Opéra.

Le dessin de Boquet représente Madame Favart dans le rôle de Roxelane.

f) « Madame Favart. Rôle de Roxelane. » Dans : *Costumes et annales des grands théâtres de Paris accompagnés de notices intéressantes et curieuses.* Paris, au Bureau du Journal des costumes des Théâtres... 1786. In-8°. – B.N., Opéra, Rés. 913(1).

La notice consacrée à Madame Favart constitue le n° XIV de la publication et a été rédigée par d'Auberteuil. Celui-ci a choisi le rôle de Roxelane pour caractériser la carrière artistique de Madame Favart et insiste sur sa réforme du costume.

Les Costumes et annales... de Jean-Charles Levacher de Charnois sont essentiellement destinés à préserver « les Théâtres des Provinces des mauvaises imitations que se permettent les acteurs qui n'ont point vu représenter dans la Capitale les pièces qu'ils veulent faire connaître aux spectateurs ».

g) « Mademoiselle Leverd. » Peinture sur toile, h. 1,045 cm x l. 0,81 cm, par Adèle de Romancé dite Adèle Romany, 1808. – Comédie Française.

Ce portrait d'Emilie Leverd dans le rôle de Roxelane évoque, dans le lointain, la Méditerranée et les Barbaresques.

h) « Mademoiselle Leverd. » Rôle de Roxelane, dans les *Trois sultanes.* Gravure, h. 9,30 cm x l. 7,4 cm. – B.N., Est., Tb mat. 1a.

Cette petite gravure anonyme permet d'avoir une idée plus précise du costume de Mlle Leverd, qui n'est pas entièrement donné dans le tableau précédent. Le costume consiste en une tunique (rouge) portée sur un pantalon bouffant et des babouches. Roxelane porte le schall.

Entre 1803 et 1938, la Comédie Française a donné 264 représentations des *Trois sultanes.*

« La danse du Schall dans les Trois sultanes. » – Gravure, h. 18,60 cm x l. 32,2 cm. – A Paris, chez Boulard. – B.N., Est., Tb mat. 1a.

182
« Tarare. »

Le 8 juin 1787, *Tarare,* opéra en cinq actes et un prologue, paroles de M. Caron de Beaumarchais, musique de M. Salieri, est créé sur le Théâtre de l'Académie royale de musique. « On s'attendait que la première serait très orageuse, elle a été fort tranquille » (*Mercure de France,* mai 1787).

Pourtant Beaumarchais, en pleine affaire Kornmann, n'a rien épargné pour que la première ait au moins un succès de scandale. Malgré de légers murmures, le livret passe la rampe, la bonne partition de Salieri, le jeu des acteurs et la beauté des décorations emportent l'adhésion.

La Harpe l'a révélé perfidement (mais il faut être bien pédant pour croire à une création sans source), l'idée de *Tarare* est empruntée à un conte du *Cabinet des fées, Sadak et Kalasrade,* publié l'année précédente. Le nom même ce héros au cœur pur est emprunté au langage courant. Par cette interjection, « tarare », on exprime dédain et moquerie. Beaumarchais ne l'a pas choisi sans malice et il ajoute toutefois qu'en donnant à son héros un nom insignifiant, il parviendrait « à l'élever à un très-haut degré d'estime » avant la fin de l'ouvrage. Les parodies se sont, bien sûr, emparées du nom, d'autant que Beaumarchais en fait un usage immodéré dans son action : *Lanlaire, ou le chaos* (Comédiens Italiens, 27 juillet 1787), *Bagarre* (Ambigu comique, 31 juillet 1787).

L'intrigue de *Tarare* se résume assez facilement. Tarare, jeune officier sorti du rang, aimé du peuple, est en butte à la jalousie féroce du roi d'Ormuz, Atar, qui ne peut entendre son nom sans entrer en fureur. Il prend à ce despote la fantaisie d'enlever la femme bien-aimée, et unique, de Tarare, Astasie, pour l'épouser après s'être débarrassé de l'époux, grâce à la complicité d'un castrat napolitain, Calpigi, le gardien du sérail ; malgré les démarches machiavéliques du Grand Prêtre de Brama, Tarare finit par retrouver Astasie et s'empare de la couronne d'Atar aux acclamations du peuple.

Le croira-t-on, dans ce brassage de bostangis et de prêtres de Brama, des spectateurs ont su trouver « une vérité de costume » :

« Le paysage du prologue est d'une fraîcheur délicieuse, & l'extérieur du temple de Brama d'une grande vérité. Quelques personnes en ont trouvé le coloris trop blanc ; elles n'ont pas pris garde que c'est un effet local, & que dans ce climat brûlant, le soleil dévore la couleur de la pierre... » (*Mercure de France,* 23 juin 1787).

Le désordre, pour ne pas dire pire, d'un véritable homme de théâtre vaut sans doute mieux que l'ordre d'un méchant écrivain. L'Opéra a connu un succès durable, malgré et avec la controverse.

Beaumarchais a voulu faire œuvre de réformateur, par la thématique.

« Homme ! ta grandeur, sur la terre,
N'appartient point à ton état ;
Elle est toute à ton caractère. »

Son dessein a bien été perçu.

« Cette inquiétude, cette agitation, cette manie de tout changer, de tout bouleverser, de tout détruire, cette *crise* en un mot, qui paraît si heureuse à M. de Beaumarchais est aux yeux d'un observateur philosophe, un signe effrayant de vertige & de délire qui semble présager, si l'on n'y remédie, la mort prochaine du corps politique... » (*L'Année littéraire,* lettre XIV, 1787).

Le dénouement de *Tarare* va d'ailleurs connaître des fortunes diverses selon les régimes politiques de la France, au hasard des reprises. Autre signe des temps, le divertissement inévitable, dans un opéra. Beaumarchais a imaginé une fête d'Européens, où des personnages de la cour de Louis XV dansent pour le plaisir du roi d'Ormuz :

« Ce sont nos mœurs opposées à celles de l'Asie ; celles de la cour opposées à celles du village ; la coquetterie opposée au sentiment » (*Mercure de France,* juin 1787).

C'est surtout un renversement des situations qui est suggéré.

La réforme voulue par Beaumarchais porte surtout sur la création artistique. Beaumarchais tente d'en résoudre le problème essentiel dans le théâtre lyrique : l'hétérogénéité des efforts qui se traduit d'abord par une distorsion entre le livret et la partition, partant par un conflit latent entre leurs auteurs respectifs. Il s'en explique dans la préface, où se trouve le meilleur de l'œuvre en ce qui le concerne. Il y affirme la nécessité, mieux, la réalité d'un maître unique de l'œuvre, son inventeur, appelé à soumettre à son projet le travail d'un ensemble. Adolphe Jullien a vu dans cette préface une annonce des théories wagnériennes. En changeant l'auteur par le metteur en scène, Gaston Baty, dont le style un peu provocateur rappelle celui de Beaumarchais, aurait pu signer ce texte. Il reste que la question posée par Beaumarchais est insoluble et qu'elle ne connaît que des réponses contradictoires. Salieri s'est prêté à l'expérience, mais sans aucun doute sa partition a sauvé la cohésion du spectacle. Il est bien difficile aux mots d'échapper à l'organisation du temps par la musique.

a) « Tarare. » Manuscrit autographe incomplet d'Antonio Salieri, avec corrections et annotations. In-4° Oblong. – B.N., Opéra, Rés. A. 320a.

La partition de Salieri a été éditée par Imbault et, l'année même de la création, une seconde édition en marque le succès.

b) « Tarare, opéra en cinq actes, avec un prologue, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Académie Royale de musique, le vendredi 8 juin 1787. » – A Paris, de l'imprimerie de P. de Lormel, 1787. In-8°. – B.N., Impr., Rés. Yf. 4303.

Reliure aux armes de Marie-Antoinette. On connaît le rôle de la Reine dans les querelles musicales du temps. Gluck et son disciple Salieri sont soutenus par elle.

Cet exemplaire fait partie du premier tirage de la première édition et le prix annoncé de la brochure, 48 sols au lieu des 36 qui seront indiqués par la suite, l'atteste. Beaumarchais fait allusion aux fautes de la première édition dues à la hâte qu'on a eue d'imprimer les exemplaires pour la famille royale avant la représentation.

On sait par ailleurs qu'il désirait majorer le prix habituel des livrets. Le tirage pour l'Opéra n'a été que très légèrement modifié.

Plat de reliure.

c) « Tarare, opéra en cinq actes... » – A Paris, de l'imprimerie de P. de Lormel, 1787. In-8°. – B.N., Impr., 8° Yth. 19877.

Comme le précédent exemplaire, celui-ci contient deux approbations : permission de représenter du 28 mars 1786, approbation après les corrections du 21 décembre 1786.

Beaumarchais a beaucoup retardé la date de la création, refaisant et retouchant autant qu'il pouvait.

P. de titre.

d) « Tarare, opéra en cinq actes, avec un prologue et un discours préliminaire, représenté pour

la première fois... Seconde édition. » – A Paris, de l'imprimerie de P. de Lormel, 1787. In-8°. – B.N., Impr., 8° Yth. 17066.

La fameuse préface apparaît dès cette édition. Beaumarchais fait allusion à un tirage spécial, destiné à ses amis, antérieur à l'impression du livret et à la représentation. Le titre exact en est : « Aux abonnés de l'Opéra, qui voudraient aimer l'Opéra. »

p. 6 et 7.

e) « Tarare, mélodrame en cinq actes, avec un prologue, représenté sur le Théâtre de l'Opéra, le 8 juin 1787. Troisième édition augmentée du couronnement de Tarare, représentée le 3 d'Auguste 1790. » – A Paris, de l'imprimerie de P. de Lormel, 1790. In-8°. – B.N., Impr., 8° Yth. 17067.

Titre courant : *Tarare, ou le Despotisme*. C'est le premier avatar du texte, contemporain de la Fête de la Fédération. La Fête européenne est devenue une Fête champêtre d'où, entre autres changements, a disparu le vers :

« Ordonne qu'on amuse une Reine adorée. » Ces modifications n'ont pas épargné à Beaumarchais l'accusation de royalisme.

P. de titre.

f) « Tarare, opéra remis en trois actes et représenté sur le Théâtre de l'Académie royale de musique le mercredi 3 février 1819. » – A Paris, chez Roullet, 1819. In-8°. – B.N., Opéra, Rés. 724.

Cette fois, Restauration oblige, Atar garde sa couronne en s'écriant, après un moment de silence :

« Je demeure étonné, confus
Tant de grandeur ! et moi... Je ne résiste plus
Tu l'emportes, Tarare, et ta vertu me touche.
Par ton noble ascendant je me sens entraîné :
Lève-toi, tout est pardonné. »

Tarare se contente de la place de second dans le royaume d'Ormuz. Salieri a modifié lui-même sa partition.

p. 76-77. La fin de l'Opéra.

g) « Lanlaire, ou le chaos, parodie de Tarare, en un acte, prose, vaudevilles et divertissement, représentée par les Comédiens Italiens du Roi, le vendredi 27 juillet 1787. Par M. L.B....Y de B...n... » – A Gattières, et se trouve à Paris chez Bounet, 1787. In-8°. – B.N., Impr., 8° Yth. 10006.

Cette parodie anonyme a été attribuée à l'abbé Bonnefoy de Bonyon, mais elle est certainement de Laus de Boissy. Également publié en 1787, *Lanlaire au Salon académique de peinture*, se présente avec la même signature.

P. de titre.

h) « Histoire de Tarare, suivie de quelques réflexions sur l'Opéra du même nom. » – Ormuz ; et se trouve à Paris, chez Lefèvre, 1787. In-8°. – B.N., Impr. Yf. 8518.

Carré de Belleville qui signe la brochure pourrait bien être la Harpe si l'on en croit cette phrase : « Mon plus grand mérite en ceci est d'avoir deviné un joli conte dans l'Opéra de Tarare. »

P. de titre.

i) « Analyse critique de Tarare. » – A Ormutz, et se trouve à Paris, hôtel de Mesgrigny..., et chez les marchands de nouveautés, 1787. In-8°. – B.N., Impr. 8° Yth. 17069.

P. de titre.

j) « Tarare ». Dessins de costumes à la plume, h. 24,20 cm x l. 19,70 cm. – B.N., Opéra, D. 216. IX.

(55). Tarare.
(57). Athar.
(59). Grand Prêtre de Brama. Dessin à la plume rehaussé d'aquarelles.
Ces dessins sont contemporains de la création.

k) « Mademoiselle Maillart. Rôle d'Astasie dans Tarare. » Dans : *Costumes et annales des grands*

théâtres de Paris (op. cit.), 2e année, 1787, n° v. – B.N., Opéra, Rés. 913 (3) Costume du Ve acte.

l) « Almanach pour la présente année 1788. » – A Paris, chez Barret, h. 75 cm x l. 55,50 cm. – B.N., Opéra, Rés., Scènes, Tarare.

Le calendrier évoque la Fête de Tarare. Le portrait de Beaumarchais apparaît dans les nuées.

d) L'érudition. Fondation de l'École des Langues orientales. Aboutissement de l'œuvre des prédécesseurs.

183
« Législation orientale... montrant quels sont en Turquie, en Perse et dans l'Indoustan, les principes fondamentaux du Gouvernement... par M. ANQUETIL-DUPERRON. » Amsterdam, 1778. – B.N., Impr., O². 261.

Anquetil-Duperron, interprète du Roi pour les langues orientales, veut prouver dans son ouvrage « que la manière dont jusqu'ici on a présenté le despotisme qui passe pour être absolu dans ces trois états ne peut qu'en donner une idée absolument fausse », et il écrit dans le cours de son ouvrage : « Les orientaux ont donc des objets plus importants à présenter à notre curiosité, que les Contes des Mille et une nuits... On n'apprend rien sans peine. L'homme abandonne difficilement son pays natal, les mets auxquels il est accoutumé. Le plus court est de dire : il n'y a ni histoire, ni géographie ni sciences dans ces pays barbares. A quoi bon aller se noyer dans un fatras qui ne nous apprendra rien. Comme s'il n'y avait pas du fatras partout. Lisez au moins, pour être sûr du jugement que vous voulez porter. » Position qui tranche avec la mode.

P. de titre.

184
« Histoire générale des Huns, des Turcs, des Mongols et des autres Tartares occidentaux... ouvrage tiré des livres chinois et des Manuscrits Orientaux de la Bibliothèque du Roi... par M. DEGUIGNES, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres... » Paris, 1756. – B.N., Impr., 4° O²q. 69.

Un des premiers livres scientifiques d'histoire orientale composé à partir de sources conservées en Europe.

185
Deux affiches annonçant le début des cours de langues orientales à la Bibliothèque Nationale lors de la fondation de l'École spéciale des langues orientales vivantes. 1795. – B.N., Impr., Rés. g X. 7.

186
« Dictionnaire turc-français à l'usage des agents diplomatiques et consulaires, des commerçants, des navigateurs, et autres voyageurs dans le Levant, par T.X. BIANCHI et J.D. KIEFFER... anciens secrétaires-interprètes du roi pour les langues orientales, professeurs de Turc... » Paris, 1801. 2 vol. – B.N., Mss., 8° Impr. or. 8242.

Un chemin parcouru depuis les premiers vocabulaires. Cet ouvrage sert toujours aujourd'hui.

187
« La Bannière bleue, aventures d'un musulman, d'un chrétien et d'un païen à l'époque des croisades et de la conquête mongole par Léon CAHUN... » Paris, 1877. – B.N., 4° Y^2. 98 et 4° Y^2. 2638.

Dans ce roman d'aventures suivi de « Notes et éclaircissements » qui ressemblent fort à des pièces justificatives, l'auteur dresse un grand tableau de l'état de l'Asie pendant la conquête mongole et des rapports constants entre les Orientaux et les Occidentaux durant cette époque. Il dit lui-même : « J'ai donc essayé ici de donner, sous forme de roman, des notions exactes sur l'état de l'Asie pendant la première moitié du XIIIe siècle... Je n'ai mis au bas des pages que les notes strictement indispensables... Si j'ai réussi à inspirer au lecteur le goût des études qui sortent du cercle classique et européen, j'aurai atteint mon but. » On est loin de la vogue des Mille et une Nuits.

188
« Dictionnaire turk-oriental destiné principalement à la lecture des ouvrages de Bâber, d'Aboul-Gâzi et de Mir-Ali-Chir-Newaï, par M. PAVET DE COURTEILLE, professeur au Collège de France, imprimé par ordre de l'Empereur. » Paris, 1870. – B.N., Mss., Suppl. turc 759.

Cet exemplaire de l'édition du *Dictionnaire* de Pavet de Courteille est couvert de précieuses annotations de la main de l'auteur. A travers le travail de cet érudit, apparaît implicitement l'œuvre des prédécesseurs qui depuis des siècles s'attachèrent à connaître, à rechercher les sources de l'histoire orientale et à les exploiter.

189
« Grammaire de la langue turque (Dialecte osmanli) par J. DENY, professeur à l'École des Langues Orientales. » Paris, 1921. – B.N., Mss., 8° Impr. or. 3044.

Cette grammaire, composée par le professeur Jean Deny, maître des études turques du début de ce siècle peut être considérée comme l'aboutissement des efforts réalisés par les savants depuis plusieurs générations. L'actuelle école de Turcologie en France doit beaucoup aux travaux de J. Deny...

Instruments de musique

Instruments de musique de Turquie.

Prêt du Musée de l'Homme, Laboratoire d'Ethnologie,
Département d'Ethnomusicologie.

Idiophones par entrechoc

I.M. 1
Parmak zilli : Deux paires de cymbalettes de doigts en laiton. Diam. 6 cm.

Utilisées par les femmes ou des jeunes hommes costumés en femmes pour accompagner des danses. Bursa.

I.M. 2
Zilli masa : Pince à cymbalettes. L. 53 cm.

Les cymbalettes sont entrechoquées en frappant la pince sur la paume de la main, ou en pressant les deux branches l'une contre l'autre. Pour accompagner des danses et des chants dansés. Bursa.

Membranophones

I.M. 3
Zilli def : Tambour à une membrane sur cadre circulaire avec cymbalettes. Diam. 22,5 cm.

Joué par les femmes à l'intérieur de la maison pour des danses de réjouissances et par les montreurs d'ours ambulants. Istanbul.

I.M. 4
Davul : Tambour circulaire à deux membranes lacées. Diam. 51 cm. Chacune d'elles est frappée avec une baguette.

Joué avec le hautbois *zurna*, généralement par des musiciens gitans, pour des réjouissances (mariage, circoncision, festivals). Bursa.

I.M. 5
Modèle réduit de *darbuka* : tambour à une membrane sur caisse en poterie. H. 8 cm.

Jouet d'enfant. Konya.

Cordophones

I.M. 6
Saz (de type *baglama)* : luth à long manche muni de frettes, table en bois avec bordure incrustée d'os et de nacre. L. 90 cm. Les 6 cordes métalliques (2 + 2 + 2) sont pincées avec un petit plectre en matière plastique.

Selon les régions, le *saz* se joue en solo, avec ensemble instrumental ou accompagne des chants épiques. Kütaya.

I.M. 7
Kanun de facture libano-syrienne.
Ce type de cithare – caisse trapézoïdale rectangle (L. 93 cm ; l. 38 cm.) montée de 24 groupes de 3 cordes en boyau pincées – jouit d'une grande considération dans tout le Proche-Orient.

Ramené de Damas, le *kanun* fut réintroduit au XIX[e] siècle en Turquie où il est joué dans la musique savante et dans la musique populaire citadine.

Aérophones

I.M. 8
Kaval : Flûte à embouchure terminale en biseau, 7 trous de jeu + 1 dorsal, avec étui. Bois tourné. L. 72,5 cm.

Instrument spécifique des bergers. Konya.

I.M. 9
Nefir : Trompe à embouchure terminale se terminant par un pavillon en forme de gueule de poisson. Corne de bœuf. L. 69 cm.

L'instrument, jadis utilisé comme signal par différentes confréries de derviches, est aujourd'hui tombé en désuétude.

Instruments de musique européens.
Prêt du Musée instrumental du Conservatoire.

I.M. 10
Paire de petites cymbales. Anonyme XIX[e] s. (?).

I.M. 11
Crécelle en ivoire et ébène, ornée de fleurs de lys. France, XVIII[e] s.

I.M. 12
Tympanon. Anonyme. France, vers 1720, accompagné de baguettes. Table d'harmonie décorée de fleurs et d'oiseaux peints *a tempera.*

I.M. 13
Chapeau chinois. Anonyme. Vers 1800. Orné de clochettes et d'un croissant de lune.

I.M. 14
Trompette droite. Anonyme. France. Début du XIX[e] s.

Liste des pièces exposées

Bibliothèque Nationale. *Département des Manuscrits.*

	N° du catalogue
Arabe 3416	75 c
Arabe 3981	75 b
Arabe 4313	81
Arabe 5036	31
Arabe 6074	126
Clairambault 530	142
Français 786	15
Français 1672	150
Français 2810	35
Français 2811	71
Français 4728	85
Français 5591	74
Français 6131	154
Français 6487	41
Français 7176	103
Français 7194	157
Français 9087	37
Français 9315	180 h
Français 9334	180 i
Français 10775	144
Français 11432	36
Français 12558	13
Français 12887	102
Français 13090	169
Français 15277	156
Français 20982	79
Français 20982	83
N. a. fr. 888	12
N. a. fr. 1054	84
N. a. fr. 1405	181 d
N. a. fr. 1845	151
N. a. fr. 4193	147
N. a. fr. 8943	158
Italien 881	66
Latin 3390	17
Latin 4825	38
Latin 6067	40
Latin 18596	75
N. a. lat. 2383	38
Pelliot-chinois 3509	3
Pelliot-chinois 4524	9
Pelliot-ouïgour 13	4
Pelliot-sogdien 26	5
Pelliot-tibétain 1292	8
Pelliot-tibétain 2132	1
Persan 174	21
Persan 1468	175 d
Turc 2	167
Turc 47	146 a
Turc 78	125
Turc 105	146 b
Turc 106	146 c
Turc 127	20
Turc 130	80
Turc 140	148
Turc 157	146 d
Turc 163	145 b
Turc 175	146 e
Turc 196	120
Turc 202	159
Turc 207	162
Turc 218	82
Turc 235	153
Turc 274	124
Turc 284	145 a
Turc 288	127 a
Turc 292	152
Turc 296	56
Turc 302	145 c
Turc 307	138
Turc 309	26
Turc 312	19
Turc 313	22
Turc 316	60
Turc 317	23
Turc 318	16
Turc 355	34
Turc 357	127 b
Turc 384	146 f
Suppl. turc 150	46
Suppl. turc 157	45
Suppl. turc 190	10
Suppl. turc 215	114
Suppl. turc 221	115
Suppl. turc 242	52
Suppl. turc 316-317	28
Suppl. turc 326	123
Suppl. turc 356	44
Suppl. turc 386	127 c
Suppl. turc 472	168
Suppl. turc 521	116
Suppl. turc 524	112
Suppl. turc 537	119
Suppl. turc 582	127 g
Suppl. turc 635	59
Suppl. turc 682	163
Suppl. turc 727	70
Suppl. turc 736	118

Département des Arts du Spectacle

Département des Cartes et Plans

Département des Estampes et de la Photographie.

Département des Livres imprimés

Les notices ont été rédigées par Annie Berthier, Francis Richard (n°s 21, 24, 75, 80-82, 86, 126, 135-138, 141, 143, 152, 159-161, 167-168), Françoise Karro (n°s 87-109, 179-182), Françoise Lapadu-Hargues (n°s 171-172), Marie-Laure Chastang (n° 178), Francis Macouin (n° 7), Georges Pinault (n° 6), Geneviève Dournon (n° I.M. 1-9) et Florence Gétreau (n° I.M. 10-14).

Table des matières

DES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE UNION A PARIS
LE 11 MARS 1983


BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7513 01019336 4